

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

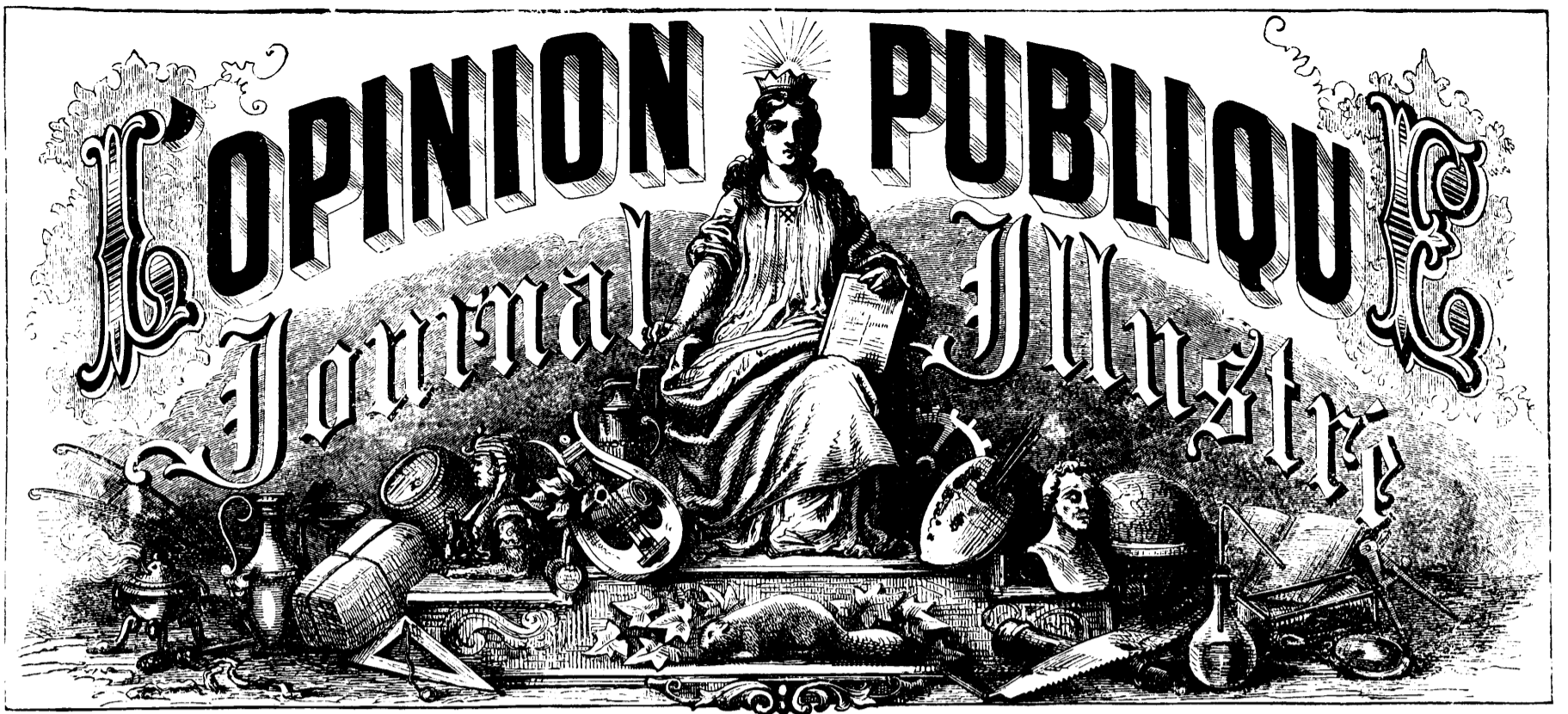
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 18.

MONTREAL, JEUDI, 4 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'INTENDANT BIGOT.

Nous commençons, aujourd'hui, la publication du roman de M. Marmette, depuis si longtemps promis et attendu. Nous avons envoyé des circulaires partout afin d'annoncer cet événement littéraire et d'engager le public à profiter de l'occasion pour s'abonner à notre journal.

“L'Intendant Bigot,” comme “François de Bienville” est une œuvre nationale que la population canadienne devrait accueillir avec enthousiasme.

Un peuple qui honore ses écrivains s'honore soi-même, et on le juge à l'encouragement qu'il leur donne.

Aux émotions du drame et aux charmes de l'imagination, les œuvres de M. Marmette joignent l'intérêt historique et la moralité du but et des moyens. On y trouve tout ce qui peut charmer l'esprit et passionner le cœur sans blesser la vertu. Notre histoire, notre grandiose histoire, s'y reflète dans chaque page avec des scènes émouvantes et variées, ses douleurs et ses gloires. Le souffle du patriotisme et de la poésie y circule librement et nous enivre de ses parfums.

On y voit figurer les hommes les plus marquants du passé, on les reconnaît, le plus souvent à leurs vertus et à leurs héroïques actions, et quelquefois à leurs vices et à leurs crimes, comme l'intendant Bigot.

Le nom de cet homme rappelle une des époques les plus sombres et les plus tristes de notre histoire; M. Marmette a su tirer parti des ressources qu'elle offrait à son talent en la parant des charmes de la fiction. Lorsqu'on admire cette œuvre, fruit de veilles nombreuses et d'un pénible travail, on est tenté de regretter qu'elle soit née sous un ciel si inclement, dans un pays qui ne donne ni gloire ni argent à ceux qui l'honorent.

Il est heureusement pour les véritables écrivains une satisfaction qui les console de l'indifférence de leurs contemporains, c'est la pensée qu'ils accomplissent une grande et noble mission, qu'ils travaillent pour l'immortalité.

Eh! certes, ils ont droit aux hommages de la postérité ceux qui, triomphant de leur découragement, répandent par leurs œuvres le goût de la lecture chez un peuple et lui inspirent le sentiment du beau et du vrai.

Les romans de M. Marmette auront sans doute cet heureux résultat, et celui que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs aura l'effet, nous l'espérons, de nous gagner des sympathies et des abonnements dans toutes les parties du pays.

Lors même que *L'Opinion Publique* n'aurait que l'attrait de cette fleur littéraire qui doit parer ses colonnes pendant quelques mois, ce serait déjà assez pour la recommander à la faveur de nos concitoyens. Et si nos écrits et nos gravures surtout valent quelque chose, comme on serait porté à le croire, “malgré notre humilité,” si on tient compte des succès étonnants que nous avons eus jusqu'à ce jour, eh bien! nous offrons cela PAR DESSUS LE MARCHÉ.

Quoiqu'il en soit, nous serons toujours heureux d'avoir contribué dans la mesure de nos forces à l'encouragement d'un talent si plein d'espérances, et nous regrettons de ne pouvoir faire plus. Que le public complète notre œuvre par l'accueil qu'il fera à “L'Intendant Bigot” et à “L'Opinion Publique” qui le porte!

L. O. DAVID.

UN EVENEMENT RELIGIEUX ET POLITIQUE.

On ne parlait depuis plusieurs jours que du programme politico-religieux adopté par le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Courrier du Canada* et l'*Ordre*. Ce programme était le résultat des discussions et des luttes qui agitaient la presse depuis quelque temps. Il avait pour but de réformer nos lois sur l'éducation, le mariage et les registres de l'état civil, de les rendre plus catholiques et plus conformes à la volonté et aux désirs de l'Eglise. C'est donc une croisade qui s'organisait contre tous ceux qui ne voudraient pas accepter ce programme et chercher à le faire triompher en tout temps et en tout lieu, surtout dans la Chambre d'assemblée. Mais pour être admis aux bénéfices et avantages résultant de ce programme, il fallait être conservateur; car entre un conservateur qui n'en voudrait pas et un libéral qui l'accepterait, on conseillait l'abstention.

Déjà des circulaires avaient été envoyées aux candidats pour la Chambre locale, leur signifiant qu'ils eussent à signer le programme en question, sous peine d'être rejetés et combattus par la ligue.

L'Événement et le *Constitutionnel* avaient jeté, les premiers, le cri d'alarme et dénoncé cette insurrection hardie contre les lois qui nous régissent depuis si longtemps.

L'opinion publique, inquiète à la pensée des résultats que pourrait produire un pareil mouvement, se demandait d'où il venait, par qui il était inspiré.

La conduite des évêques qui ont dirigé l'église du Canada jusqu'à présent, avait toujours été si prudente, ils avaient si bien su trouver les moyens convenables d'obtenir ce qui était nécessaire au bien de la religion, qu'on refusait de croire à leur participation dans ce mouvement.

D'un autre côté, on se mettait difficilement dans l'esprit que trois ou quatre jeunes gens, se substituant aux chefs du catholicisme en ce pays, entreprirent de réformer et l'Eglise et l'Etat, de leur enseigner leurs devoirs. Le foyer de la discussion religieuse qui commençait à s'éteindre allait donc se rallumer plus ardent que jamais, et déjà, à la faveur de la lueur qui éclairait l'avenir, on pouvait contempler les ravages de l'incendie. On touchait à une de ces luttes fatales qui ont laissé de si tristes souvenirs dans l'histoire de toutes les nations catholiques, et dont les résultats seraient si fatals au peuple canadien à cause des circonstances où il se trouve placé. Au milieu des sentiments d'aigreur et de défiance et des germes de révolte que les violences, les imprudences et les excès de zèle ont déjà trop développés au milieu de nous, ce mouvement était peut être notre dernière faute.

Mais heureusement, à toutes les époques critiques de notre histoire, à la veille de toutes les crises qui ont menacé notre existence nationale et religieuse, il s'est trouvé un homme pour nous ramener dans la voie de nos destinées, un homme capable d'en imposer par la supériorité de l'intelligence, la fermeté et l'élevation du caractère, la dignité de la position et la profondeur de la science. Aux premiers coups de fusil, l'éminent archevêque de la province de Québec, Mgr Taschereau, s'est jeté entre les combattants.

Voici la lettre qu'il adressait, le 24 avril courant, aux prêtres de son diocèse:

Monsieur,

A propos des élections prochaines, le *Journal des Trois-Rivières* et le *Nouveau-Monde* ont publié un programme politique, à l'usage des catholiques de la province de Québec.

Je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par les journaux et que, par conséquent, il a le grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de l'archidiocèse à dépasser les limites tracées par le quatrième Concile de Québec, et que je vous ai rappelées dans ma circulaire du 3 courant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Cette lettre devient, dans les circonstances critiques où nous sommes, un monument devant lequel tous les catholiques sans distinction devront s'incliner avec respect; c'est l'aurore d'une époque où les hommes et les choses seront mis à leur place, l'avènement d'une ère de paix et de conciliation où toutes les vertus, tous les dévouements auront justice égale devant l'Eglise.

DECEPTION.

Nous avons écrit ces lignes sous l'impression que la lettre de l'archevêque aurait pour effet de briser cette croisade entreprise pour la plus grande gloire de l'église.

Du moment que la première autorité ecclésiastique du pays manifestait ainsi sa pensée, nous croyions que nos confrères ne jugeraient pas à propos d'être plus catholiques que le Pape ou du moins que l'archevêque.

Mais il paraît que nous sommes arrivés à l'époque que nous avions entrevue, où d'exagération en exagération on arriverait à se disputer la première place dans l'église en reniant au besoin l'autorité même dont on se faisait alors un bouclier contre des gens sincèrement catholiques. Le *Nouveau-Monde*, l'*Ordre* et le *Journal des Trois-Rivières*, déclarent plus ou moins clairement que cette lettre ne lie en aucune manière les catholiques qui ne vivent pas dans le diocèse de Québec, et qu'ils n'en continueront pas moins de travailler au triomphe du véritable catholicisme. Ce qui dans leur langage veut dire ceci: “Il est vrai monseigneur, que vous êtes notre chef ecclésiastique, que vous avez été choisi par le souverain pontife pour veiller à la conservation, au progrès et aux besoins de l'église en Canada, mais nous croyons mieux connaître que Votre Grandeur les véritables intérêts de notre foi.”

La position est facile à dessiner.

Nous avons un code de lois que les autorités ecclésiastiques les plus élevées de Rome et de notre province, ont accepté et déclaré plus parfait que celui d'aucun pays. Ces mêmes autorités ont ajouté, que dans le cas où des modifications seraient jugées nécessaires, ce serait aux évêques et non pas aux premiers fidèles venus d'élever la voix pour les obtenir.

Soudain, quelques jeunes gens mus par un zèle inexplicable, déclarent dans un programme lancé à grand bruit, qu'ils ne partagent pas cette opinion, et ils somment les candidats et les électeurs de s'engager à changer cette législation revêtu du sceau des autorités religieuses et politiques. Le chef de l'église du Canada, celui, par conséquent, que prêtres et évêques doivent consulter, lorsqu'il s'agit des rapports de l'église avec l'état, surpris avec raison d'un mouvement entrepris au nom des intérêts de l'église sans sa participation, et voulant sans doute rejeter la responsabilité des résultats funestes qu'il pourrait produire au sein d'une société si singulièrement composée, se hâte de déclarer que ce mouvement a le “grave inconvénient de se produire en dehors de toute participation de l'épiscopat.”

Mgr Taschereau qui a beaucoup étudié, beaucoup réfléchi, comprend sans doute les besoins de l'église et ses con-

ditions d'existence et de progrès dans ce pays. Il sait que s'il occupe en ce moment le siège archiepiscopal de Québec, et si la religion est parvenue à un si haut degré de splendeur, c'est grâce au zèle intelligent des évêques, ses prédécesseurs, qui, comprenant la situation du pays et l'esprit de la religion, ont su éviter le bruit et l'éclat des luttes politiques et religieuses, au sein de nos parlements. C'est grâce à l'habileté, à la modération et à la sagesse surtout de Monseigneur Plessis, qui était non-seulement un homme saint et zélé, mais encore un homme de génie.

“ Nous avons autant le droit de publier notre programme religieux qu'on a celui de publier des programmes annexionnistes !!! ”

Ce sont des catholiques qui disent cela, en face des déclarations contraires des chefs de l'église, comme nous l'avons dit plus haut. Ce sont des hommes intelligents qui osent faire un pareil rapprochement, dans un langage plein d'ironie pour l'archevêque ! C'est l'Ordre, un journal libéral, qui pendant plusieurs années a combattu plus ou moins directement l'intervention du clergé dans les affaires politiques, c'est lui qui reproche aujourd'hui à notre archevêque de ramener complètement l'église dans la voie glorieuse que les conciles lui ont tracée !

Bien plus ceux qui secouent si légèrement le joug de la première autorité catholique en ce pays sont les mêmes qui depuis dix ou quinze ans accablent d'humiliations et poursuivent de leurs anathèmes les membres de l'Institut Canadien, révoltés contre l'évêque diocésain ; et qui ne se gênent pas même, de faire des allusions plus ou moins blessantes à l'attitude du Séminaire de St. Sulpice, à l'égard de Mgr de Montréal.

Mais ne soyons pas trop sévères à l'égard de ces messieurs dont plusieurs n'étaient sans doute inspirés que par le désir de travailler au bien du pays et de la religion. Malgré tout l'esprit d'abnégation qu'on peut avoir, on ne renonce pas sans douleur à des idées favorites à des projets dans la forme plutôt que la bête était mauvaise et dangereuse.

Finiissons par une comparaison qui nous paraît juste à leur égard.

Ce sont de braves soldats, ou si l'on veut de jeunes et intelligents officiers qui, dans leur désir de se signaler laissent leurs rangs et engagent la bataille sans attendre les ordres de leurs chefs, au risque de compromettre la cause pour laquelle ils combattent. C'est la comparaison la moins agréable qu'on puisse faire à leur égard.

Le Journal de Québec est venu à son tour combattre la croisade de nos confrères dans des articles vigoureux, appuyés sur une autorité qui tranche la question de la manière la plus complète et prouve la sagesse de la position prise par Mgr Taschereau. Cette autorité est celle de l'illustre évêque de Langres, qui condamnait en 1850, dans les termes les plus énergiques, un mouvement semblable à celui qui se produit au milieu de nous. Écoutez :

Jamais surtout nous n'avons entendu qu'un journal catholique, fut-il rédigé par des prêtres, discuterait les choses mêmes purement extérieures de l'Église, comme d'autres journaux discutent les choses de l'État.

Les journaux catholiques n'ont-ils pas pris tout d'abord un parti absolu ? Lorsque l'Église se taisait, n'ont-ils pas dicté avec empire la conduite à tenir exclusivement ? Et plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas été jusqu'à charger des plus durs reproches, quelquefois même des condamnations les plus effrayantes, ceux qui paraissaient vouloir suivre une autre voie, ou même ceux qui manifestaient encore de l'indécision ?

Il y a plus : on a pris à parti l'épiscopat lui-même. On y a fait des catégories ou plutôt, sans occuper du scandale qu'on pouvait produire parmi le peuple, on a partagé les évêques en plusieurs camps ; on les a fait parler, même quand ils ne le voulaient pas, les uns contre les autres ; et, probablement sans s'en rendre bien compte, on a exploité les noms, les paroles, les écrits des évêques au profit d'opinions personnelles dont cependant on ne pouvait pas être sûr, puisqu'il s'agissait d'une certaine conduite à tenir et que l'Église ne se laisse imposer sa conduite par qui que ce soit.

Plus loin, Mgr de Langres ajoute :

Le journalisme ne deviendrait-il pas un véritable danger par son intrusion anticipée, précipitée, passionnée dans cette partie du gouvernement de l'Église qui touche à ses rapports avec les pouvoirs publics.

Si après cela la lutte continue, si on n'ouvre pas les yeux, il est inutile de dire ce qu'il faudra penser des auteurs du programme et de ceux qui oseraient y souscrire. Jamais nous n'avons eu dans le pays une démonstration plus frappante des abus que peuvent produire les exagérations d'une religion mal comprise ou dénaturée par l'ambition : jamais aussi nous n'avons mieux compris le bonheur et l'importance d'avoir à la tête de l'Église, dans de pareilles circonstances, un homme comme Mgr Taschereau. Sur cette question comme sur les autres, nous avons voulu dire, une fois, avec toute la modération dont nous avons été capable, notre pensée. Nous n'avons pas besoin d'ailleurs d'y revenir, car lorsque le prochain numéro de notre journal paraîtra, la lutte sera finie. Le “ Courrier du Canada ” a déjà fait son devoir, nos autres confrères le feront sans doute.

L. O. DAVID.

## L'EMIGRATION.

### FICTION ET RÉALITÉ.

Nos Patriam fugimus  
et dulcia linquimus arva.

Au moment où la fièvre de l'émigration sévit, d'une manière alarmante, sur la population de nos campagnes canadiennes, il est du devoir des Canadiens émigrés de bien faire connaître leur position depuis qu'ils ont abandonné le sol natal.

Disons tout d'abord, comme préambule, que si nos habitants du Canada n'étaient point trompés par certains correspondants de journaux, sur les prétendus avantages de l'émigration, l'exodus ne serait pas aussi considérable et il en coûterait moins de larmes et d'angoisses à un grand nombre de familles émigrées. Beaucoup de journalistes ont écrit sur l'émigration, plusieurs ont bien dit, un grand nombre se sont trompés. Le Professeur Langelier, d'après sa lecture sur les Canadiens émigrés, nous paraît avoir observé plus et mieux que les autres. Mais comme le lecteur n'a passé que dix jours au milieu de ses compatriotes émigrés et que d'ordinaire, on sait toujours conduire un étranger d'une telle position chez les amis à l'aise, il n'a pu, dans les circonstances, saisir toutes les nuances de la position sociale, matérielle et religieuse des Canadiens aux États-Unis. Comme nous avons visité à peu près tous les grands centres où se trouvent nos compatriotes, que nous avons interrogé et observé, il nous est possible de faire connaître l'exacte vérité sur ce que nous avons vu et entendu. Puisse ces quelques observations faire réfléchir un grand nombre et leur faire comprendre qu'il vaut mieux vivre au pays, jouir du commerce et des relations de ses compatriotes, dans une modeste aisance, que de venir aux États dépenser ses forces, son énergie, au service des étrangers, dans une jouissance purement matérielle et loin des lieux de son enfance.

Nous ne parlons ici que de ceux qui émigrent sans nécessité absolue, qui pourraient vivre au Canada sur le patrimoine de leurs ancêtres, et qui font la folie de venir demander le pain à l'étranger. Car il faut distinguer deux espèces d'émigrés. Les uns ont été poussés par la nécessité, par l'indigence, par le manque d'ouvrage dans la route de l'exil, les autres par pur esprit d'aventures. Les premiers sont excusables, on les estime ; les derniers ont manqué de patriotisme, et doivent racheter leur faute en retournant le plus tôt possible cultiver leurs terres.

Pourquoi, dans quel but ces canadiens émigrent-ils aux États-Unis ?

Pour faire fortune.

Ils n'ont que cette perspective devant eux : s'enrichir. Comment ? Par le travail vendu à l'étranger. Lorsqu'on a été éprouvé par des revers, que l'adversité nous a visité, que nos affaires sont embarrassées, nous n'avons pas le courage d'offrir nos services à nos amis, à nos compatriotes ; le respect humain parle plus haut chez nous que l'amour du sol natal ; nous aimons mieux subir la volonté d'un bourgeois ou fermier américain que celle d'un Canadien. Demandez aux anciens émigrés canadiens de la Nouvelle-Angleterre ce qu'ils pensent de l'émigration. La très-grande majorité vous diront que s'ils avaient parcouru le Canada en tous sens comme ils ont fait dans les États-Unis, ils auraient pu y trouver de l'ouvrage et un salaire aussi élevé qu'aux États-Unis en proportion de la cherté de la vie ici. Nous n'ignorons pas que relativement, les progrès sont plus lents au Canada qu'aux États-Unis, que les manufactures y sont rares ; aussi nous ne voulons point blâmer les ouvriers émigrés. Nous pensons bien qu'ils ne pourraient guère se placer dans des fabriques du genre au Canada. Mais les cultivateurs qui entraînent leurs familles aux États-Unis, des familles de huit ou dix enfants, qui peuvent rendre de bons services sur une ferme, les cultivateurs qui mettent leurs propriétés en fermage pour venir courir l'Amérique ; ceux-là ont tort, sont grandement coupables. Leur fuite de leurs champs fertiles est d'un mauvais exemple pour l'ouvrier ou le fermier qui lutte avec courage avec patriotisme contre les difficultés de la vie. La plupart quittent des demeures bien garnies, des ménages bien montés pour venir habiter des espèces de bouge où l'exiguïté du logement est une cause de maladie. Visitez les villes manufacturières, demandez les demeures des Canadiens, entrez chez vos compatriotes ; vous y verrez bien la propreté de la ménagère canadienne, la franche et bienveillante hospitalité des ancêtres, mais vous serez étonnés qu'une famille de dix personnes puisse se loger dans trois ou quatre petites chambres. Examinez le mobilier, tout est propre, mais de peu de confort. Si on nous avait proposé un tel ameublement, un tel logis au Canada, jamais nous n'aurions voulu y entrer, et cependant ici on se complait dans ces greniers dans la seule espérance de faire fortune.

Si nous avions vécu de même, si nous avions travaillé au service des autres, nous aurions pu amasser la même fortune au Canada, car le travail, l'énergie alliés à l'économie, à la privation, réussissent partout.

Nous avons pour but dans ces remarques de démontrer la fiction par la réalité ; voyons donc quelle est cette fiction. On croit, en venant aux États-Unis, trouver un pays de cocagne, aux ruisseaux de lait et de miel. Quelques émigrés, à qui la fortune a souri, écrivent à leurs parents, à leurs amis que tout est rose aux États, que l'ouvrage abonde, que l'argent est facile à gagner, que pour eux ils sont bien mis, qu'ils vivent bien, que le petit José-Charles, qui est monté il y a un an, est bien habillé, qu'il s'est acheté un beau chapeau de castor et une montre, qu'il fait le monsieur, etc. Ceux qui reçoivent ces détails croient pouvoir faire fortune en émigrant. L'ami ou le parent doit être responsable de l'infortune de ces gens, s'ils ne réussissent pas, car dans cette lettre, il ne faisait point voir le revers de la médaille. Il ne disait pas qu'ici la vie est chère, que les logements sont des taudis pour la plupart, à moins de payer de \$18 à \$25 par mois de loyer ; que la santé des enfants déperit de jour en jour dans les moulins ; que le système de pension dans les corporations ou compagnies, où les jeunes gens des deux sexes sont agglomérés par troupe de 20 à 30, est dangereux pour la morale.

D'autre part, l'agent d'un journal de Montréal, prêchant l'annexion, ayant envoyé à sa feuille quotidienne une foule de lettres où les prétendues richesses des Canadiens émigrés étaient évaluées à des chiffres ridicules et par être trop élevés, il y eut par là déception. Il est malheureux que ce journal ait été ainsi induit en erreur par son correspondant, qui lui aussi avait peut-être été trompé par son zèle à trop encourager ce qui doit être déploré, l'émigration. Ces fameuses correspondances, où l'on exaltait la position des canadiens émigrés, où l'on estimait la richesse d'un homme à \$20,000, lorsqu'il était propriétaire d'une maison sur laquelle il n'avait en-

core payé que \$2000, ces correspondances ont dû avoir pour fruits d'empirer le mal qui menace de nullifier la province de Québec au point de vue des intérêts Canadiens-français.

C'est ainsi qu'on se fait une idée de la position des Canadiens aux États-Unis. Certains journaux qui désirent l'annexion citent en faveur de ce changement, ces richesses, cette aisance des Canadiens émigrés.

L'Événement de Québec est de ce nombre. Connait-on bien cette position, ces richesses, cette aisance ? sait-on à quel degré les Canadiens sont vus ici ?

Vis-à-vis des Américains, à leurs yeux, que sont les Canadiens ? S'est-on posé cette question ?

Quelle est notre position sociale ? Comptons-nous pour quelque chose dans le rouage de l'administration ? Non, pour rien. Nous ne sommes que des étrangers pour les Américains. Ils nous tolèrent, voilà tout. Nous avons de l'ouvrage parce que nous sommes de bons ouvriers, de bonnes mains comme ils disent. Travaillez à côté d'un Allemand, d'un Américain, moins capable que vous, l'Allemand ou l'Américain aura un prix plus élevé que le vôtre. On spéculé sur nos besoins, on va au Canada chercher les Canadiens pour remplacer des Américains, des Irlandais, parce qu'on les paie moins cher et qu'ils travaillent plus et mieux.

(A continuer.)

### CAUSERIE.

Nous partions, deux amis, un beau jeudi de la fin de septembre ; c'était charmant de lumière pure, de fraîcheur, de mots vifs et de franche gaieté.

Voilà pour jusqu'à Ste. Flavie, où commence ce fameux chemin qui s'appelle “ Métapédiac ” et dont la confection ne couta que la bagatelle de \$184,948 et 9 centins !

Un lunch assaini nous remet en route, et nous filons sur ce chemin splendide qui grimpe d'abord sur les hauteurs des terres de cette immense péninsule qu'on appelle la Gaspésie, puis redescend dans la vallée de la Baie-des-Chaleurs.

Nous apercevons bien quelques figures drôles sur la route ; mais du train que nous y allions, elles devenaient excessivement passagères ; le temps de sourire, voilà tout.

Donc, nous parvenons au vingt-troisième mille, il était huit heures du soir : là nous trouvons toute une colonie de St. Amands occupés à fonder la paroisse de St. Moise, qui doit son nom à la mémoire des immenses services rendus à la colonisation de cette portion du pays par le regretté curé de Ste. Flavie, M. Moise Duguay.

Il n'est pas besoin de dire que nous bénéficions de tout ce que la qualité d'hôte peut procurer dans cette contrée reculée et naturellement pauvre encore. Je ne pourrais, sans manquer à la gratitude la plus élémentaire, passer sous silence la force, l'énergie et la volonté ferme de surgir que montrent les quelques familles qui ont osé aller jeter les bases d'une paroisse nouvelle, destinée, j'en suis sûr, à beaucoup d'avenir.

À deux heures du matin, par la nuit la plus noire que l'œil humain puisse rencontrer, noirceur qui ne nuisait en rien du reste à la vélocité du bipède locomoteur non plus qu'à la gaieté intérieure de la voiture, nous refilons à quelque douze milles plus loin.

Enfin, le regard habitué aux ténèbres croit apercevoir les pâleurs de Peau ; c'était le lac Métapédiac si vanté. Nous étions chez Brochu, style voyageur. Inutile d'ajouter que c'est tout ce que nous avons vu du lac ce matin-là.

À neuf heures nous déjeunions chez Fréchette—pas celui du Mountain Hill de Québec, mais celui de l'extrémité sud du lac.

Là fut remarqué, entre mille choses remarquables, un petit minoi charmant de sauvage naïveté, portant avec aisance une tête admirablement attachée au col, puis des détails singuliers.

Le retour est charmant et le lac enchanteur cette fois.

Figurez-vous une immense nappe d'eau paisible, au milieu du bois, ayant des brises fraîches, de grands arbres qui se mirent depuis des mille ans, encadrée de montagnes tapissées des feuilles colorées de septembre, ayant des algues marines, des oiseaux qui chantent ; cela vous semble la nature se riant de l'industrie au sein de sa sauvagerie sainte.

L'homme soupire bien après ces travaux du génie qui bientôt auront vivifié tout cela ; mais l'âme éprouve d'avance un regret en songeant à la perte de ce repos magnifique que l'on ose à peine troubler en passant par une parole trop vive, un rire trop gai.

Le soleil se coucha beaucoup plus tôt que nous ce soir-là, et il se leva plus tard. Ce grand curieux, blasé sans doute des immenses beautés de la nature, son éternelle maîtresse, semble avoir pris des habitudes d'écolier. En voyant tout cela on le trouve ingrat, on serait tenté de l'appeler bourgeois.

Ce matin-là, il y avait dans cette énorme solitude de l'air frais, des eaux fraîches, des souffles caressants, des tons de lumière indiscibles se reflétant jusqu'aux profondeurs du lac. Il y avait de la nature partout, de cette nature de Pété qui finit et de l'automne qui va poindre ; il y avait de la divinité cachée au sein de ces beautés profondes ; il y avait de tout ce que devine l'âme, il y avait de l'amour, il y avait de tout ce qui fait l'ambition humaine, il y avait du bonheur.

À dix heures, mon ami et moi laissons la vallée pour revenir à notre colonie de St. Moise. À midi nous tirions au sort pour connaître notre route, et le sort nous lança dans les profondeurs du vieux chemin Kempt.

Notre premier pas nous jeta dans un ravin de deux cents pieds au-dessus d'un horizon d'un demi-mille ; c'était plus que décourageant, c'était infecte, comme dirait... je sais bien qui !

Puis nous entrons dans la boue, dans l'eau, dans des saletés atroces.

Évidemment l'auteur du *Miroir des âmes* a passé par le chemin Kempt en conduisant ses élus.

Après deux milles de troubles, de misères mêmes, nous arrivons à un plateau. On s'arrête, je scrute l'horizon, je reconnais la mer, je vois même une flèche d'église ; pas du tout, la mer que je vois est une forêt noyée dans les vapeurs ambiantes d'une belle journée, et ma flèche d'église, une épingle sèche que j'ai passé il y a un quart d'heure et qui se mire dans une grande lumière qu'on ne comprend plus.

J'ai bien lu quelque chose des mirages sur mer, mais je n'ai rien vu de comparable à ces mirages étranges enfouis dans les angles des forêts et des ravins.

Il faut dire que le chemin Kempt est riche d'une spécialité, il est constitué de forêts, d'angles et de ravins, mais des ravins qui semblent des précipices.

Ici, voyez-vous, il nous semble être engloutis dans la grande Nature. Vers deux heures, nous étions très-occupés à gravir une montée abrupte qui nous avait préalablement forcé de laisser la voiture. Nous montions avec un espoir au ventre,



celui de diner, car on comprendra que si l'appétit vient quelques fois en mangeant, il vient bien un peu aussi en jeûnant.

Nous eûmes bien vite transformé un sommet de montagne en hôtel splendide. La table fut dressée sur les feuilles tombées et une *Minerve* toute neuve servit de nappe : nos mets n'étaient pas fumants, ils se contentaient d'être simplement délicieux. Pour mets, du homard, des huîtres, du fromage, un biscuit, une bouteille de vin. C'était mieux que le souper de votre fameux bal des célibataires. Ici, nous avions l'espace, l'air, le soleil et l'ombre, des oiseaux au-dessus de nous qui chantaient, un vent léger qui faisait orchestre dans les feuilles rouges et jaunes. Il y avait un bonheur sauvage dans tout.

Je conclus donc que si jamais un touriste montréalais se risque encore dans nos parages, je l'amène de force faire le voyage du lac Métapédia et du chemin Kempt ; car pour moi, tout cela c'est mieux que la Suisse, c'est mieux que le Mont-Blanc et c'est chez nous.

Rimouski, 19 avril 1871.

A. P. LETENDRE.

On trouve dans un article d'un écrivain catholique distingué des considérations qui auraient eu leur place dans la lutte soutenue, il y a quelque temps, sur les causes des désastres de la France :

« Les chrétiens, dit-il, ont raison de croire que tous les événements sont dirigés par la sagesse céleste ; mais ces événements sont le plus souvent un mélange de justice divine et d'injustice humaine. Humilions-nous dans le secret de nos cœurs sous la main de Dieu qui nous éprouve : redressons-nous fièrement contre les instruments grossiers de ses desseins, pétris du même limon que nous, doués de vices et de vertus comme le reste des hommes. M. de Vendôme, auquel on disait qu'il était vaincu pour les péchés de sa nation et les siens, répondait : « Est-ce que M. de Marlborough va à la messe ? » Je reconnais les défauts de M. Rouher, mais je demande à n'être pas forcé de croire aux vertus de M. de Bismarck. Le coup-d'état du 2 décembre n'est pas une noble action, mais la guerre du Danemark et l'occupation de Francfort ne méritent pas des couronnes d'innocence. Les mœurs de Berlin valent les mœurs de Paris depuis longtemps, et Voltaire préférerait même Berlin. Repoussons donc comme un vain fantôme la croyance à une Némésis germanique, faisons nos actes de contrition devant l'autel d'autres saints.

« Si nous voulons nous guérir des idées pieuses sur la mission des peuples choisis pour être les prétendus ministres de la vindicte de Dieu, relisons les pages éloquentes d'un illustre Prussien, Mgr. de Ketteler, évêque de Mayence, qui a précisément protesté, dans son livre si remarquable sur *l'Allemagne après la guerre de 1866*, contre les écrivains de son pays qui font de la Prusse une prédestinée, comme nous aimions à le croire de la France. C'est de l'idolâtrie politique. Le Dieu vivant, devant lequel nos têtes doivent s'incliner, plane au-dessus de ces combinaisons superstitieuses des vanités nationales, et c'est blasphémer que de le chercher toujours du côté du plus fort. »

#### LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

Nous faisons d'une correspondance de M. Charles Thibault, publiée dans la *Minerve*, quelques extraits instructifs sur l'état social et religieux de nos compatriotes aux Etats-Unis :

« Dans une série d'articles sur « l'Influence Canadienne aux Etats-Unis » j'ai parlé d'une manière générale des Canadiens de la République américaine. Mais ceux de Worcester, Mass., de Putnam, Conn., de Troy, N.-Y., méritent une mention spéciale, en raison des grandes choses qu'ils ont faites, pour la gloire de Dieu, dans ces différentes villes, en y élevant, sous la généreuse conduite de leurs dévoués Pasteurs, des églises dont la beauté, l'élégance, la richesse et la splendeur leur font le plus grand honneur.

« Mais revenons à Worcester, grand centre d'industrie, d'activité et de commerce. Cette cité est commodément assise sur un réseau de voies ferrées qui, à chaque instant, lui apportent de toutes parts les richesses de toutes sortes.

« Cette ville renferme plus de trente temples protestants et un grand nombre d'institutions. Les RR. PP. Jésuites y possèdent le collège de Ste. Croix, fondé en 1843 par sa Grandeur Mgr. Fenwick, d'heureuse mémoire : c'est un des plus beaux édifices de la ville. Placé sur la verdoyante colline indienne, Pakachoog, du collège le spectateur a devant lui le plus beau panorama possible ; à ses pieds la Blackstone (sur laquelle fut bâtie la première manufacture de coton de la Nouvelle-Angleterre) coule ses ondes paisibles, le saule pleureur, le hêtre élané, le pêcher, le poirier et des bosquets de fleurs odoriférantes ombragent les longues avenues qui conduisent à ce séjour de paix, où 200 élèves reçoivent cette haute éducation que leur distribuent, avec un zèle admirable, les RR. PP. chargés de cette importante maison. On compte à Worcester neuf banques, soixante et dix écoles publiques, plusieurs publications, dont une canadienne, rédigée avec verve et talent par M. Gagnon, jeune homme de mérites et de dévouement ; des manufactures et des boutiques immenses, et une population de 30,000 âmes, dont 2,500 sont de nos compatriotes.

« Depuis plus de trente ans des Canadiens y résident sans prêtres, sans églises et sans lieu de ralliement ; aussi la jeune génération était-elle très indifférente en religion, à l'arrivée du Révd. M. Primeau, il y a deux ans. Tout est maintenant renouvelé, grâce à l'énergie, à l'esprit de sacrifices et au dévouement inaltérable de ce généreux prêtre, qui a donné une impulsion et une vie nouvelles aux Canadiens de Worcester. Aussi son nom y sera-t-il à jamais béni. Aucune difficulté ne l'arrête ; il triomphe de tous les obstacles. Son exemple entraîne tout le monde ; son zèle presse les indifférents, et réchauffe les tièdes, et c'est ainsi qu'il gagna tous ses compatriotes à la grande cause de l'Eglise, pour laquelle il s'est sacrifié tout entier. Le dévouement de ce dernier y crée partout des merveilles ; jamais ses compatriotes murmurent contre lui, car ils connaissent son désintéressement et sa charité ; ils voient son amour passionné du culte et des cérémonies, qui leur rappellent le pays natal ; ils admirent en lui cette politesse exquise qui gagne les cœurs et lui assure la sympathie universelle des protestants eux-mêmes.

« De toutes parts, on rivalise pour le bien. A Troy, Messire Brown y a bâti une église qui est une merveille de bon goût, de simplicité et de beauté. A Albany, Messire Laporte ; à Oswégo, Messire F. X. Pelletier ; et à Plattsburgh, les RR.

PP. Oblats, ont tous jeté les fondements de nouvelles congrégations, dignes de leurs sœurs. A Putnam, Conn., Messire Vygen a surpassé tout ce que l'imagination peut concevoir de beauté et de fini, dans la construction de sa splendide église et dans les agréments qu'il a répandus dans le cimetière et autour de sa demeure, pour y rassembler les Canadiens et leur faire oublier les ennuis de l'absence. Partout où passe un prêtre canadien, la religion reprend son empire. Il en fut ainsi pour Worcester, où depuis plus de trente ans, avant la venue de Messire Primeau, nos compatriotes n'avaient pas même de lieu de réunion, ni d'église où la religion leur était enseignée en leur langue maternelle. Déjà tout est transformé. Au centre même de la ville, sur le carré public, en face du remarquable monument du Colonel Bigelow, s'élève un dôme magnifique, surmonté d'une croix étincelante qui, étendant ses longs bras au-dessus de la cité, semble vouloir la protéger et la bénir. C'est « Notre-Dame des Canadiens de Worcester, » qui domine ainsi glorieusement la plus belle partie de la ville. »

#### NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

L'émigration des Canadiens aux Etats-Unis est encore considérable, cette année.

On annonce que le gouverneur-général partira pour l'Angleterre aussitôt que la Haute Commission aura terminé ses travaux. Sir Hastings Doyle administrera la Puissance pendant son absence, non à Ottawa, mais à Halifax, qui sera temporairement le siège du gouvernement.

On ne sait pas encore si le gén. Doyle gardera la charge de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; sinon, sir Edward Kenny sera nommé administrateur.

Les élections locales auront lieu le 16 mai ; la nomination aura lieu le 9.

On rapporte que l'hon. M. Tilley a refusé la charge de lieutenant-gouverneur de la Colombie anglaise, et qu'il se propose de se retirer de la vie politique.

La rumeur que Sir John A. Macdonald cherche de l'emploi dans le service impérial prend de la consistance ; mais on n'ajoute pas foi, dans les cercles bien informés, au rapport qui veut qu'on l'ait choisi comme gouverneur-général de la Puissance.

Il y a un projet de fusion entre l'Institut-Canadien de Montréal, le *Mechanics Institute* et le *Mercantile Library Association*. Des comités ont été nommés de part et d'autre pour en fixer les conditions. Il faut espérer que le mouvement réussira et que la fusion de l'Institut-Canadien avec d'autres sociétés mettra fin à de pénibles difficultés religieuses.

Il y a eu, la semaine dernière, à Saint-Claire, une assemblée des électeurs du comté de Dorchester. L'hon. M. Langevin a déclaré à ses constituants qu'il ne les représenterait plus à la législature locale, les a engagés à s'accorder sur le choix d'un candidat qu'ils élargiraient par acclamation ; et les a aussi informés qu'il accepterait la candidature que lui avaient offerte les citoyens de Québec centre.

Il circule à Québec une rumeur comme celles qui faisaient les délices des députés durant la session. Ainsi M. Chauveau deviendrait Lieutenant-Gouverneur de Québec, en remplacement de Sir Belleau qui serait transféré au Sénat. M. Cauchon serait casé au poste de Président des chemins de fer du Canada. Le Sénateur McPherson deviendrait Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, en remplacement de M. Howland qui rentrerait dans la vie privée. Cette fois la rumeur a plus de consistance.

TRISTE ACCIDENT.— M. Plamondon, de la maison Hudon et Plamondon, s'est tué, jeudi matin, à sa maison de commerce sur la rue St. Paul. Il venait d'arriver à son magasin et s'était mis à travailler immédiatement pour finir certains ouvrages qui se trouvaient en retard. Il était au troisième étage à descendre une boîte vide, au moyen d'une poulie, par l'ouverture pratiquée dans les planchers des différents étages, comme cela se voit dans presque toutes les maisons de gros, quand la boîte, déviant un peu, va s'arrêter sur la balustrade du second étage. Il fit tous les efforts possibles pour l'en dégager. D'abord pour se donner plus de prise, il s'était enroulé autour de la main droite la corde de la poulie, et cherchait par des secousses saccadées à faire perdre l'équilibre à la boîte, qui une fois libre de cette entrave, descendrait facilement. Mais l'ardeur qu'il y mettait, lui faisait sans doute oublier que la boîte en s'échappant subitement, donnerait un choc à la poulie qui l'enlèverait. C'est ce qui arriva.

Il fut soulevé au-dessus de l'ouverture et se trouvant alors la main déglacée, il tomba en bas des trois étages. La mort fut instantanée.

Cet accident a produit une pénible sensation dans la ville de Montréal où le défunt était bien connu. Il était âgé de 54 ans ; c'est M. Martineau qui fut chargé d'annoncer cette triste nouvelle à sa famille. Les funérailles du défunt ont été remarquables. Les magasins canadiens devant lesquels devait passer le cortège funèbre étaient pavés de draperies.

On écrit d'Ottawa le fait suivant : Pendant qu'un enfant était assis sur le bord de la rivière, tenant ses pieds dans l'eau, un maskinongé d'une taille énorme le saisit par un pied et l'emmena dans la rivière. Ce n'est qu'après beaucoup de difficulté qu'on put le sauver. Le pied était déchiré d'une manière effroyable.

Le jour du déménagement est arrivé. On ne rencontre dans les rues que voitures chargées de meubles de ménage. Les portes, les chassis sont ouverts et l'on y passe tout son mobilier. Les personnes qui se plaisent dans les changements de demeure, qui roulent toute leur vie sans amasser de mousse sont bien vite connues ; on les entend rire aux éclats et un gros chaudron ne leur pèse pas au bout du bras.

D'autres sont tristes et honteuses ; une main, dure peut-être, les repousse et les force d'aller chercher un gîte ailleurs. On nous dit que des rues entières sont en train de faire peau nouvelle.—*Le Nouveau-Monde*,

RECETTE POUR LES ELECTIONS.—Un orateur populaire du Haut-Canada dont la parole devait peser dans la balance des élections, était sur le husting, pérorant en faveur du gouvernement, lorsqu'un garnement d'Irlandais placé en arrière, crut qu'il était temps d'intervenir en faveur des *Liberals*, en mettant une digue au torrent d'éloquence de leur adversaire.

« Il ne ferait pas tant d'embaras, dit-il à demi-voix, mais de façon à être bien entendu de l'orateur, s'il savait seulement qu'il y a un trou au fond de sa culotte. Ce qui fit rire les voisins. Et Pat de rire de plus en plus fort. »

A partir de ce moment, le *politician* n'eût plus qu'une pen-

sée : dissimuler la mésaventure de sa toilette, et éviter tout mouvement compromettant. Cette préoccupation l'obséda tellement qu'il perdit le fil de ses idées, battit la campagne et finit par s'asseoir brusquement au milieu des murmures improbateurs de l'assemblée, à laquelle il n'avait pas dit la moitié des belles choses qu'il avait combinées.

Aussitôt que l'attention fut dirigée sur l'orateur qui lui succédait, son premier soin fut de vérifier l'accroc à son pantalon. Or, il n'y avait point d'accroc. Tout était parfaitement en ordre et ce n'avait été qu'un *trick* trop bien réussi, dans l'intention de le priver de ses moyens.

En vain voulut-il remonter à la tribune, il était trop tard ; le meeting fut dissout et le candidat conservateur tout en conservant son pantalon intact, fut battu aux élections.

Bonne recette, dont les moyens sont infaillibles !—*Courrier de Soré*.

Il est sérieusement question d'un voyage que le grand duc Alexis de Russie, fils de l'Empereur Alexandre II, doit faire prochainement aux Etats-Unis.

Au dire du *Times*, le prince partira de Cronstadt vers le milieu de mai avec une escorte de quatre ou cinq bâtiments de guerre. Il arrivera à New-York au commencement de juin. Après avoir visité Washington, son intention est de traverser le continent et d'aller s'embarquer à San Francisco pour la Sibirie. Il traverserait ensuite toutes les possessions Russes d'Asie pour rentrer à Saint-Petersbourg par terre.

Le grand duc Alexis est le troisième fils de l'Empereur ; par suite de la mort de ses frères, il est devenu l'héritier présomptif du trône de Russie. C'est un jeune homme de 21 ans.

#### ANECDOTES DIVERSES.

Les voleurs de Bénarès, dans l'Inde, sont les plus adroits du monde. Ils rendraient des points aux filous de Paris et de Londres, et semblent descendre des habitants de la cour des Miracles et des sujets grotesques du roi de Thunes. Du temps de Jacquemont, qui nous raconte dans son *Journal* quelques-uns de leurs tours, la femme d'un capitaine anglais, en s'éveillant, vit dans sa chambre à coucher, à deux pas, quantité de paquets qui contenaient ses effets et qu'on avait ficelés près d'elle sans troubler son sommeil. Déjà plusieurs de ces paquets avaient été enlevés. Le médecin de la station anglaise à Bénarès, au sortir du lit, ne put même trouver ses culottes : tout lui avait été pris.

Les factionnaires ne peuvent empêcher les malfaiteurs de dévaliser les camps. Ces drôles ne craignent que le clair de lune ; ils arrivent en se traînant dans les plis du terrain, conviennent le bruit qu'aura fait un maladroit complice en imitant le cri du chacal, qu'un camarade répète au loin ; d'autres détournent l'attention des gens de garde par quelques bruits suspects, et le voleur, se glissant dans la tente, en emporte tout, jusqu'au bonnet de nuit des dormeurs et au matelas sur lequel ils reposent.

Un officier anglais, la nuit, éprouve une fâcheuse sensation, il s'agit et se rendort, lorsque la même impression pénible lui rouve les yeux. Il étend la main hors de son lit et saisit un voleur au moment où celui-ci l'étranglait. La corde était déjà passée autour de son cou et le bandit commençait à serrer.

Les Européens étant en faible minorité dans l'Inde, les voleurs, d'ordinaire, s'attaquent à leurs compatriotes, et ne dédaignent même pas de leur prendre la tasse de cuivre qui sert à puiser de l'eau pour boire. Il y en a, d'ailleurs, qui dédaignent ces mesquines affaires. A Bénarès, du temps de Jacquemont, on montrait un vieux coquin à carosse. Hindou et de haute caste, il avait à sa solde des voleurs chargés de dépouiller les Européens. Il recelait les objets volés, et nourrissait ses employés pendant la morte saison.

—L'anecdote suivante est racontée par Mme de Genlis, dans ses *Mémoires* : Un jour que M. Ameillon faisait partie d'une députation de l'Institut, et qu'il allait pour la première fois chez l'Empereur avec un désir ardent d'en être remarqué et d'en obtenir quelques mots en passant, il se mit très en vue dans la salle d'audience ; l'Empereur, en effet, apercevant une figure qu'il ne connaissait qu'imparfaitement, s'approcha de lui en disant : « N'êtes-vous pas M. Ameillon ?—Oui, sire... de l'arsenal.—En ! je le savais : vous êtes le continuateur de l'histoire de l'empire romain ?—Oui, sire... du Bas-Empire. » A ces mots, l'Empereur s'impatientant lui-même de ses méprises, lui tourna brusquement le dos ; et M. Ameillon, ne sentant que la joie et l'honneur d'avoir arrêté quelques moments près de lui l'Empereur, se pencha vers son voisin en lui disant avec emphase : « L'empereur est étonnant : il sait tout ! »

—L'envers de l'histoire.—Beaucoup de rois de France ont été poètes : nous avons de jolis vers de François I, de Charles IX et de Henri IV. Charles IX était de plus forgeron. Louis XIII avait un autre talent : il bardait à ravir.

Le roi Louis XIV jouait supérieurement de la guitare, et avait fait une très-belle courante sur cet instrument.

Le duc d'Orléans régent était de première force sur la cuisinière. Il avait appris cela en Espagne. Il ne prenait à diner qu'une tasse de chocolat ; mais il soupait à fond tous les soirs avec ses maîtresses et ses roués. Ces soupers étaient exquis, et l'on y servait plus d'un plat que le régent lui-même avait assainonné.

Le grand dauphin, fils de Louis XIV, avait l'habitude de mettre son poing sur la chaise avec son ponce levé au moment où l'on allait s'asseoir. « Comme ce jeu me déplaisait, dit dans sa correspondance Madame, mère du régent, je l'avertis franchement que, s'il ne cessait, je ne répondais pas que je ne lui donnasse un bon soufflet, et que cela serait plus tôt fait que pensé. Il me laissa tranquille. »

Un jour, Monsieur, frère de Louis XIV, en se promenant sur la terrasse de Versailles, sentit une odeur de tabac de caporal. Il entre, et trouve deux princesses atablées, à moitié ivres d'eau-de-vie, et fumant des pipes qu'elles avaient fait prendre au corps de garde des Suisses. C'étaient deux filles du roi de France.

Ce même Monsieur n'aimait pas la musique. Il n'aimait que le bruit des cloches ; mais il l'aimait tant, qu'il ne manquait jamais de passer la nuit de la Toussaint à Paris, parce que, pendant cette nuit-là, toutes les cloches sont en branle.

Mlle de Chartres, fille du régent, se promène à cheval toute la journée ; le soir, elle joue aux cartes ; le lendemain matin, elle va à Chelles pour faire ses dévotions. Une fois entrée dans le couvent, elle envoie une lettre à son père pour lui dire qu'elle n'en sortira plus. C'était un couvent des Bénédictines dont elle fut abbessé. Elle s'y amusait toute la journée avec de la poudre. Elle faisait des fusées, des feux d'artifice ; elle avait une paire de pistolets et tirait au blanc tant qu'elle pouvait.

FABLE.

L'OISEAU-MOUCHE ET LE PAPILLON.

Un papillon volage et sans expérience, S'abreuvant de parfum, de joie et d'espérance, Aimait à s'ébattre au soleil ; Il allait, butinant, et d'une aile légère, De la fleur bien connue à la fleur étrangère, Au calice blanc ou vermeil.

Un jour, un oiseau-mouche, officieux et tendre, A lui se fit de loin discrètement entendre, En trahissant ses ailes d'or : "Garde-toi, disait-il, de te perdre en la sphère Où tu prends, sans boussole, isolé sur la terre, Un rapide et funeste essor ;

"Suis-moi, car il te faut un guide dans ta course, Lequel aussi s'enivre à la suave source Du breuvage même des dieux." Il dit, mais inquiet, sur le sein d'une rose, Le papillon, troublé, furtivement se pose, Et demeure silencieux.

Il n'osait, interdit, à cette voix répondre, De peur qu'elle ne dût, quelque jour, le confondre, Se jouant de sa bonne foi ; —Et peut-être qu'aussi, non loin de l'oiseau-mouche, Un autre papillon, plus brillant, moins farouche, Causait, lui seul, tout cet émoi—

Dès lors le papillon, naguère si volage, Devint plus circonspect, plus timide et plus sage ; Dans la feuillée il vint s'enfourir ; Puis il songea, pensif, à sa gente aventure, Au charmant oiseau-mouche, à sa voix douce et pure, Puis aux fleurs qu'il devait choisir....

Mais il songea surtout que les douces paroles Sont trompeuses souvent et plus souvent frivoles, Et qu'elles sont pièges parfois ; Qu'au lieu de riposter aux voix enchanteresses, Il faut se défier de leurs belles caresses, Et savoir d'où viennent les voix.... Zouavella.

26 mars 1871.

A L'ÉTRANGER.

Revue et Chronique.

ANGLETERRE.

Dans le parlement anglais on a chaudement discuté à propos de la taxe sur les allumettes. Un nombre immense de manufacturiers d'allumettes ont porté au parlement de nombreuses pétitions contre la nouvelle taxe. Monsieur George Dixon à la Chambre des Communes, après avoir parlé assez longuement sur le budget a donné avis de motion contre cette taxe.

M. Lowe répondit à Monsieur Dixon qu'aux Etats-Unis la taxe sur les allumettes produisait la somme de deux millions de piastres et qu'elle ne nuisait point au fonctionnement des manufactures. Cependant Mr. Gladstone annonça que pour réconcilier l'opposition, on devrait retirer le projet de taxe sur les allumettes, sur les legs et les successions. Aurait-on jamais pensé que les faiseurs d'allumettes avaient d'aussi puissants amis ? Le chancelier de l'échiquier pour ne pas exaspérer l'opposition a retiré sa mesure et doit en proposer une autre à la place.

Le vingt-sept, à la Chambre des Communes, le vicomte Enfield a dit qu'il n'y avait encore aucune convention de la Haute Commission de signée. On lui demanda qu'est-ce que la Haute Commission avait réglé jusqu'à aujourd'hui, mais il refusa de répondre.

Il paraît que notre gouverneur doit donner sa démission. Une dépêche spéciale envoyée à New-York annonce que son successeur serait ou le prince Arthur ou le marquis de Lorne qui vient de s'allier à la famille royale. La nouvelle est peut-être fautive, car elle n'a pas encore été confirmée officiellement. Si elle est vraie, la rumeur qui donnait Sir John A. Macdonald pour successeur à Sir John Young, est complètement erronée.

FLORENCE.

Dans le parlement italien, on a discuté sur les garanties qu'on doit donner au Souverain Pontife. Le ministre de la justice (?) présentera prochainement un bill concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Décidément on veut absolument que l'Etat soit l'ennemi déclaré de l'Eglise ! Le gouvernement de Florence parle de garanties à donner au Pape, et ne veut pas gêner l'évêque de Rome dans la gestion des affaires spirituelles. Mais le gouvernement d'aujourd'hui sera-t-il le gouvernement de demain ?

Le Sénat veut donner au Pape toute la liberté dont peut jouir un prisonnier, mais si, après les prochaines élections, les francs-maçons, les ennemis de la religion remportent la victoire et se trouvent en majorité, qu'arrivera-t-il ? Est-ce qu'un bill ne peut pas être amendé ? Est-ce que le Pape peut raisonnablement se fier à une mesure qui, dans le courant de quelques années, peut être changée, rappelée et même complètement annulée ? C'est plus que pénible pour tout cœur catholique de voir le vicair de Jésus-Christ entre les mains des représentants d'un peuple dont une grande partie est entièrement corrompue ; entre les mains d'un parlement où des hommes qui désirent ardemment faire disparaître le catholicisme, ont le droit d'agir, de parler et de voter.

ALLEMAGNE.

Une mesure très-importante a été introduite au Reichsrath le 25 du mois dernier ; elle donne aux Diètes provinciales le droit d'initiative dans la législation. Il paraît que l'appétit vient en mangeant, or Monsieur Bismark, avec la Lorraine et l'Alsace, aimerait à posséder les cantons suisses parlant l'allemand. La Suisse a catégoriquement refusé de contenter l'envie du nouveau prince Bismark. Si la nouvelle est vraie, le discours du trône débité par l'empereur Guillaume, qui annonçait que la Prusse voulait la paix et rien de plus, contiendrait une légère erreur, puisqu'avec la paix la Prusse prendrait aussi la Suisse.

Au moment où Dollinger vient d'être nommé par 44 membres de l'Université de Munich, le chef du Libéralisme dans l'église catholique, les évêques d'Allemagne ont résolu de s'assembler prochainement à Fulda. Ils s'assemblent dans l'intérêt des catholiques allemands. Voici les points sur lesquels ils doivent s'entendre :

1° Mesures à prendre contre les prêtres et les laïques qui persistent dans leur opposition au dogme de l'Infaillibilité ; 2° Position de l'Eglise vis-à-vis du nouvel empire allemand ; 3° Convocation en automne prochain d'un synode auquel assisteront les évêques allemands, autrichiens, hongrois et polonais ; 4° Fondation de l'Université catholique projetée depuis si longtemps."

Voici une autre nouvelle qui peut donner un peu d'espoir aux catholiques... mais pas beaucoup.

Berlin, 28.—Une députation de catholiques a eu dernièrement une audience avec l'Empereur, qu'elle a prié d'intervenir pour empêcher la présente occupation de Rome par le gouvernement italien. Le bruit circulait depuis, que l'Empereur avait promis de prendre quelques mesures, mais la Cross Gazette a été autorisée de le contredire. Ce journal ajoute que la réponse donnée n'engage pas le gouvernement à une ligne arrêtée de conduite, et aucune promesse d'aucun genre n'a été faite.

ETATS-UNIS.

Le président a convoqué le sénat Américain pour le 10 de mai prochain. On croit que c'est pour examiner ce que la Haute Commission aura réglé.

Durant la semaine il est venu une foule de nouvelles annonçant les résolutions de la commission anglo-américaine, mais rien de positif, ni d'officiel ne nous est parvenu ; c'était : on pense ceci... on croit que cela est décidé... Il est à présumer que... en un mot rien de rien sur quoi on pouvait se fier. Aussi il vaut mieux attendre le prochain numéro plutôt que d'annoncer comme certain ce qui n'est que rumeur ou même que simple canard.

FRANCE.

Le Courrier des Etats-Unis, dit que la seule, la véritable cause de l'insurrection communiste n'est rien autre chose que l'abolition du prolétariat. On ne veut plus voir un ouvrier mourir de faim avec toute sa famille dans l'usine et l'atelier d'un homme entouré des jouissances que donne un luxe véritablement princier... en un mot plus de paupérisme. Depuis longtemps on veut en France "modifier les rapports du travail" et du capital, c'est-à-dire augmenter le produit moyen de la "main-d'œuvre." L'auteur de l'article en question prétend qu'on y est parvenu en Angleterre et qu'on y parviendra en France. Mais qu'il faut employer pour arriver à ce but non pas la révolution, non pas le poignard, les incarcérations et la guillotine ; mais les moyens constitutionnels, les associations de toutes sortes.

Depuis vingt ans en France, les "remueurs d'hommes ont infiltré dans les veines de tout le monde un esprit d'indiscipline que l'on a présenté comme l'idéal de la liberté et qui n'est que l'idéal du désordre." Enfin des esprits qui, il y a quelques années ne l'auraient jamais avoué, sont obligés d'affirmer aujourd'hui que les malheurs de la France viennent de l'absence complète du respect pour toute autorité.

"Il faut que cela change, il faut tout refaire."

Durant la dernière semaine les arrestations les plus arbitraires ont été continuées dans tous les quartiers de Paris. Tous ceux qui sont connus comme ayant en leur possession de grandes sommes d'argent excitent la bile des communistes et sont incarcérés par messieurs les insurgés sous les prétextes les plus futiles. L'évêché, plusieurs collèges ont été pillés, et même il y a eu des maisons presque entièrement dévastées. Le mouvement terroriste, s'il continue, va ruiner l'industrie parisienne.

"Depuis le 18 septembre, dit l'Opinion Nationale, c'est-à-dire depuis plus de six mois et demi, nos ateliers sont fermés, personne ne travaille ! Ceux qui avaient quelques avances les ont dépensées...."

"Donc, depuis six mois et demi, nous n'avons cessé de consumer sans produire... Pendant que nous cessons de produire d'autres ont pris notre place dans le monde. De sorte que le jour où nous voudrions reprendre l'outil pour gagner du pain, qui tend à manquer, nous trouverons les places vides."

L'industrie parisienne aura perdu son prestige et son rang ! —Le 24 les nouvelles annonçaient la réouverture des églises St. Roch et St. Sulpice. Les journaux communistes sont remplis d'injures à l'adresse de M. Thiers, et invitent tous les amis de l'ordre à continuer le mouvement terroriste.

Au commencement de la semaine dernière il y a eu un armistice pour permettre aux deux partis d'enterrer leurs morts. Le 25 on apprenait de Londres que plusieurs membres de l'assemblée nationale sont en faveur du duc d'Aumale comme président de la république. Le 27 le fort d'Issy a été réduit au silence. Plusieurs forts du sud de Paris sont grandement endommagés.

Le 28 un rapport officiel, émanant de la commune, dit que les pertes de la commune sont de 9000 morts, à part 3000 prisonniers.

Dimanche au soir, le 29, la garnison du fort d'Issy a pris la fuite, et est entrée dans la cité.

Le dénouement de la sanglante tragédie approche de minute en minute. Il paraît, d'après les nouvelles du 1er Mai que l'Archevêque de Paris a été mis en liberté.

Les allemands n'ont pas encore reçu la première partie de l'indemnité, et sont fermement résolus à conserver leur position jusqu'à ce que les conventions de la paix soient complètement remplies.

EDMOND ROTTOT.

LE DEJEUNER DANS LA GALERIE DE WATERLOO.

Après la cérémonie du mariage de la princesse et du marquis de Lorne, le cortège royal se rendit au château de Windsor, où la Reine avait fait préparer dans la splendide galerie de Waterloo un déjeuner digne de la circonstance. Cette galerie, construite par George IV et transformée en salle de banquet, est remarquable par les portraits qu'elle renferme.

LE CAP SPEAR ET LA BAIE DE LA CONCEPTION, TERRENEUVE.

Le Cap Spear est la partie de l'Amérique la plus rapprochée de l'Europe, il est à trois milles de St. Jean, la capitale de Terre-Neuve.

La Baie de la Conception est prise de la petite ville de Carbonear qui renferme une population de 1800 à 2000 âmes dont la pêche est le principal moyen d'existence.

LA RETRAITE DU VISON.

Cette gravure représente le vison dans les lieux solitaires et marécageux habités par les grenouilles dont il se nourrit. C'est là qu'on lui fait la chasse. Le vison est assez connu en Canada pour que nous n'en parlions pas plus longuement.

ACTES DE COURAGE.

Un grand et beau jeune homme, à la tournure distinguée, invective, au milieu du cercle qui l'entoure, ceux qui soutiennent la commune.

—"Vous avez prétendu que M. de Charette commandait les troupes qui nous ont fait fuir ; ce matin vous mentez. M. de Charette est mon parent, il n'est pas à Versailles. S'il y avait été, il est certain, du reste, qu'il aurait marché contre la canaille."

—Arrêtez-le ; à mort ! hurle la foule. —Approchez-vous, crie le grand jeune homme, vous verrez comme on assomme les bandits ; et, en disant cela il brandit sa canne.

La foule s'écarte et le jeune homme part en jetant son nom à la foule comme un défi : —Je suis, crie-t-il, M. de Cadoudal.

Le 13, un américain se présente à la gare d'Orléans et demande un billet.

Il a l'air jeune. Un garde national s'avance et lui met la main sur l'épaule pour l'arrêter.

"Bas les pattes !" crie l'outré-mer en sortant son revolver et le mettant sous le nez du fédéré.

LES FEMMES A PARIS—LES CHARMES DE LA RÉVOLUTION.

Il n'est pas rare de rencontrer dans les quartiers excentriques de Paris des bataillons de femmes, marchant deux par deux, vociférant, hurlant, le sabre au jupon et le chassépot sur l'épaule. C'est hideux et grotesque. Il n'est pas d'injures, de menaces et d'obscénités que ne vomissent ces créatures. Dans certaines rues des quartiers Lamartine, Breda, etc., on les voit le fusil en bandoulière ou sur l'épaule. Il y en a en factions à la porte de Passy.

Après les femmes viennent naturellement les enfants, qui à leur tour, se forment, à l'exemple de leurs parents, en deux camps représentant les Versaillais et les Parisiens.

Ces luttes ont lieu avec des bâtons servant de marche à des lames de couteau ou à des clous de charpentier. Dans une de ces rixes, que ces enfants arrivent à prendre au sérieux, on a eu à déplorer la mort d'un enfant de douze ans, le jeune Alexis Mercier, qui venait d'être promu au grade de capitaine ; un coup de couteau dans le bas-ventre l'a étendu raide mort ! Un autre enfant a eu un œil crevé par la pointe d'un clou.

QUELQUES DÉFINITIONS.

AVIS AUX AMATEURS.

Belle—Charmant mais inutile insecte, sans ailes, et dont les couleurs se fanent dès qu'il n'est plus au soleil.

Cœur—Article rare, qui se trouve parfois dans l'espèce, mais qui devient fatal à son possesseur, quand il ne le perd pas dans le commerce du monde.

Ménage—Art ancien que l'on dit avoir été en honneur parmi les jeunes filles et les femmes mariées, aujourd'hui entièrement hors d'usage, si ce n'est parmi le bas peuple.

Opulence—Qualité la plus respectable de l'homme.

Vertu—Habitudo maladroite d'agir autrement que le reste des hommes. Mot vulgaire, qui excite l'ilarité parmi les gens du grand monde.

Mariage—Porte par laquelle l'amant quitte les régions enchantées et revient sur la terre.

Docteur—Homme qui vous tue aujourd'hui pour vous empêcher de mourir demain.

Maison de fous—Espèce d'hôpital, où les fous reconnus sont envoyés par ceux qui ont l'adresse de cacher leur propre infirmité.

Tragédien—Individu qui se pavane sur la scène, avec un pot de ferblanc sur la tête, et se met en fureur à tant par soirée.

Impossibilité—Déjeuner sans soussises à bord d'un steam-boat.

Jury—Douze prisonniers dans une loge qui en jugent un autre à la barre.

Jeune procureur—Membre inutile de la société se fourrant partout où il n'a rien à faire parce qu'il n'a rien à faire où il devrait être.

Probité politique—Jusqu'ici les lexicographes ont négligé ce mot, le traitant comme tout-à-fait fabuleux. Pour la définition, voyez "Intérêt personnel."

Tombeau—Vilain trou dans la terre, après lequel soupirent les amants et les poètes, tout en prenant beaucoup de peine pour ne pas y entrer.

Avocat—Savant gentleman qui sauve votre bien des griffes de votre ennemi et le garde pour lui-même.

Mon cher, ma chère—Expression qu'emploient le mari et la femme au commencement d'une querelle.

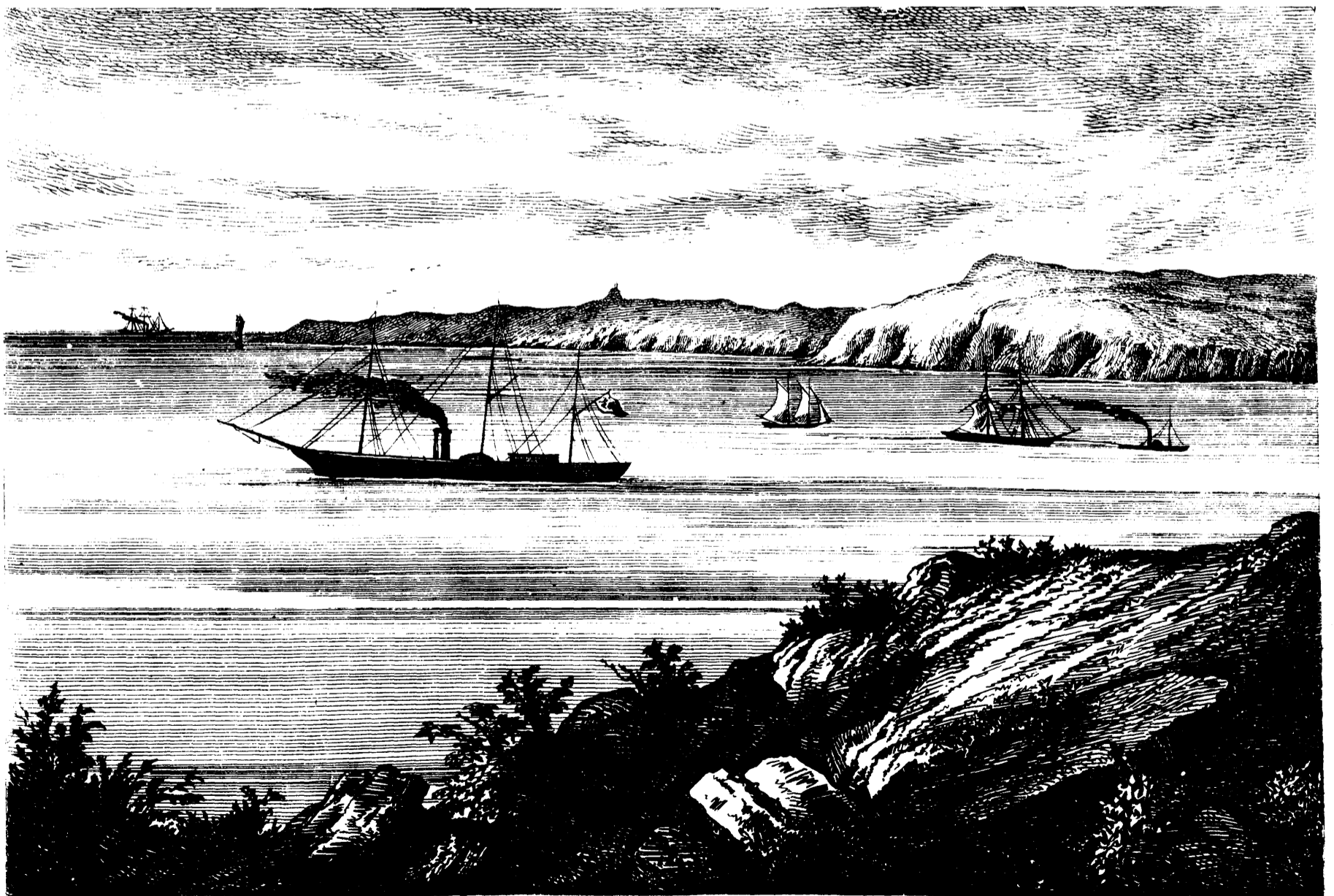
Dentiste—Individu qui se procure de quoi se mettre sous la dent en arrachant celles des autres.

Langue—Petit cheval toujours prêt à s'emporter.

Un journal américain a remarqué, que la semaine dernière on a vu à Londres quelque chose d'étrange. A l'inauguration de la Salle Albert, la famille royale assistait, mais la princesse Louise était accompagnée par le prince Arthur, et non par son jeune mari, qui marchait loin derrière elle, et qui ne put s'asseoir avec elle sous le dais royal, car il n'est pas de sang royal. C'est un manque de logique, et cette étiquette-là aurait dû les empêcher de se marier. Quand on peut ce marier avec une princesse, on peut marcher et s'asseoir avec elle.

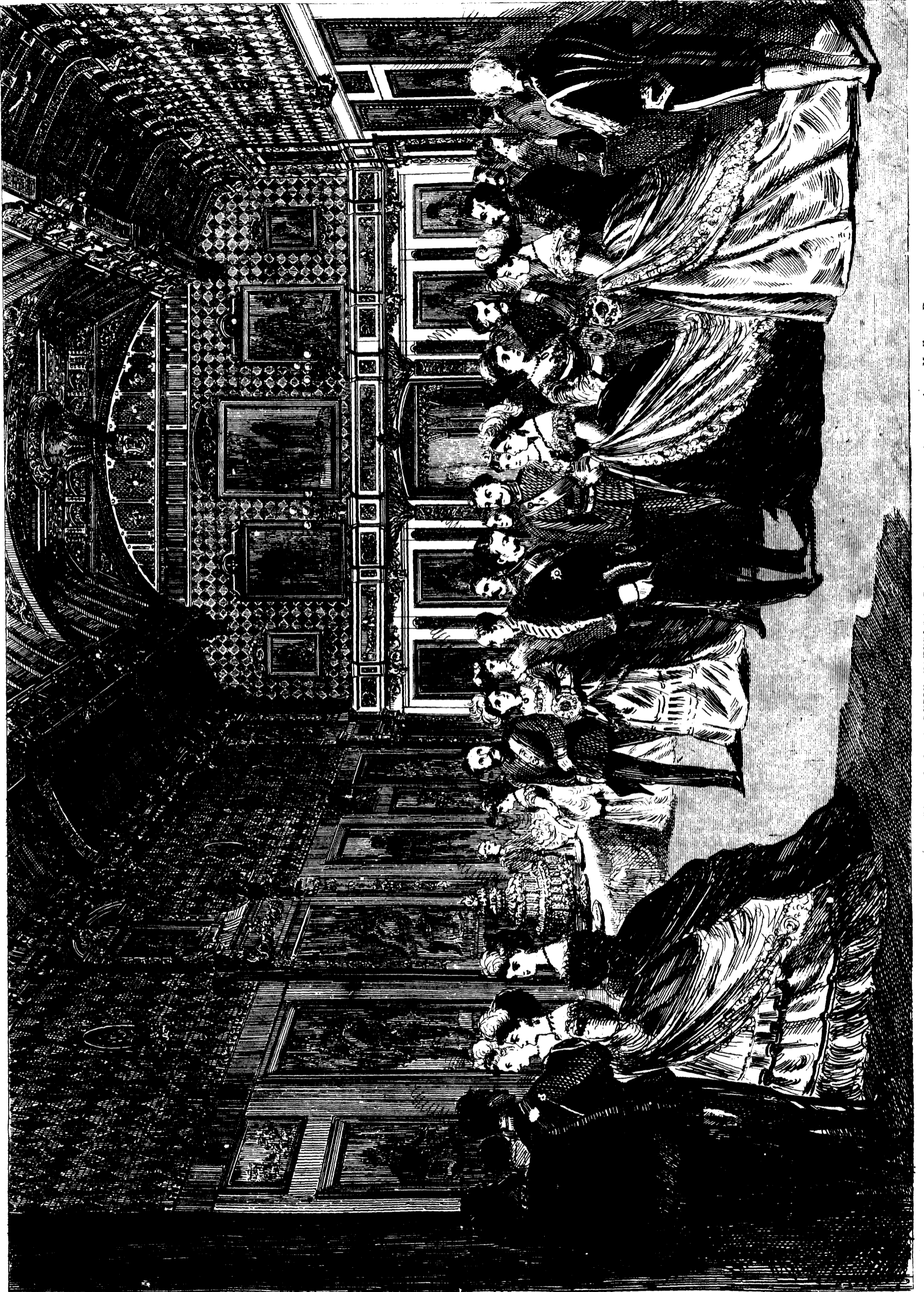


BAIE DE LA CONCEPTION, TERRENEUVE. D'APRÈS UN DESSIN DE W. F. RENNIE.



LE CAP SPEAR ET LA BAIE D'EAU DOUCE, TERRENEUVE. D'APRÈS UN DESSIN DE W. F. RENNIE.





LE GRAND MARIAGE : LE DÉJEUNER DANS LA GALERIE WATERLOO. D'APRÈS UN DESSIN DE NOTRE ARTISTE SPÉCIAL M. FRANK VIZETELLY.



Mise du sirop en moule.

La cuisson de la sève.



L'Erablière.

Le perçement des arbres.

FABRICATION DU SUCRE D'ÉRABLE.





LA RETRAITE DU VISON.

## AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE"

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Ls. Béland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Belanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Prontx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Ls. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Ls. Onellet, Instituteur.....	Nouvelle Shoolbred, Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Belleil
Rév. M. Nantel.....	St. Thérèse
Ludislas Archambault.....	L'Assomption
Theophile Paquet, marchand.....	Sault-au-Roccollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, M. P.....	Baie St. Paul
L. S. Tranchemontagne.....	Rivière du Loup, en haut
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. Lesperance, M. P.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.

## AVIS.

Nous prions nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous en avvertir, autrement nous ne nous tiendrons pas responsables des irrégularités qui pourraient en résulter.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent rendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 MAI, 1871.

## A TRAVERS LE TIMES.

Le Times de Londres interprète singulièrement l'inaction des troupes et du gouvernement de Versailles après la grande victoire du 3 avril et depuis. La défaite était si complète, le découragement si grand dans Paris qu'il eut été très-facile aux troupes régulières de s'en rendre maîtresses; on s'y attendait à l'intérieur de la grande Cité. Ses correspondants lui assurent qu'il n'y a jamais eu de meilleure occasion de s'emparer de Paris, de la soumettre et d'y assurer le règne de l'ordre. Pourquoi Thiers n'a-t-il pas profité de ces heureuses circonstances, qu'il devait connaître tout aussi bien que les écrivains du Times? Pourquoi s'acharne-t-il à se tenir sur la défensive? Pourquoi s'engager dans les lenteurs d'un siège, lorsqu'un coup de main hardi, qu'un assaut vigoureux pourrait donner raison des communiers? Thiers appréhende à Paris des difficultés insurmontables, s'il parvenait à dompter prochainement l'insurrection. Il y a là des éléments de discorde, et de dissolution qui y rendent l'autorité impossible, ou qui ne pourraient en permettre le maintien qu'au prix de sacrifices que la France n'est pas en état de supporter. Il désire sans doute, tous les jours au dire du Times, par les longueurs d'un siège, donner aux insurgés le temps de s'affaiblir en se divisant et en se dévorant, comme aux amis de l'ordre la chance de s'organiser, de se reconnaître et d'écarter cette vile populace qui prétend représenter Paris et gouverner la France. Paris se réduirait ainsi de lui-même et permettrait au gouvernement régulier de consacrer au paiement de l'indemnité allemande les sommes incalculables que nécessiterait la réduction définitive de Paris, ou le gouvernement de Paris mal dompté.

Le journal appelle ce dessein une généreuse illusion et déplore qu'un homme d'état aussi habile s'y laisse prendre. "Si, dit-il, telles sont les vues de ce ministre, sa foi doit être plus grande que son jugement, car les Communiers ont aujourd'hui conscience des immenses avantages matériels qu'ils ont gagnés durant ces quelques semaines d'anarchie, et la persuasion seule ne les engagera jamais à y renoncer. Ce conflit, suivant nous, que M. Thiers nous semble si clairement redouter est non seulement inévitable mais encore très-désirable parce que c'est le remède nécessaire pour un mal, qu'on ne peut guérir autrement. Les désastres que Louis Blanc opéra par sa plume en Février 1848, ne purent être réparés qu'en juin de la même année par l'épée du général Cavaignac."

Et cependant quelle différence entre les deux époques? Le mouvement de 1848 n'était rien, comparé aux malheurs qu'accumule en ce moment la canaille de Paris. Pas de compromis avec ces lâches et féroces révolutionnaires! Il faut les détruire ou les disperser: c'est le conseil du Times à M. Thiers.

L'Angleterre est la terre classique des assemblées publiques. On en fait à propos de tout et à propos de rien: pour la guerre, pour la paix, pour les Français, sur les taxes, pour les réformes, contre la Chambre des Lords et sur mille autres sujets. On vient d'en convoquer une pour gourmander les nobles Pairs, temporels et spirituels, qui ont rejeté le Bill destiné à autoriser le mariage d'un veuf avec la sœur de l'épouse décédée. Ce n'est pas la plus morale mais bien la plus ridicule réunion qui se soit étalée sous la calotte du ciel brumeux de Londres. L'éloquence, à la hauteur de la foule ignare qui composait le meeting, a été surtout dirigée contre les Evêques de la Chambre des Lords. On ne comprend pas que sur une question de mariage un évêque puisse avoir une autre opinion que celle entretenue par une multitude sottise, embauché ou dépravée.

Nous recommandons ce précédent au nouveau parti catholique du Bas-Canada. On devrait appeler par toute la Province des assemblées monstres pour protester contre l'Université-Laval, qui a l'audace de ne pas croire à l'infailibilité du "Nouveau Monde" et du "Journal des Trois-Rivières;" contre Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, qui a la naïveté de se croire le Chef de l'Eglise bas-canadienne et de ne pas s'incliner devant les grands hommes d'état et les grands théologiens dont la sagesse collective a produit le "programme catholique." Nous faisons la suggestion en bonne part et avec le plus grand respect: nous ne voudrions pas, pour tout au monde, attirer sur notre tête les foudres de la nouvelle église.

Peu de personnes se rappellent l'essai de révolution tenté à Londres par les "Chartistes" le 10 avril 1848: c'était une pitoyable parodie de la révolution française du 24 février de la même année. Les Chartistes étaient nombreux et se croiaient bien organisés: ils prétendaient avoir une immense Requête, revêtue de cinq millions de noms, qui demandait au Parlement un changement radical dans le gouvernement et la Constitution. C'est le 10 avril que l'on devait présenter cette requête et une procession monstre accompagnant les porteurs de la fameuse pétition, avait pour mission de lever l'étendard de l'insurrection en commençant par le pillage de la Banque de Londres.

Ces messieurs débitent toujours par là: les révolutionnaires ont un faible pour l'argent et la propriété du prochain. On les voit rarement tenter la fortune dans un pays où le gouvernement et les citoyens sont pauvres. Ils aiment mieux émigrer dans des climats plus prospères, à la recherche d'un plus riche butin. On sait l'échec misérable et ridicule qu'éprouvèrent les Chartistes, grâce à l'attitude énergique de la population et aux sages mesures de précaution prises par le gouvernement anglais. Pas une goutte de sang ne fut versée et en un clin-d'œil la multitude fut dispersée et les chefs mis sous clef. Trait curieux! Louis Napoléon, alors comme aujourd'hui exilé en Angleterre, avait endossé l'écharpe de connétable et faisait partie d'un corps de cent mille citoyens anglais armés en volontaires pour écraser du premier coup l'hydre révolutionnaire qui traversait en ce moment l'Europe et voulait lever la tête à Londres.

Le "Times" tire de ce souvenir un cruel rapprochement entre le Paris du 10 avril 1871 et le Londres du 10 avril 1848. Il affirme que les Communiers de 1871 ne sont pas plus nombreux que les Chartistes de 1848; l'élément respectable de Paris, vis-à-vis les émeutiers de la Commune, est au moins aussi considérable que le même élément à Londres dans sa proportion avec les Chartistes de 1848. D'où vient la différence du courage moral dans les deux? La réponse n'est pas favorable à Paris.

Les procédés de la Haute Commission conjointe qui siège à Washington occupent les esprits en Angleterre presque autant qu'ici. Le règlement de la question des pêcheries paraît avoir fait un pas décisif. On concéderait aux américains le droit de pêcher dans nos eaux, et de sécher et saler leur poisson sur les rives, moyennant une grosse indemnité à payer au gouvernement canadien. Cette solution a au moins du bon sens. C'est une reconnaissance formelle de nos droits, avec rente ou louage d'un privilège de pêche moyennant argent sonnante versé dans notre Trésor: ça se comprend. Mais ce qui ne se comprenait pas, c'est l'absurde arrangement mis en circulation par quelques journaux américains et complaisamment répétés ici. Il s'agissait tout simplement d'un

échange de droits de pêche; les américains venaient pêcher chez nous et nous allions pêcher chez eux! Le plus beau, c'est qu'un arbitre devait être nommé pour fixer la valeur comparative des pêcheries canadiennes et américaines, pour résoudre la différence en une indemnité à être payée par les américains ou les canadiens! Nous n'avons pas cru à la rumeur et nous nous sommes abstenus de la mentionner dans "l'Opinion Publique."

Au reste, un tel sacrifice de nos intérêts eut été inconcevable et l'œuvre exclusive de Sir John A. Macdonald. Le "Times" annonce, en effet, en termes positifs, que les membres anglais ont instruction de suivre l'avis de M. Macdonald dans la question des pêcheries.

J. A. MOUSSEAU.

## EXPLICATIONS DE M. BEAUSOLEIL.

Fidèle à l'habitude que nous avons prise de provoquer des discussions et des explications qui peuvent être utiles au pays, nous avons posé une question à M. Beausoleil au sujet de ses théories sur la protection; nous lui avons demandé son opinion sur l'effet de la protection contre l'Angleterre et du libre échange avec les Etats-Unis.

Voici comment M. Beausoleil répond à notre question.

Après avoir établi que l'abondance des capitaux, en Angleterre, la facilité de l'escompte, la modicité des salaires et le bon marché de la houille, donnent aux manufacturiers anglais des avantages contre lesquels nous ne pouvons lutter, il prétend que la hausse causée par la guerre civile aux Etats-Unis dans le prix de toutes choses, nous met en état de soutenir avantageusement la concurrence contre leurs produits.

Il en conclut qu'un système basé d'un côté sur la protection contre les produits anglais, et de l'autre sur la réciprocité avec les Etats-Unis, nous serait extrêmement avantageux dans notre état actuel. Il nous donnerait tous les avantages de l'annexion sans aucune de ses charges. Mais il ne croit pas qu'un pareil système soit possible tant que nous serons colonie, vu que l'Angleterre ne peut nous permettre de taxer ses produits au profit des produits américains, et il ne croit pas non plus qu'elle nous accorderait notre indépendance sans exiger des garanties que ses intérêts n'en souffriraient pas: de sorte que dans un cas ou dans l'autre, soit que nous restions colonie ou que nous devenions indépendants, nous ne pouvons songer à l'établissement de ce tarif différentiel.

Quant à l'annexion, il pense qu'elle "ne nous offrirait aucun avantage qui ne fût balancé par une charge. Si elle nous donnait des marchés, elle nous imposerait aussi des taxes. Nous perdriions l'avantage d'une main d'œuvre moins coûteuse, d'une vie à meilleur marché et de taxes moins lourdes."

"Tel étant l'état exact des choses, nous concluons que la seule politique rationnelle est un tarif protecteur—que la constitution nous accorde le droit d'adopter—mais qui frappant également les produits étrangers, assure aux Canadiens le contrôle de leur marché, crée une industrie proportionnée aux besoins toujours croissants du pays, qui aide au développement de nos immenses ressources et à la colonisation du territoire sans bornes que nous possédons."

Les partisans de l'annexion et de l'indépendance auront sans doute quelque chose à répondre aux propositions émises par M. Beausoleil, et ceux qui sont pour l'indépendance et la protection trouveraient peut-être moyen de concilier ces deux systèmes; mais il est incontestable que la thèse de ce monsieur est appuyée sur de fortes raisons. On peut différer d'avec lui sur certains points, ne pas admettre toutes ses propositions ou les conclusions qu'il tire quelquefois de certains faits, mais quelles que soient les phases que nous sommes destinés à traverser, un grand nombre de personnes croient que l'application du système préconisé par M. Beausoleil est pour le moment le seul moyen de donner la vie à notre industrie nationale et par conséquent de sauver le Bas-Canada.

Plût au ciel que les luttes religieuses dont on nous menace fussent bientôt remplacées par des discussions sur ces questions importantes, traitées par M. Beausoleil, qu'au lieu de se diviser en Ultramontains et en gallicans, le Bas-Canada n'eût d'autre programme que le progrès de l'industrie. Que plutôt les annexionnistes, les indépendants, les protectionnistes et les libre-échangistes formulent leurs idées, qu'ils lèvent chacun leur drapeau et qu'ils fassent appel au patriotisme et à l'intelligence des Canadiens-français. Que chacun vienne avec un projet, un moyen d'empêcher l'émigration de nos compatriotes et de promouvoir l'industrie et l'éducation pratique au sein de notre population, qu'on soulève l'opinion publique sur ses questions, et nous en serons. Mais, de grâce, qu'on ne jette pas notre pays, déjà assez malheureux, dans des luttes désastreuses, qu'on nous délivre des discussions religieuses. Nous avons bien assez à faire, il me semble, sans assumer la mission des Evêques qui n'ont pas besoin de nous pour conduire l'église.

L. O. DAVID.

## ÉMIGRATION.

FICTION ET REALITÉ.

Un de nos compatriotes, vivant aux Etats-Unis, nous envoie sous ce titre une étude pleine de renseignements précieux, et que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs.

## L'HOTEL DE NIORRES.

Notre prochain numéro aura un supplément contenant la fin de ce roman.

M. Bétournay nous prie de croire qu'il n'a pas fait les avances que nous lui avons prêtées au sujet de la circulation de notre journal. Nous n'avons aucune objection à croire que nous avons mal compris. M. Bétournay ne peut nous reprocher d'avoir donné de l'importance à ses paroles à cause de la position qu'il occupe.

Nous publierons à l'avenir le résultat des travaux de notre agent, M. Dumas, dans les paroisses où il passera. Nous devons dire immédiatement qu'à Longueuil ce n'est pas 50 mais 60 abonnés que nous avons. A tout seigneur tout honneur. Dans tous les cas le district de Montréal promet de ne pas rester en arrière du district de Québec.

Nous avons reçu un journal publié en langue anglaise et française à la Louisiane dans les intérêts du parti républicain. Nous avons trouvé dans ce journal un éloge flatteur du talent de M. Pabé Casgrain et la péroraison du beau discours qu'il prononçait, il y a quelque temps, dans la cathédrale de Québec en faveur de la France.

## ETUDE DE MŒURS.

M. FLIBOCHON.

C'est un être admirable que ce monsieur Flibochon, charmant, incomparable.

La première fois que je le vis, c'était sur un des quartiers fashionables; il était ganté, ficelé, tiré à quatre-épingles et fumait voluptueusement un pur cigare de la Havane. Toute sa physionomie respirait un air de superbe grandeur, et un sourire protecteur et bienveillant illuminait sa belle figure. Et la barbe donc! De légers favoris noirs, soigneusement étirés et frisés, encadraient ses joues colorées et vermeilles. En outre de cela, ce qui est absolument indispensable à tout fils de bonne famille, une magnifique petite canne à pommeau d'argent doré, gravée aux armes de la famille Flibochon, couronnait la toilette de monsieur Francis.

Je passais par hasard avec un compagnon qui avait l'honneur de connaître notre illustre personnage, et soit curiosité, soit autrement, je lui témoignai le désir de faire une aussi digne connaissance.

—Rien de plus facile, me dit mon ami, et comme monsieur Francis Flibochon passait à nos côtés la tête haute et le regard en feu, il crut pouvoir l'interpeller poliment :

—Francis....

Point de réponse.

—Monsieur Francis Flibochon....

—Qu'est-ce?... Qui m'appelle?... Ah! tiens, c'est toi, mon cher Philippe. Comment te portes-tu, depuis si longtemps que j'ai eu de tes nouvelles? Toujours garçon?

—Ma foi, oui.

Flibochon me lança une œillade sévère, je m'approchai.

—J'ai l'honneur de vous présenter monsieur..., lui dit mon ami.

—Charmé de faire votre connaissance, monsieur. Vous êtes sans doute fils ou parent de l'honorable....

—Pardou, monsieur, je suis de la campagne et mon père est cultivateur.

—Ah! oui? Hein.... et Flibochon se mit à siffloter d'un air distrait. Après un moment de pause :

—Beau temps aujourd'hui?

—Oui, très-beau.

—A propos vous autres, vous n'avez pas quelque idée qui vous tourmente?

—Non.

—Eh! bien, moi, j'en ai une terrible.

—Quoi donc?

—Ah! une idée terrible, irréalisable, qu'il me faut chasser à l'instant; j'en ai l'esprit horriblement fatigué. Souffrez donc que je vous quitte.

Flibochon partit.

—Comment se fait-il donc qu'il ait l'esprit fatigué? demandai-je à Philippe.

—Pauvre garçon! exclama-t-il.

Le lendemain, comme je m'en allais à mes occupations, je sentis une main s'appuyer familièrement sur mon épaule. Je me retournai, c'était Flibochon. Bien surpris d'un pareil honneur, je n'en pouvais croire mes yeux, quand j'eus bien vite le mot de l'énigme. Nous étions dans une toute petite rue et il n'y avait personne.

—Comment vous portez-vous aujourd'hui, monsieur? Et ce disant, Flibochon me secouait la main à m'en rompre le poignet.

—Assez bien, je vous remercie.

—Tut, tut, tut, assez bien, ce n'est pas cela qu'il faut dire. Il faut dire très-bien, oui, très-bien. Tenez, allons cimenter notre nouvelle amitié; il y a justement ici, en face, un restaurant....

—Merci, je ne prends rien.

—Comment, vous ne prenez rien?

—Rien du tout.

—Venez jouer une partie de quilles ou de billards.

—Je ne joue pas.

—Venez au moins faire quelques visites?

—Je n'en ai point le temps, j'ai des affaires à régler.

—Ah! si c'est comme cela, il n'y a rien d'étonnant à ce que vous vous disiez assez bien. N'importe, de quel côté allez-vous?

—Par ici.

—Je vais aller vous reconduire.

—Je vous suis bien obligé, mais je suis un peu pressé.

—Ça m'est égal. Je parie que je marche plus vite que vous?

—Je serais bien fâché que vous vous dérangiez pour moi.

—Non, non, pas du tout; je vous suis.

Puis Flibochon me fit signe d'un geste de me placer à ses côtés.

Je ne pus m'empêcher de l'examiner un peu.

—C'est sans doute cette chaîne de montre que vous regardez ainsi? C'est un bijou d'une grande valeur, et....

—Regardez donc, monsieur Flibochon.

—Non, non.... c'est une chaîne d'un grand prix qui m'a été apportée d'Europe. Par la même occasion, j'ai reçu ces boutons, puis cette épingle, puis cet anneau qui est un petit chef-d'œuvre. Regardez plutôt.

—Oui, c'est bien beau.

—Mais qui donc voyons-nous venir là-bas? Ah! oui, j'y suis. C'est Madame X. avec sa petite fille; elles sont accompagnées de monsieur H. Quel imbécile!

—Je croyais que c'était un homme très-respectable et très-haut placé que ce monsieur?

—Très-haut placé, oui; il le doit à des faveurs particulières. Quant à sa respectabilité, elle est douteuse. On dit que son ménage va mal, qu'il maltraite ses gens....

—Prenez garde à vous, monsieur Flibochon, vous parlez là d'un homme que tout le monde respecte.

—Ponah! Qu'est-ce que cela me fait à moi? Je dis ce que je pense, voilà!.... Que madame X. a l'air commune! Dites-moi donc un peu pourquoi cet accoutrement bizarre? Quel visage de dévoté! Ah! vraiment, c'est bien stupide de vouloir se montrer avec un extérieur pareil.

—Monsieur Flibochon, je ne permettrai pas qu'on méprise ainsi une personne que je respecte; madame X. est la sœur de ma mère.

—Ah!

—Et si vous ne vous rétractez à l'instant, je me charge de vous administrer un remède efficace.

—Je ne me rétracte jamais, et si vous désirez quelque chose de ma part, je suis prêt à vous le donner. Et pardieu! vous l'aurez bonne.

—A la bonne heure! Retirons-nous un peu à l'écart....

—Quoi! vous prenez ça au sérieux? Au reste, je suis un peu occupé aujourd'hui, je n'ai pas le temps de m'amuser beaucoup; je vous prie de recevoir mes excuses.

\*\*

Flibochon est un peu voyageur; c'est un coquet universel. Il a tout vu, il connaît tout.

Un jour, je le rencontre, il paraissait énormément fatigué. La sueur lui ruisselait sur les tempes.

—D'où venez-vous donc, Monsieur Flibochon?

—Imaginez-vous que j'arrive d'un des endroits les plus célèbres dans l'histoire du pays, où s'est livré un des combats les plus mémorables. Je me suis informé auprès des habitants où pouvait se trouver l'ancien champ de bataille; aucun n'a pu me dire où c'était. Ils me regardaient tous avec un air hébété. Pauvres innocents! Ne pas savoir une pareille chose. Imaginez-vous donc.... Ah!

—Mais d'où venez-vous?

—Dame, je viens de Carillon, près du lac des Deux-Montagnes.

\*\*

Il existe une mode qui se répand assez et qui consiste à marcher les jambes en *top-à-chapeau*; savez-vous d'où ça vient? C'est Flibochon. Il arriva une fois qu'un individu qui avait mal aux jambes se vit obligé de marcher de la sorte. C'est cela, se dit Flibochon; voilà un homme remarquable, il marche autrement que les autres; et il fit comme lui.

Mais c'est là une des moindres qualités de notre héros. Il lui arrive aussi d'écrire.

—Lisez donc ceci, me dit-il un jour, en me présentant un journal.

—Est-ce de votre composition?

—Oui, c'est un nouveau genre, une bagatelle, une petite causerie.

Je lus.

—Je ne vois guère où vous voulez en venir, monsieur Flibochon.

—Non? C'est étonnant; pourtant, ça me paraissait si clair. Oh! c'est que, voyez-vous, j'étais un peu *assoupi* ce soir-là; ma chandelle éclairait mal....

—Ah! oui, je suppose. Mais vous continuerez cela, monsieur Flibochon?

—Oh! oui, si l'on est assez patient pour me lire.

\*\*

Flibochon est le lion du jour. En tous lieux il est d'une galanterie merveilleuse. Dans les rues, il ne marche qu'en courbette et en salutation; il ôte son chapeau d'une manière tout-à-fait gracieuse.

Mais c'est dans un salon qu'il est surtout remarquable. Sa conversation ne tarit pas; les personnes présentes, du reste, lui fournissent un ample sujet. Est-il auprès d'une jeune dame :

—Vous rappelez-vous, madame, les heureux moments que nous avons passés ensemble, lorsque j'étais votre préféré?

Puis payant d'audace, d'un geste il impose le silence, et cela pour raconter avec emphase et une volubilité effrayante une histoire de revenants ou une page d'un des derniers romans parus.

Quelquefois il se permet de parler de Napoléon I.

—Comme il devait avoir la voix forte, se dit-il, pour commander à cent mille hommes à la fois!

Flibochon veut se mêler à tout; malheureusement, il a été galant toute sa vie, et il ne sait que cela. Parle-t-on de géographie, il place Paris en Chine et Londres au Pérou; cite-t-on quelques événements récents, il en a été témoin; mais c'est d'une toute autre manière que vous le dites, que le fait s'est passé.

\*\*

Enfin, je vous ai parlé de monsieur Flibochon sans vous dire ce qu'il était en réalité. Naturellement, il ne vous le dira pas lui-même, et il faut quelqu'un qui le connaisse à fond pour vous en dire quelque chose.

Flibochon n'a pas d'ancêtres; personne ne sait d'où il vient. Seulement, un bon jour, il fit son apparition, et c'est de cette époque que date sa renommée. Pauvre commis ou mauvais clerc, je ne sais trop, il s'est enhardi peu à peu et a fini par

pénétrer partout, même où il n'a pas d'affaires. Peut-être pourrait-on l'accuser de voler la société; j'aimerais mieux voir l'accusé de voler son tailleur et les manières de ses maîtres, car c'est comme cela qu'il est parvenu.

Il est ainsi méprisé des uns, admiré des autres.

Vient-il à mourir :

C'est bien malheureux, se dit-on, c'était un fameux garçon. E. T.

## CAUSERIE.

Nina, que je crois reconnaître un peu de son air de famille, n'a pas seule le privilège d'aimer le printemps. Je l'aime aussi moi. Mais il me donne un *bleu* épouvantable. Le printemps, c'est la jeunesse, ou mieux, c'est l'enfance de l'été, à moins que ce ne soit l'été enfant. Est-ce du neuf ça? qui donc a osé dire : *Nil novum sub sole*.

Or, voici quelques-unes des pensées *bleues* que ce barbare enfant m'apportait : je cite un extrait des lignes rêvées que j'écrivais un de ces soirs passés : « Reviens, ô ma douce mélancolie. Parle-moi comme une mère berce son enfant, comme ma mère me berçait aux jours heureux de mon enfance. Souris-moi comme elle me souriait, lorsqu'assis sur ses genoux j'enlaçais son cou de mes deux petits bras d'enfant. Chante pour engourdir ma triste soif, comme elle chantait pour faire tarir mes pleurs.

« Enfant, mes jours coulaient calmes comme les ondes d'un ruisseau; mon ciel ignorait l'orage et la tempête. Ma journée s'écoulait pleine de cette gaîté enfantine, enluminée de ce parfum d'innocence et de candeur, inconnus, hélas! à des âges plus avancés.

« Mon Dieu! pourquoi donc ne suis-je plus enfant? Et quant venait le soir, j'allais m'agenouiller aux pieds de ma bonne mère, et joignant mes petites mains, j'adressais au bon Dieu la prière qu'elle m'avait apprise, j'embrassais tendrement mon père et ma mère, et mon sommeil, que traversaient parfois de grands songes, faisait suite au bonheur de ma journée.

« Que l'on est heureux, enfant!

« Un jour, le plus beau de ma vie, j'étais admis au festin des anges, et moi pauvre enfant de la terre, grain de poussière jeté dans l'immensité, je recevais en mon cœur le Roi des Rois, celui qui, d'une parole a fait le monde et ses merveilles. Jésus aime les petits enfants, et il commande qu'on les laisse venir à lui. O mon âme, si te souvient encore de ce baiser divin! et si te sens encore frémir au souvenir des délices inénarrables dont tu fus inondée!

« Souvenir, éveille-toi souvent en moi, et retrempe ma pauvre âme qu'a desséchée le soleil d'un autre âge! »

\*\*

Est-ce bête un peu d'avoir des chagrins comme ça, à propos de... du temps!

« *Cri non*, il faut qu'un *concoquin* soit drôlement bâti. »

\*\*

Ce qui n'a pas peu contribué à faire monter mon *spleen* au *doloroso*, c'est le bal des vieux garçons. Hélas! le célibat, le plus noble et le plus saint état moral, croulé! Vieux garçons, mes frères aînés, que faites-vous? Qu'est donc devenue votre antique prudence? Malheureux, vous avez livré notre forteresse, la solitude; l'ennemie est entrée; déjà, ses bombes ont incendié plus d'un cœur réputé invulnérable; je vois le camp jonché de blessés, et le reste des hommes valides, loin de fuir le danger, s'y exposent d'eux-mêmes.

Amour, tu détruisis Troie, tu détruiras aussi le célibat!... Attention : *Amare et sapere, via deo ascenditur*.

Assez sur ces misères; passons à un sujet plus grave, les élections. A ce propos, en 1870, j'écrivais pour un journal que mon ami L.... et moi avions commencé à fonder, et qui est encore à l'état futur; j'écrivais, dis-je, les *philosophiques* considérations qui suivent : (hum!)

« Lire un conseiller, un maire, un membre au Parlement, est une des prérogatives du peuple. Elire, c'est choisir. Or, faire un choix donne, pour un peuple de même que pour un individu, la mesure de son intelligence et de sa moralité. Elire un homme de paille, ou médiocre, élire un homme de mœurs équivoques, est une preuve irréfragable que l'électeur, intellectuellement ou moralement, vaut moins encore que le sujet élu, puisque le peuple, en déléguant tel individu, prétend déléguer son supérieur.

« Si le peuple, qui a le sens droit, n'était préjugé, il suivrait invariablement ces idées de première évidence, et le niveau de la représentation, soit municipale, soit nationale, s'éleverait en conséquence.

« Mais le peuple est plein de préjugés et de caprices. Il rejette tel homme parce que tel homme n'est ni cordonnier, ni menuisier, ni épicière, et qu'il est avocat, ou médecin, ou notaire. « Je n'en veux point, dit le peuple, cet homme est instruit; il me foulerait! » et il envoie au conseil de la cité ou de la nation tel individu bon cordonnier, bon menuisier, bon homme de métier peut-être, mais triste conseiller, maigre représentant. Celui-là fera que, ou, bon aux stupides mugissements, écornera vainement de côté et d'autre.

« Peuple, tu sais le proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » — Ah! bien, change-le comme ceci : *Dis-moi qui te représente, je te dirai qui tu es*.

« Si le peuple est intelligent, s'il est bon, probe, moral, il élira un homme qui a ces qualités; s'il est grossier, ignorant, préjugé, il élira un homme à son image et à sa ressemblance. Peuple, à toi les conclusions. »

Un mot et j'ai fini — A propos de la fameuse *ruade* que le Cheval de Rouville a faite à la *grammaire* française dans l'Ordre d'il y a quelques jours, notre M. P. pour P. Q., un autre Robert le Diable, s'est fort amusé. On m'assure que quand il lut le « vous *oyent* » de la docte lettre, il s'écria doctement : « Ah! l'imbécile, il ne connaît pas son *participle passé*, lequel ne prend jamais de t — il fallait écrire : « vous *oyez*! »

Et pourtant Rouville déléguera encore son Cheval et son homme sans t. — Le peuple a peur d'un homme qui sait un peu écrire et parler sa langue.

Trois ou quatre révérences aux lecteurs... aux lectrices... donc? — des... amitiés.

Marieville, 24 avril.

JOSEPH.

PARVENU. — Un individu est arrivé à Nashua il y a quarante ans, et a achetés un panier pour ramasser les guenilles. Devinez combien il vaut maintenant?

—Un million?

—Non, il doit encore le panier!



ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### PROLOGUE.

I.

Un froid intense faisait craquer la neige sous les pas rapides des piétons qui, dans la nuit du vingt-quatre décembre, mit sept cent cinquante-cinq, se dirigeaient, renfrognés dans leurs fourrures, vers la cathédrale de la bonne ville de Québec.

La cloche du lourd beffroi dont la silhouette se dessinait nettement sur un ciel bleu tour semé d'étoiles étincelantes, rendait un son mat et sec qu'étouffait encore une épaisse couche de neige dont les millions de parcelles cristallines scintillaient sur la terre gelée, comme autant de vers luisants; tandis que la lumière pâle de la lune estompait les larges ombres de la cathédrale sur la grande place de l'église.

Chacun se hâtait. Au la bise mordait les joues rouges des femmes sous la capote de leurs pelisses chaudement doublées d'ouate; et les bons bourgeois sentaient leur barbe frémir rapidement par suite d'une respiration fréquente que doublait leur marche précipitée.

Puis, si l'on allait si vite, n'était-ce pas aussi pour arriver plus tôt à l'église, toute illuminée depuis la grande porte jusqu'à l'autel, en l'honneur de l'Enfant-Dieu?

Où certes; et les derniers tintements de la cloche, se mêlant aux grincements de la corde que le froid avait raidie et qui gemissait haut en frottant l'une des parois du clocher, annonçaient l'approche du service divin.

Déjà même on pouvait entendre du dehors le refrain joyeux de l'un de ces vieux noëls que nous ont légués nos pères de France, et que nous conservons précieusement. Aussi frappait-on vite du pied le parvis de l'église pour y secouer la neige amassée durant la marche; car on entendait du dehors les franches voix de jeunes enfants de chœur qui chantaient, à pleins poumons, dans la cathédrale:

« Ça, bergers, assemblons-nous. »

La pesante porte de chêne venait de se refermer sur le dernier des arrivants, quand elle fut rouverte pour donner passage à un vieillard et à une petite fille, qui avaient dû refouler, tous deux, le courant des fidèles pour sortir ainsi de l'église au moment même où presque toute la population de la ville y entrait.

Comme il lui avait fallu jouer quelque peu des coudes pour se frayer un passage, l'homme importun, cause de ce dérangement imprévu, avait arraché des murmures aux vieilles devotes agenouillées dans la grande allée; et celles-ci, qui égrenaient leur chapelet, ne s'étaient déplacées qu'en marmottant une menace entrecoupée d'un lambeau d'Éccl.

L'homme et l'enfant qui le suivait s'étaient rendus des premiers à l'église.

Ils s'étaient avancés vers l'autel pour s'agenouiller le plus près possible d'une arche tout ornée de fleurs où reposait un petit Jésus de cire dont la vue faisait ouvrir bien grands les yeux des bambins qui avaient arraché des parents la permission d'assister à la messe de minuit.

Il y avait à peine quelques minutes qu'ils étaient arrivés, lorsque la petite fille, dont la figure pâle par la misère prenait des tons de marbre blanc à la lumière des cierges, se pencha vers le vieillard aux habits duquel elle se retint en disant d'une voix faible:

— Oh! que j'ai faim, mon papa! Tu m'avais dit, pourtant, que l'enfant Jésus nous voudrait bien donner du pain!

L'homme n'avait pas répondu. Mais il s'était tourné vers sa fille, et avait jeté sur elle un long regard de tendresse douloureuse; puis un frisson nerveux avait passé sur sa figure, et l'on avait pu voir deux grosses larmes glisser sur ses joues haives pour aller se perdre dans ses longues moustaches grises.

Et prenant la petite fille par la main, il s'était relevé péniblement pour sortir du saint lieu.

Chacun les regardait.

Le vieillard, manchot du bras droit, était fièrement drapé dans une vieille capote militaire usée jusqu'à la corde, mais dont les déchirures, cicatrices du temps, soigneusement recousues, annonçaient la dignité en lutte avec l'indigence. La croix de l'ordre de Saint-Louis brillait sur sa poitrine.

Quant à la petite fille, une légère robe d'été que recouvrait, en guise de pelisse, un reste d'habit d'officier, dont certains vestiges des parements de couleurs trahissaient la glorieuse origine, revêtait à moitié son corps grêle et transi de froid.

Ses méchants bas, trop souvent ravandés, laissaient voir, par de nombreux accrocs que l'aiguille industrielle avait vainement voulu refermer, les pauvres frêles jambes de la petite, toutes blêmes par les caresses sornioles de la gelée; pendant que les soldiers, privés de leurs boucles, semblaient se complaire à mettre en contact immédiat avec la neige les mignons pieds qu'ils auraient dû si soigneusement protéger.

C'était une courte mais navrante histoire que celle de leur misère.

Vieux débris des guerres occasionnées par

les successions d'Espagne et d'Autriche, M. de Rochebrune avait émigré au Canada, où il avait été d'abord enseigne, puis lieutenant d'une compagnie de la marine, à venir jusqu'à l'été de dix-sept cent cinquante-cinq.

C'était un pauvre officier de fortune. Il n'avait pour tout bien qu'une petite rente qui venait de s'éteindre par la mort de sa femme. Or, comme le faisait remarquer M. Dorcil dans une lettre du 29 octobre 1758, adressée au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, il était presque impossible à un lieutenant dont le traitement n'était que de cent quinze livres par mois de ne pas mourir de faim, vu la disette qui sévissait dans la colonie. On s'imaginera donc sans peine que le vieux gentilhomme et sa fille se trouvaient dans une gêne extrême depuis la mort de Mme. de Rochebrune, arrivée en dix-sept cent quarante-huit.

Le vieux officier vécut ainsi tant bien que mal jusqu'à l'été de mil sept cent cinquante-cinq, pendant lequel il perdit le bras droit à la glorieuse bataille de la Monongahéla, où huit cents canadiens et sauvages remportèrent une victoire complète sur les douze cents hommes commandés par Braddock.

Rendu invalide par ce dernier malheur, M. de Rochebrune se vit obligé de quitter l'armée et fut mis à sa demi-solde vers la fin de l'été de mil sept cent cinquante-cinq.

Depuis quelques mois cependant, une grande famine sévissait à Québec, par suite des malversations et du pillage dont on se livrait à l'endroit de l'intendant Bigot et ses amis Péan, Deschenaux, Cadet, et autres fonctionnaires-vautours de cette trempe.

« On s'arrachait le pain à la porte des boulangers, » dit l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*. (1)

« On voyait souvent les mères déplorer de n'en avoir pas assez pour donner à leurs enfants, et courir à l'intendant Bigot, implorer son secours et son autorité. Tout était inutile; il était assiégé d'un nombre d'adulateurs qui ne pouvaient comprendre, au sortir de des abondants et délicats repas qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim. »

On paya intégralement au vieux officier ses deux premiers mois de pension.

Mais lorsqu'on commença d'octobre, il alla chez M. Péan, capitaine et aide-major des troupes de la marine, pour toucher sa demi-solde, on lui en fit attendre le paiement jusqu'à la fin du mois.

Puis, on ne lui donna plus rien.

C'est alors que la misère força la porte de l'invalide.

Trop fier pour demander un secours que de plus riches compagnons d'armes lui auraient octroyé avec plaisir, M. de Rochebrune, au contraire, voulut cacher sa pauvreté, ferma sa porte à tous, et ne sortit plus que pour faire quelques tentatives auprès des commis de Péan, lesquels, de concert avec leur maître, et intéressés comme lui au pillage des deniers du roi, surent toujours éconduire l'officier en retraite avec de menteuses promesses.

Il essaya bien alors de faire parvenir ses plaintes jusqu'à Bigot, mais il en fut empêché par le secrétaire de l'intendant, Deschenaux, qui, du reste, était probablement de connivence avec son maître.

« L'impitoyable Deschenaux, toujours alerte, » dit l'auteur du *Mémoire* déjà cité, « écartait tout ce qui pouvait nuire; on s'enquerra, avant de faire parler à l'intendant, de ce que l'on voulait lui dire; les bonnes gens avouaient le sujet pour lequel ils venaient; alors on les faisait parler à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter et les menaçait de les faire mettre en prison. « S'ils persistaient de vouloir parler à l'intendant, il allait le prévenir et les dépeignait comme des rebelles; on les faisait approcher, on n'écoutait point leurs raisons, « on les maltraitait, et ils se trouvaient encore heureux de n'être point emprisonnés; en sorte que personne n'osait se plaindre. »

Aussi, quel ne dut pas être le désespoir du vieux militaire, le soir où il rentra chez lui, après sa dernière et infructueuse démarche auprès des indignes fonctionnaires devant lesquels tremblaient presque tous les honnêtes gens du pays!

On était rendu au quinzième jour de décembre.

L'hiver s'annonçait rigoureux, et le bois manquait complètement au logis. La famine avait porté les vivres à un prix excessif dans la ville, et c'est à peine s'il restait à M. de Rochebrune un œu sur le dernier paiement qu'il avait touché!

La petite Berthe, sa fille unique, âgée de treize ans, avait d'autant plus froid, dans cette maison dont le foyer désert attendait vainement la visite du feu, qu'elle manquait tout-à-fait de ces bons vêtements que les mères attentives tirent de la profonde armoire au linge, alors que les enfants joyeux veulent aller s'ébattre sur la première bordée de neige que nous apportent les brouillards de novembre.

Berthe avait, le printemps précédent, donné ses vêtements d'hiver, un peu passés, à une petite pauvresse. La demoiselle de Roche-

brune ne se doutait pas que l'hiver suivant la verrait aussi dénuée de tout que cette mendicante qu'elle secourait alors.

Le père et la fille vécurent, du douze au vingt de décembre, de petites provisions que M. de Rochebrune s'était procurées avec la minime somme qui lui restait; celui-ci osant à peine prendre, chaque jour, deux ou trois bouchées de pain sec, afin de permettre à sa petite Berthe de satisfaire un peu son appétit.

Lorsque l'enfant remarquait l'extrême frugalité de son père, celui-ci répondait que son âge et le soin de sa santé ne lui permettaient pas de faire aucun excès de bonne chère, et que ce sévère régime lui allait bien mieux.

Pour preuve, il prenait Berthe sur ses genoux et la faisait sauter en chantant.

Mais lorsqu'il sentait les mains froides de son enfant glacer les siennes, les larmes lui montaient aux yeux, et il se détournait pour pleurer sans être vu.

Le matin de la vingtième journée de décembre, le malheureux père s'aperçut qu'il ne restait plus que quelques sols, juste assez pour suffire à la nourriture de Berthe durant trois ou quatre jours.

« Je jeûnerai complètement, se dit-il.

Et lorsque l'enfant cassait, le matin, de ses doigts gonds, le morceau de pain qui représentait son déjeuner, son père lui affirmait que, s'étant levée avant elle, il l'avait aussi devancée pour prendre son premier repas.

Quand arrivait le midi, le vieillard disait n'avoir pas faim à cette heure de la journée.

Et comme Berthe était au lit quand il rentrait le soir, il était censé souper seul.

Le matin de la veille de Noël, Berthe n'eut pas assez de pain pour son déjeuner. Elle en demanda d'autre. Il n'en restait plus!

Le père, qui la regardait manger, laissa tomber sa tête sur la table où il était accoudé, et pleura.

L'héroïque vieillard n'avait pas pris autre chose que de l'eau froide depuis quatre jours! L'enfant vint entourer de ses petits bras le cou de son père, et lui demanda pardon, en l'embrassant, de lui avoir causé de la peine.

Les sanglots du vieillard redoublèrent, puis il tomba dans un état d'extrême prostration. Quand les forces lui revinrent un peu, il vit que sa fille, endormie par le froid et la faim, s'était assoupie sur ses genoux. Il la déposa bien doucement dans son petit lit tout glacé, la recouvrit avec soin, et reprit sa place auprès de la table.

Les tiraillements aigus de la faim montaient maintenant de l'estomac au cerveau du vieillard exténué; et la fièvre des hallucinations se mit à faire tourner sa pensée comme une roue sous son crâne.

Il lui vint d'abord un désir de suicide qu'un reste de raison, dont la lueur brillait encore dans un recoin de sa tête, lui fit repousser aussitôt.

Ce fut ensuite une idée de vengeance qui succéda à la première. Et les noms de Bigot, de Deschenaux et de Péan passaient sur ses lèvres avec de sanglants reproches et d'affreuses menaces.

Enfin le sommeil le reprit et il s'endormit de nouveau.

L'infortuné ne rêva que collations, petits soupers et festins.

Les plats les plus succulents et les plus variés passaient en songe devant lui, dans une procession fantastique et interminable. Ce n'étaient que jambons rosés, chapons gras, dindonneaux truffés, perdrix rôties à la broche et pâtes de venaison, que suivaient en foule compacte les crèmes, les conserves, les gelees et les fruits variés du dessert; le tout suivi d'une formidable arrière-garde de vins de choix.

En un mot, tout ce que la vengeance d'une faim non-satisfaite peut inventer pour torturer le cerveau d'un homme exténué.

Des plaintes étouffées le tirèrent de cette délirante hallucination.

Mais il fut quelque temps à se remettre et à comprendre d'où venaient ces gémissements.

C'était Berthe qui sanglotait sur son lit où elle se tenait à demi-agenouillée.

M. de Rochebrune se leva; mais ses jambes fléchirent sous lui, et si la table n'avait été à la portée immédiate de sa main, il serait tombé.

— Qu'as-tu donc, mon enfant? lui demanda M. de Rochebrune, qui se dirigea en tâtonnant vers le lit.

Car la nuit était venue, et quelques pâles rayons de lune éclairaient seuls l'appartement.

— J'ai faim, mon papa, et mon lit est bien froid! répondit l'enfant au milieu de ses pleurs.

— Mon Dieu! s'écria le pauvre père, accablez-moi de tout votre courroux, mais au nom de votre infinie miséricorde, prenez pitié de mon enfant!

Soudain, le son joyeux des cloches de la cathédrale et des communautés de la ville répondit à cette douloureuse exclamation.

Le vieillard se ressouvint que le lendemain était Noël, et que ce gai carillon appelait maintenant les fidèles à la messe de minuit.

— Habille-toi, dit-il à Berthe. Nous irons à la messe, et le bon Dieu que nous prions vaudra, sans doute, nous donner ce que nous refusent les hommes.

Et tous deux, grelottant dans la nuit, s'étaient rendus à l'église.

On a vu qu'ils en sortirent bientôt.

Quand ils eurent fait quelques pas dans la rue de la Fabrique, le vieillard s'arrêta.

Où donc aller à cette heure avancée?

La cathédrale, la chapelle du Séminaire et l'église des Jésuites étaient bien illuminées; mais comment aller troubler les fidèles en prières, pour leur demander du secours?

On ne voyait pas de lumière dans les maisons qui avoisinaient la grande place. Et d'ailleurs, la seule idée d'aumône reveillait toutes les susceptibilités du vieux gentilhomme.

Un geste de désespoir lui fit porter la main à son front. Dans ce mouvement, il rencontra sous ses doigts la croix d'or qu'il devait à son courage.

— Oh! mais comment n'y ai-je pas pensé plus tôt? s'écria-t-il. Ne me restait-il pas encore ma croix? Mon Dieu! amais-je jamais pu m'imaginer qu'il me faudrait un jour traîner cet insigne d'honneur! N'importe, viens, Berthe, tu auras du pain cette nuit! Allons à l'intendance, où j'échangerai, à la *Friponne*, contre quelques vivres, ma croix de Saint-Louis! Clavey, le garde-magasin, veille peut-être encore, occupe à compter les profits de sa journée!

Les Québécois appelaient la *Friponne* une maison de commerce établie par Bigot, près de l'intendance, dans le but de s'attirer tout le négoce et surtout de fournir les magasins du roi.

L'intendant envoyait tous les ans à la cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, qui d'ailleurs, par les circonstances, n'était jamais suffisante, et que souvent on amoindrissait. Ce magasin se trouvait justement fourni de ce qui manquait à celui du roi; alors on n'avait plus recours, comme auparavant, aux négociants, et par là, on les réduisit à un simple détail.

« On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au roi, et toujours de la lui faire acheter plus cher. »

M. de Rochebrune et Berthe se remirent à marcher.

Après avoir descendu la rue de la Fabrique, ils s'engagèrent dans la rue Saint-Jean, qu'ils laissèrent bientôt pour entrer dans la rue des *paucres* ou du *palais*.

Leur ombre, grêle et allongée, que la lumière et l'inclinaison de la lune faisaient se dessiner derrière eux, sur la neige, semblait le spectre de la faim qui s'acharnait à les suivre.

Ils allèrent ainsi vers la porte du *palais*, le père chancelant à chaque pas et l'enfant pâmée de froid. Cette porte conduisait au *palais* de l'intendant, qui s'élevait sur le terrain maintenant occupé en grande partie par des usines, et dans le voisinage immédiat de la rivière Saint-Charles.

Pour retracer l'origine du *palais* des intendants, il faut presque reculer à un siècle de distance de l'époque où remonte ce récit, c'est-à-dire au temps où l'administration vigoureuse et éclairée de M. Talon donnait un si bel essor à la prospérité naissante de la Nouvelle-France.

Celui-ci, dans le dessein d'établir une brasserie à Québec, avait fait élever, sur les bords de la rivière Saint-Charles, des constructions qui devinrent ensuite, avec des additions et des embellissements considérables, la résidence des intendants français.

Le *palais* se nommait ainsi parce que le conseil-supérieur s'y assemblait.

Un incendie le dévora complètement dans la nuit du cinq janvier dix-sept cent treize. M. Bégon et sa jeune femme, qui habitaient alors, n'eurent que le temps de s'échapper en robes de chambre et perdirent, dans ce désastre, tous leurs effets mobiliers.

Charlevoix nous apprend, par la description qu'il fait, en dix-sept cent vingt, du nouvel édifice, que l'ancien était bâti sur la rue, très-près du cap, et qu'il n'avait pas d'avant-cour.

Le *palais* fut encore réduit en cendres en dix-sept cent vingt-six, et construit de nouveau.

C'est dans le dernier que Bigot demeurait. On y arrivait par une grande porte cochère dont les ruines étaient visibles, il n'y a pas longtemps encore, dans la rue Saint-Valier. L'entrée se trouvait du côté du cap et des fortifications qui, en cet endroit, bornaient la vue.

Au fond de l'avant-cour s'étendait le *palais*, grand pavillon à deux étages, dont les deux extrémités débordaient de quelques pieds. Un perron à double rampe conduisait à la porte d'entrée, au-dessus de laquelle grinçait la girouette d'un clocheton qui s'élevait sur le milieu de la toiture.

Les magasins du roi se trouvaient sur la cour à droite et la prison derrière.

Les cuisines s'élevaient sur la gauche. Et, coïncidence singulière, la cheminée, qui en subsiste encore, sert aujourd'hui à l'immense fonderie de M. George Bisset. Ainsi les mêmes pierres qui virent autrefois rôtir les perdreaux des intendants français se rougissent maintenant au contact de la fonte ardente d'un industriel anglais.

De l'autre côté, la vue s'étendait sur un grand parc, puis sur la rivière Saint-Charles et plus loin sur les Laurentides qui bornent fièrement au loin l'horizon.

De toutes ces magnificences, il ne reste plus que des murailles en ruines, et qui ne s'élèvent pas plus haut que le rez-de-chaussée. Le lecteur curieux les pourra voir en arrière de la brasserie de M. Boswell, et des usines de M. Bisset.

La suite au prochain numéro.

(1) Ce *Mémoire*, publié en 1858 par la Société Historique de Québec, abonde en renseignements sur cette sombre époque de notre histoire. Pour n'exempter de le citer trop souvent, je dirai de suite que j'y ai puisé presque tous les détails qui concernent Bigot et ses complices.

**LA PHARMACIE FRANCAISE**  
 No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est  
 sous la direction du Dr. S. Gauthier.  
 (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)  
 Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et  
 des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies  
 des voies urinaires.  
 Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la  
 Rue Ste. Catherine. 2-18z

**NAP. DESPATIE,**  
 COUVREUR EN ARDOISE, EN METAL, ETC.  
 Est demouré au  
 No. 64, RUE BLEURY.  
 Toits peints et réparés à court avis. 2-18h

**REFRIGERANTS PATENTÉS.**  
 DE \$8 A \$40.  
 Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations  
 desirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres,  
 et comme nous avons employé les mêmes ouvriers  
 pendant les dix dernières années, c'est une garantie  
 de leur qualité. Nous avons en main un assortiment  
 considérable de  
**POELES DE CUISINE.**  
**COUCHETTES EN FER.**  
**FONDS A RESSORTS DE TACHER,**  
**OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE.**  
**POIS A THE ET CAFE AMELIORES,**  
**ETC., ETC., ETC.**  
 Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock  
 considérable de  
**COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.**  
 MEILLEUR ET CIE.,  
 525, Rue Craig. 2-18z

**POUDRE ALLEMANDE.**  
 SURNOMMÉE



ne failli jamais et vendue chez tous les Epiciers  
 respectables. 2-18m



**TERRITOIRES DU NORD-OUEST.**  
 A partir du 15me jour de Juin prochain, le trans-  
 port des Emigrants sera fait aux taux suivants:  
 DE TORONTO AU FORT WILLIAM.

Les adultes, \$5; enfants au-dessous de 12 ans, à  
 moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel,  
 francs de port. Bagage extra, 35 centins par 100 lbs.  
 DU FORT WILLIAM AU FORT GARRY.

Les Emigrants, \$25—enfants au-dessous de 12 ans,  
 moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel,  
 francs de port. Bagage extra, \$1.50 par 100 lbs. (On  
 ne transportera aucuns chevaux, bêtes à cornes, ni  
 voitures, non plus que des instruments d'agriculture  
 trop pesants.)

MODE DE TRANSPORT.

Les 96 milles, de Toronto à Collingwood, par le che-  
 min de fer.  
 Les 532 milles, de Collingwood au Fort William,  
 par le Steamer.

Les 45 milles du Fort William au Lac Shebandow-  
 an, par les wagons.

Les 310 milles de navigation interrompue, du Lac  
 Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois,  
 par les bateaux découverts.

Les 95 milles, de l'Angle Nord-Ouest du Lac des  
 Bois au Fort Garry, par les charrettes ou wagons.

Le Département fournira des cabanes et des tentes  
 pour l'usage des Emigrants aux divers portages entre  
 le Fort William et le Fort Garry. Les passagers  
 devront se munir de provisions; cependant, ils pour-  
 ront s'en procurer au prix coûtant, au Lac Shebando-  
 wan, au Fort Frances, et à l'Angle Nord-Ouest du  
 Lac des Bois.

F. BRAUN,  
 Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
 Ottawa, 1er avril 1871. 2-15d

**O. DESMARAIS ET CIE.,**

PHOTOGRAPHES.  
 COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT  
 MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs.  
 Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z



**LE SEUL SIGNE** informe ses  
 nommeuses Pratiques et le Public  
 en général, qu'il a ouvert, au No. 333,  
 Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles  
 des plus riches, et qu'il s'est assuré les  
 services de M. Gosselin, le célèbre  
 Polisseur et Varnisseur de Pianos, avan-  
 tageuse ment connu à Mont-  
 réal.  
 L. C. CREVIER,  
 No. 333, Rue St. Laurent.

On échange et répare les Pianos et les Meubles.  
 2-12m

A VENDRE OU A LOUER.

UNE SUPERBE DEPENDANCE, au Village St.  
 Placide, à trois arpents du Quai des Vapeurs de  
 Montréal à Ottawa. Dessus ardoises; une Maison à  
 deux étages, Ecurie, Remise, Boutique de Paniers  
 avec tous ses accessoires; Jardin et Verger. Le  
 tout mesurant un arpent. Titres incontestables.  
 S'adresser sur les lieux à M. Ephrem Raby, ou au  
 propriétaire, M. Jos. Raby, 14, rue St. Philippe,  
 Montréal. 2-15d

JARDINIER.



Un Français, âgé de 36 ans, désire  
 trouver un engagement à l'année, gages  
 raisonnables. Peut produire de bons  
 certificats. S'adresser au bureau du  
 journal. 2-15d



**CORPORATION DE MONTREAL.**

DÉPARTEMENT DE L'AQUEDUC.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au  
 Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, seront reçues  
 jusqu'à LUNDI à MIDI, le VINGT-DEUX de MAI  
 prochain.

1o. Pour Tuyaux en Fonte.  
 2o. Pour des Bornes-Fontaines et des Valves.  
 3o. Pour des ouvrages en Fonte.  
 Les soumissions seront reçues pour chacun de ces  
 ouvrages séparément; chaque ouvrage devant être  
 fait suivant les modèles, plans et devis qui l'on peut  
 voir dans le Bureau du Surintendant à l'Hôtel-de-  
 Ville.  
 Chaque soumission devra être faite sur un Blanc  
 que l'on pourra se procurer au susdit Bureau.  
 Le Comité de l'Eau ne s'oblige pas d'accepter la  
 plus basse ni aucune des soumissions.



**CORPORATION DE MONTREAL.**

DÉPARTEMENT DE L'AQUEDUC.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur  
 l'endos "Soumissions pour Hangar à Charbon" et  
 adressées au soussigné, seront reçues au Bureau du  
 Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'au ONZE  
 de MAI prochain, à MIDI, pour les changements et  
 l'agrandissement qui doivent être faits au Hangar à  
 Charbon, à la Maison des Roues; le tout suivant les  
 plans et devis que l'on peut voir au Bureau du Sous-  
 signé, ou l'on se procurera des formules en blanc—  
 les seules qui seront reçues.

Les Soumissions devront être revêtues de la signa-  
 ture de deux personnes se portant caution pour l'ex-  
 écution du contrat.  
 Le Comité de l'Eau ne s'oblige pas d'accepter la  
 plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
 LOUIS LESAGE,  
 Surintendant de l'Aqueduc.

Bureau du Surintendant de l'Aqueduc,  
 Hôtel-de-Ville,  
 Montréal, 27 avril 1871. 2-18a

**A. BÉLANGER,**  
 ÉBÉNISTE.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en gé-  
 néral, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un  
 Stock de Banquette, consistant en Meubles de  
 toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que  
 n'importe quelle autre maison, et déne toute compé-  
 titition pour le prix et la qualité.  
 Une visite est sollicitée.

A. BELANGER,  
 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise  
 Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H.  
 Merrill, Montréal. 2-12m

**Teinturerie Royale à la Vapeur,**  
 706, —RUE CRAIG,—706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont com-  
 mencé les affaires à MONTREAL, et sont prêts à  
 exécuter toute commande, telle que TEINDRE,  
 ESTAMPER et NETTOYER. Le tout très-bien  
 exécuté et au meilleur marché possible. Venez voir  
 et examiner les échantillons, et aussi demandez la  
 Liste des Prix. Tout ouvrage est garanti.

MERSEBACH ET CIE.

N. B. — ROBES, HABITS, &c. Teints de toutes  
 les Couleurs sans être défaits. Les échantillons de  
 M. MERSEBACH ont obtenu le PREMIER PRIX  
 de la dernière Exposition.  
 OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Pa-  
 trice.  
 TEINTURERIE: 203, Ruelle des Fortifications.  
 2-12i

**USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.**

ETABLISSEMENT 1828.

**CHARLES GARTH ET CIE.,**

PLOMBERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ,  
 FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS  
 ET MACHINISTES, ETC., ETC.  
 Fabricants et Importateurs de  
 CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBERS, DES MECANICIENS ET  
 D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A  
 CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET  
 A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.  
 Toutes sortes d'ouvrages pour  
 Usines à Gaz, Etablissements Hydroélectriques, Distilleries  
 et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.  
 —AUSI—  
 On entreprend de faire chauffer les Bâtimens pub-  
 lices et privés, les Usines, les Serres, etc., par le  
 moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de  
 GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de  
 GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la  
 Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.  
 En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-  
 liers, Tasseaux, Pendans, Abat-jours, etc.; Tuyaux  
 en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et  
 Fonds pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.  
 Bureau et Usine, Nos. 535 à 542, Rue Craig.  
 1-47-zz MONTREAL.

**A LOUER**, une grande maison  
 en pierre, à quatre étages, dans  
 la rue Ste. Thérèse, (entre) les rues  
 St. Gabriel et St. Vincent. Cette  
 maison est très-bien adaptée pour une manufacture  
 de Chaussures, ou un magasin en gros.  
 S'adresser à  
 D. P. STODART,  
 Courtier, 149, Rue St. Jacques.  
 7-2m

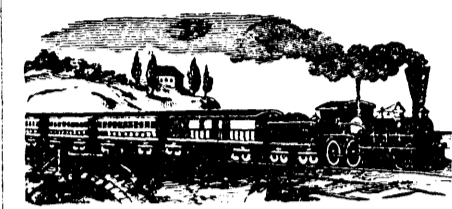
**Avis aux Carrossiers et Selliers.**

**RUBENSTEIN ET FRÈRES,**  
 ETABLIS EN 1864.

**Plaques en Argent et en Cuivre,**  
 Et Manufacturiers de  
**GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS,**  
 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs,  
 Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les  
 Boutons des Sonnettes, et les Boutons des Portes, les  
 Poignées des Portes, les Complets, etc.  
 Plaque-Electro et Dorure, etc.—Tout Ouvrage est  
 garanti. 2-12m

**J. D. NORMANDIN,**  
 RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER  
 DE LIVRES BLANCS.  
 Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus com-  
 muns, reliés à des prix très modérés.  
 Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une  
 bonne occasion de faire relire leur journal à bon  
 marché.  
 No. 36 RUE ST. VINCENT,  
 MONTREAL. 1-52zz



**Compagnie du Chemin de Fer le  
 Grand Tronc du Canada.**

**SERVICE AMELIORE DES TRAINS.**  
 POUR L'HIVER DE 1870-71.

**AUGMENTATION DE VITESSE.**  
 Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal  
 comme suit:—

**ALLANT A L'OUEST,**  
 Trains de la Malle pour Toronto et les  
 stations intermédiaires 8.00 A.M.  
 Express de Nuit pour Ogdensburg, Ot-  
 tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
 Toronto, Guelph, London, Brantford,  
 Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et  
 tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.  
 Train d'accommodement pour Kingston.  
 Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.  
 Train d'accommodement pour Brock-  
 ville et les stations intermédiaires. 4.00 P.M.  
 Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M.,  
 9.15 A.M., Midi, 1.30 p. m., 4.00 p. m., et  
 5.30 p. m. Le train de 1.30 p. m. va à la  
 frontière.

**ALLANT AU SUD ET A L'EST.**  
 Train d'accommodement pour Island  
 Pond et les stations intermédiaires 7.10 A.M.  
 Express pour Boston via Vermont Cen-  
 tral 9.00 A.M.  
 Express pour New-York et Boston via  
 Vermont Central à 3.45 P.M.  
 Express pour New-York et Boston via  
 Plattsburg, le Lac Champlain, Burlin-  
 gton et Rutland à 6.00 A. M.  
 Do do do 4.00 P. M.  
 Express pour Island Pond à 2.00 P.M.  
 Express de Nuit pour Québec, Island  
 Pond, Gorham et Portland, et les Pro-  
 vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-  
 réal et Island Pond à St. Hilaire, St.  
 Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
 Brompton Falls, Sherbrooke, Lennox-  
 ville, Compton, Coaticook et Norton  
 Mills, seulement à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoires à tous les trains de  
 nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" lais-  
 seront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredi  
 et Samedi après-midi, à 4.00 heures p.m. Le  
 confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant  
 le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
 Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les  
 Jendis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B.,  
 &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
 tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ  
 et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
 médiaires et aux terminus du chemin, s'adresser au  
 Bureau où l'on vend des billets, à la station Bon-  
 aventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St.  
 Jacques.

C. J. BRYDGES,  
 Directeur-Gérant.  
 Montréal, 7 Novembre 1870. 1-46-zf.

**L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL  
 ET HISTORIQUE**

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une  
 foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous  
 les Marchands.—Prix: 5 centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier  
 des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordre.

AUSI le Calendrier de la Puissance du Canada  
 pour 1871, contenant une liste complète du clergé de  
 la Puissance.

**NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.**

Nous venons de recevoir un grand assortiment de  
 Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier  
 sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75,  
 \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de  
 J. B. ROLLAND ET FILS.  
 Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

**NOTRE-DAME DE LOURDES.**

PAR HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur  
 par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième  
 édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur  
 l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gra-  
 vures. 1 beau vol. in-8 de 300 pages. Br., 75 cts.;  
 rel., \$1.—En vente à la Librairie de  
 J. B. ROLLAND ET FILS.

1-34-zz Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

**NE FAITES USAGE QUE DE  
 L'EMPOIS DE GLENFIELD**  
 Grandement employé dans la  
 BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE,  
 Et dans celle de  
 SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENE-  
 RAL DU CANADA.  
 1-47-zz

**SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ**

Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.  
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.  
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.  
 Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.  
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.  
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.  
 Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.  
 Vingt-cinq centins la bouteille.  
 Vingt-cinq centins la bouteille.  
 A vendre par tous les Pharmaciens respectables. 3-81

**DÉPARTEMENT DES DOUANES.**  
 Ottawa, 28 Avril, 1871.  
 L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS  
 AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de il  
 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.  
 L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître  
 dans les journaux autorisés à le publier. 1-d

**LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX.**  
 J. SENECAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du  
 grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Domi-  
 nique, Montréal. 2-10zz

**G. T. DORION,**  
 HORLOGER ET BIJOUTIER,  
 86, Rue St. Laurent,  
 2-12z MONTREAL.

**THOMAS MUSSEN,**  
 Marchand en Gros et en Détail de  
 SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,  
 GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants  
 de renom.  
**TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,**  
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry.  
**ORNEMENTS D'EGLISES,**  
 Tentures pour Salons, Frances en Soie, etc.,  
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.  
 4 mai 1870. 18zz

**FERRONNERIE.**  
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Cou-  
 tellerie, Glacières, Corniches.  
 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

**\$15,000 VALANT**  
 DE  
**HARDER FAITES.**  
 CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHA-  
 PEAUX, ETC., ETC., ETC.

—AUSI—  
 Une grande variété de Draps Français, Anglais,  
 Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec  
 goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la  
 valeur ordinaire.  
 Une visite est sollicitée.

REGIS DEZIEL,  
 131, RUE ST. JOSEPH.

**JAMES FYFE,**  
 FABRICANT  
 DE  
**BALANCES.**

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal,  
 une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et  
 Diplôme, à toujours en main un assortiment complet  
 de BALANCES de toutes espèces. 1-47-z

24, rue du Collège

**"L'Opinion Publique"**  
**JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE**  
 Publié tous les Jendis à Montréal, Canada,  
 Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année  
 Aux États-Unis..... 3.50  
 Par numéro..... 7 Centins  
 Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le  
 Bureau de Poste au risque des propriétaires du jour-  
 nal.  
 ANNONCES.....10 Centins la ligne 1re fois  
 5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renouvellent pas le journal seront  
 considérés comme abonnés.  
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de  
 six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.  
 Pour discontinuer son abonnement il faut en don-  
 ner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau  
 de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas auto-  
 risés à recevoir de désabonnements.  
 Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en  
 donner avis huit jours d'avance.  
 Si l'abonné ne reçoit son journal il est requis  
 de porter plainte immédiatement à l'administration.

**FRAIS DE POSTE—ATTENTION!**

Les frais de poste sur les Publications hebdoma-  
 daires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables  
 d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque  
 d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2  
 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous,  
 ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction,  
 devront être adressées à *L'Opinion Publique* ou aux  
 Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.  
 Toute lettre d'affaires devra être adressée à George  
 E. Desbarats, seul chargé de l'administration du  
 journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de  
 la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal,  
 Canada.

## L'HOTEL DE NIORRES.

V.—Les accusés.

Un léger moment de silence régna dans la prison. Les derniers feux du soleil ne brillaient plus que fugitivement, et les premières vapeurs du soir, s'élevant au-dessus de la grande ville, plongeaient les cachots du Châtelet dans une vague obscurité.

Henri, à demi étendu sur le lit, le front pressé entre ses mains humides de sueur, semblait en proie à un fol accès de désespoir. Charles demeurait stupéfait, debout, en face de son ami, se demandant s'il devait ajouter foi aux paroles qu'il venait d'entendre, et cherchant à se rendre compte de ce qui se passait dans l'esprit de M. de Renneville.

Depuis la veille, effectivement, un changement complet s'était opéré chez le vicomte. Jusqu'alors il avait relevé un front calme sous l'accusation portée contre lui. Ferme et résolu, il avait rejeté avec mépris toute allégation lui paraissant indigne d'être combattue. Lui et le marquis avaient refusé de répondre durant leurs deux premiers interrogatoires, n'opposant que le silence aux questions pressantes du magistrat chargé de l'instruction.

Certains de leur innocence, ils pensaient que l'accusation tomberait d'elle-même, et ils eussent cru faire abnégation de leur dignité personnelle en descendant, eux, jusqu'à la combattre.

Mais la veille au soir, le samedi, chacun des deux accusés avait été appelé par un juge différent et interrogé séparément.

Le marquis d'Herbois avait été reconduit le premier dans la prison. Une demi-heure après, le vicomte avait été ramené à son tour.

Il faisait nuit; l'obscurité la plus profonde régnait dans la pièce, et Charles n'avait pu remarquer l'altération effrayante qui décomposait la physionomie de son compagnon.

Quelques mots avaient cependant été échangés entre eux; mais, le vicomte, rejetant la répugnance qu'il éprouvait visiblement à répondre sur une indisposition qu'il prétendait ressentir, se renferma dans un mutisme absolu.

M. d'Herbois crut devoir laisser son ami se livrer au violent chagrin auquel il semblait être en proie, et, pensant que l'interrogatoire qu'il venait de subir avait de nouveau excité ses douleurs, il s'abstint de toute nouvelle insistance.

La nuit entière s'était passée comme s'étaient accomplies les nuits précédentes; les deux jeunes gens ne donnant au sommeil que les heures de repos absolument exigées pour le besoin de la nature.

Le jour était venu; le vicomte paraissait dormir encore; le marquis respecta son repos.

Enfin, le geôlier avait apporté le frugal repas du matin. Henri avait refusé d'en prendre sa part. Cependant il semblait remis, et il n'avait pas tardé à reprendre avec le marquis la conversation habituelle: celle qui les occupait uniquement et qui avait trait aux deux nièces du conseiller.

M. d'Herbois avait bien remarqué plusieurs fois des hésitations, des réticences, des mouvements singuliers chez son interlocuteur. On eût dit que celui-ci avait une confiance pénible à faire, et qu'au moment décisif, il s'arrêtait et n'osait continuer.

Le vicomte pâlisait et rougissait tour à tour. Parfois il se levait et marchait dans la pièce, comme s'il eût cherché à faire circuler le sang qui envahissait sa poitrine et étouffait sa respiration.

Le marquis, disons-nous, avait bien remarqué tous ces symptômes; mais ils les avait attribués à l'indisposition que justifiait suffisamment la cruelle situation morale dans laquelle ils se trouvaient tous deux.

Enfin, le vicomte, cédant à la violence des sentiments qui l'agitaient, avait formulé nettement le désir de ne pas supporter plus longtemps le malheur, et avait proposé la mort comme le seul remède aux douleurs présentes.

Le marquis, étonné tout d'abord, avait, ainsi que nous l'avons vu, combattu cette proposition insensée; mais aux dernières paroles prononcées par M. Renneville, il s'était reculé frappé par une crainte subite: celle que son ami ne fût attaqué d'un accès d'aliénation mentale.

Aussi, se rapprochant du vicomte, il se plaça sur le lit:

— Henri, mon ami, lui dit-il d'une voix douce, que signifient les paroles que tu viens de me dire? Pourquoi me demandes-tu un pardon dont tu n'as que faire? pourquoi t'accuses-tu de notre malheur commun? Ne te laisse pas aller aux sombres pensées qui peuvent envahir ton cerveau comme parfois elles assiégent le mien. . . .

— Je ne me laisse entraîner nullement par un sentiment exagéré, comme tu parais le croire, interrompit M. de Renneville. Seulement je vois l'avenir plus sombre que tu ne peux l'envisager, par la raison bien simple qu'il est une circonstance que tu ignores et que je connais, moi, et que cette circonstance s'élève contre nous comme une preuve terrible, accablante, d'un crime que cependant nous n'avons pas commis.

— Je ne te comprends pas, dit M. d'Herbois avec un étonnement croissant; car il sentait que son ami parlait fort sensément et était parfaitement maître de lui-même. A quelle circonstance fais-tu allusion, et comment se fait-il que depuis notre arrestation, depuis quatre jours, tu ne m'aies pas dit un mot de cette circonstance que tu prétends être si terrible pour nous?

— Parce qu'elle s'était complètement effacée de ma mémoire. . . .

— Quoi! une chose aussi sérieuse. . . .

— Ne prolongeons pas cette explication pénible pour moi par des discussions inutiles, interrompit Henri avec une fébrile impatience. Mon seul tort est, en réalité, d'hésiter depuis hier soir à te confier ce qui est. . . . J'avais peur que ton amitié pour moi se changeât en indifférence. . . . peut-être en haine et en mépris. . . . C'est là mon excuse.

— Que parles-tu de haine et de mépris! s'écria le marquis avec violence. Moi te haïr! moi te mépriser! Allons donc, Henri, tu perds la raison!

Le vicomte se tourna vers son ami qui s'était levé brus-

quement, et le prenant par les mains, le força à se rasseoir près de lui.

— Te rappelles-tu, Charles, dit-il sans répondre aux exclamations du marquis; te rappelles-tu bien tous les événements de cette épouvantable nuit durant laquelle Dieu aurait dû nous faire trouver la mort?

— Tous les événements de cette nuit horrible sont gravés là! répondit le marquis en se frappant le front.

— Tu n'en as oublié aucun?

— Aucun!

— Ainsi tu te souviens qu'après avoir fouillé tour à tour les chambres du premier étage de l'hôtel, après avoir trouvé morts, lâchement assassinés dans leurs appartements, M. et Mme de Nohan, nous nous élançâmes vers le second étage, alors que l'incendie éclatait dans sa plus terrible violence?

— C'est-à-dire, Henri, que nous essayâmes de traverser les flammes, et que ce ne fut qu'après une lutte effroyable avec l'élément destructeur que nous parvînmes, à demi asphyxiés, à franchir les degrés du second étage. . . .

— Je ne sais ce qui se passait alors en toi, Charles; mais moi je sentais ma raison s'ébranler; j'étais à demi fou de rage, de douleur. Il me semblait que nous ne sortirions jamais de cette fournaise ardente, et mon seul désir, mon unique espoir était de rejoindre Léonore et Blanche pour mourir près d'elles et avec elles.

— Je ne puis plus analyser maintenant ce que j'éprouvais, répondit le marquis. Seulement ce que je sais, c'est que mon désir, c'est que mon espoir étaient les mêmes que les tiens. . . .

— Ce fut alors, reprit le vicomte, qu'un pan de mur s'écroula près de nous et que tu tombas frappé par une poutre enflammée.

— Oui. . . . je m'évanouis sous le choc, mais cet évanouissement fut court. . . .

— Je ne sais, répondit le vicomte.

— Quoi! Tu m'as toi-même affirmé que cet évanouissement avait duré à peine l'espace de quelques secondes. . . .

— Je le croyais, Charles, alors que je te l'affirmais, car, ainsi que je viens de te le dire, j'avais oublié. . . .

— Oublié! répéta le marquis, mais qu'est-ce donc? qu'avais-tu oublié? . . .

— Ce qui s'était passé pendant que tu étais évanoui. . . . Je ne me le suis rappelé qu'hier, en présence du magistrat qui m'interrogeait et dont les paroles m'ont rendu le souvenir. . . .

— Encore une fois, je ne comprends pas!

— Eh bien, Charles, tu vas comprendre! dit le vicomte avec une énergie singulière. En te voyant tomber, je te crus mort. . . . oh! je me souviens parfaitement maintenant. Mon exaltation était alors à son comble. . . . pendant quelques instants, je devins fou! Je m'élançai dans les flammes sans savoir où j'allais. . . . Croyant sans doute à de nouveaux périls qu'il me faudrait combattre, j'avais saisi le pistolet que Mahurec m'avait contraint à prendre, tu te rappelles?

Le marquis fit un signe affirmatif.

— Cette arme à la main, continua M. de Renneville, je bondissais au milieu des décombres embrasés; comment parvins-je sur le seuil d'une chambre encore isolée du foyer de l'incendie, je ne puis le dire, mais ce que je sais, c'est que je pénétrai à l'intérieur. . . . Là, encore, un affreux et sanglant spectacle s'offrit à mes yeux et redoubla l'accès furieux qui troublait mes facultés intellectuelles. Mme de Versac gisait là, assassinée, et deux enfants avaient été tués près d'elle. . . . Je m'élançai vers les cadavres, je me penchai vers eux. . . . cherchant avec anxiété un indice d'existence, quand tout à coup. . . . le pistolet que je tenais toujours, fit feu. . . . soit que mon doigt eût pressé involontairement la détente, soit plutôt que l'ardeur des flammes qui commençaient à envahir la pièce eût allumé la poudre. . . . J'étais près de l'un des enfants. . . . oh! il était mort déjà! il était mort avant que je ne pénétrasse dans la chambre.

Charles, je te l'affirme! je te le jure sur mon honneur de gentilhomme! je te le jure sur ma foi de chrétien! . . .

— Oh! je te crois, Henri! je te crois! dit vivement le marquis en saisissant le bras de son ami.

— Il était mort, j'en suis certain, reprit le vicomte, car son cadavre n'a même pas tressailli. Mais ce coup de feu, en frappant l'enfant, m'avait atteint au cœur. . . . j'étais là, immobile, fasciné, mon pistolet fumant encore à la main. . . .

Ce fut alors qu'un cri effrayant retentit derrière moi, qu'une main s'abattit sur mon épaule et que le mot: ASSASSIN! frappa mon oreille.

Je me retournai. . . . M. de Niorres était devant moi. . . . je voulus parler. . . . mes lèvres se refusèrent à laisser passer un son. Il me repoussa violemment et s'élança hors de la pièce. . . . Tu entras dans l'appartement par une autre porte.

Tu sais ce qui suivit cette scène horrible. . . .

M. de Niorres revint presque aussitôt avec le lieutenant de police et ceux qui l'accompagnaient. . . . Je n'avais pu prononcer un seul mot. J'étais frappé de mutisme. . . .

On nous arrêta. . . . Tu te souviens alors, sans doute? (quant à moi, je me rappelle vaguement), mais je tombai, je crois, sans connaissance. . . .

— Oui, dit le marquis, tu fus en proie à une horrible attaque nerveuse, dont j'ignorais la cause principale, mais qu'expliquaient les circonstances affreuses et dont tu ne fus délivré que le lendemain, lorsque l'on nous fit quitter la Bastille. . . .

En revenant à moi, continua le vicomte, j'avais tout oublié. Je ne me souvenais de rien depuis l'instant où je t'avais vu tomber. . . .

Ce fut toi qui m'appris que nous avions été arrêtés dans la chambre de Mme de Versac. Par suite de quel étrange phénomène cet événement épouvantable s'était-il effacé de ma mémoire?

Je ne puis l'expliquer, mais je crois, je te le répète, que je fus durant quelques instants le jouet d'un subit accès de folie furieuse.

La douleur de savoir Blanche et Léonore en proie à un péril mortel et de ne pouvoir les sauver, ni même les rejoindre: le désespoir que m'avait causé ta chute, car je te croyais tué, je le répète; l'exaltation qu'avait développée dans tout mon être les périls sans nombre que nous venions de traverser, jointe sans doute aux secousses matérielles produites sur mon organisation par l'extrême cha-

leur qui menaçait à chaque instant de nous faire suffoquer et qui faisait bondir tout le sang de mes artères vers le cerveau, avait déterminé une sorte de congestion qui devait me tuer et à laquelle je n'ai survécu que par un miracle. . . .

Lorsque je retrouvai le calme, il me sembla sortir d'un rêve long et douloureux.

Mes idées étaient confuses. . . . et ce ne fut qu'avec ton aide qu'elles se rétablirent peu à peu dans ma tête. Mais la scène que je t'ai décrite avait complètement disparu de mon esprit. . . .

— Mais, dit M. d'Herbois, comment se fait-il que tu te sois souvenu hier soir? Comment se fait-il qu'aucun des magistrats qui nous ont interrogés ensemble, n'ait parlé de cette circonstance si grave cependant et qu'il nous importe si fort d'expliquer?

VI.—(Suite.)

— Il paraît, reprit le vicomte de Renneville après un moment de silence, que la déposition détaillée faite contre nous par M. de Niorres n'a eu lieu qu'hier matin.

C'est à cette cause que j'attribue notre interrogatoire séparé d'hier soir. M. de Niorres a déclaré m'avoir surpris accomplissant le dernier et le plus infâme des forfaits: l'assassinat de son petit-fils!

Lorsque le magistrat qui m'interrogeait m'énonça cette accusation horrible, appuyée sur le dire d'un témoin oculaire, tout mon sang se glaça dans mes veines par suite de l'indignation que je ressentis.

Ce qu'il me fallut de puissance pour accomplir l'effort à l'aide duquel je me contreignis, je ne puis te l'exprimer. . . . et ce que j'ai souffert durant quelques secondes. . . . Dieu seul le saura jamais!

Furieux, je voulus cette fois répondre à l'accusation, et je sommai le magistrat de me donner les preuves de ce crime sans nom dont on osait me souiller!

Oh! continua le comte en changeant de ton, juge, Charles, de ce que mon cœur endura de tortures lorsqu'en écoutant la lecture de cette déposition précise et détaillée, je sentis se déchirer un voile qui obscurcissait mon cerveau! . . . La mémoire me revenait. . . . je me rappelai tout. . . . et lorsque le magistrat eut achevé, je demeurai foudroyé, anéanti, dans l'attitude enfin d'un véritable coupable! . . .

Que pouvais-je? comment combattre cette preuve écrasante?

Moi seul savais ce qui s'était passé, moi seul pouvais l'expliquer, et il était évident que l'on n'ajouterait pas foi à mes paroles.

M. de Niorres m'avait surpris, et il devait croire, lui, à l'accomplissement du crime.

Celui-là expliquait tous les autres. . . .

— Pauvre ami! dit M. d'Herbois en pressant Henri contre sa poitrine. Oh! le destin nous est fatal!

— Nier était impossible, reprit le vicomte avec véhémence. Le fait déposé était vrai, et mon honneur ne pouvait le déclarer faux! Ce que M. de Niorres ne savait pas, ce qu'il ne pouvait savoir, c'est que l'assassinat était accompli avant mon entrée dans la pièce! . . .

Dis, maintenant, Charles! Comprends-tu notre situation affreuse? Comprends-tu qu'il est inutile que nous cherchions à lutter? Dieu nous a abandonnés, Dieu nous a abandonnés d'avance. Pourquoi attendre la justice des hommes, qui nous condamnera dans son erreur?

Je te le répète, Charles, il faut mourir! . . .

Voilà la cause de mes douleurs secrètes, voilà la cause de ma détermination de ne pas supporter plus longtemps un supplice ignominieux. . . . Maintenant, me pardonnez-tu?

M. d'Herbois ne répondit pas tout d'abord. Son front penché s'était couvert d'une sueur froide, et son œil demeurait sans regards.

— Mais, dit-il tout à coup en redressant la tête, il est certain, il est évident pour tout le monde que les crimes commis ont dû être accomplis avant que l'incendie ne fût allumé, sans quoi l'une des malheureuses victimes eût au moins cherché à fuir. On eût appelé, et le plus profond silence a répondu seul à nos cris. . . .

— Sans doute, répondit le vicomte.

— Eh bien! nous n'avons pénétré dans l'hôtel qu'aux premières lueurs de l'incendie. . . .

— Nous pouvons l'affirmer; mais qui peut le prouver?

— Qui? Mahurec, qui nous accompagnait. Georges, le valet de l'hôtel, qui nous attendait avec la voiture. . . .

Le vicomte secoua la tête.

— Qu'est devenu Mahurec? dit-il. Comment se fait-il que nous n'ayons pas entendu parler de lui? . . . Encore une déception, Charles!

— Tu croirais que Mahurec nous abandonnerait parce que le malheur nous frappe? s'écria le marquis. Tu serais injuste envers le matelot!

— Aucune voix ne s'est élevée en notre faveur. La sienne eût dû le faire. D'ailleurs, que Mahurec nous ait ou non abandonnés, qu'importe? Son témoignage serait rejeté par la justice; Mahurec n'est-il pas notre subordonné? L'affection qu'il prétendait nous porter n'était-elle pas connue au point de faire considérer Mahurec comme l'un de nos serviteurs? . . .

— Mais Georges? . . .

— Georges ne sait rien et ne peut rien dire! . . .

— Cependant, s'écria le marquis avec violence, il est impossible que l'on flétrisse deux hommes d'honneur, que l'on jette la boue sur l'uniforme de deux officiers du roi, que l'on déclare infâmes deux loyaux gentilshommes, et coupables deux innocents! . . .

— La justice en serait-elle à sa première erreur?

— Mais que conclus-tu donc, Henri?

— Je conclus, encore une fois, qu'il faut mourir, Charles!

— Désertez au moment du combat?

— Non! mais éviter la honte.

— Eh! et ne nous suivra-t-elle pas jusque dans la tombe? Mourir, c'est nous avouer coupables!

— Mais l'on nous condamnera comme tels!

— Eh bien! je protesterai jusque sur l'échafaud! Que nos têtes roulent sous la hache du bourreau, mon dernier cri aura été une protestation d'innocence! D'ailleurs, et Blanche, et Léonore que tu oublies!



—C'est parce que je pense à elles que je veux mourir ! Elles nous mépriseront !

—Nous mépriser ! s'écria le marquis avec un geste violent.

En ce moment un bruit de pas retentit dans le corridor conduisant à la prison.

Les deux gentilshommes se turent spontanément et se regardèrent avec anxiété, car la nuit était devenue complète durant l'entretien que nous venons de rapporter, et à pareille heure la porte des *Chânes* ne s'ouvrait jamais.

Cependant le bruit métallique que produit un trousseau de clefs remué avec fracas arrivait distinctement jusqu'à eux. Bientôt après les verrous crièrent dans leurs gâches, et la serrure grinça sourdement.

La porte s'ouvrit, et le geôlier parut sur le seuil, tenant respectueusement à la main son bonnet de laine.

—Que nous voulez-vous ? demanda brusquement le marquis.

—Vous priez de me suivre, messieurs, répondit le geôlier.

—Où cela ? demanda le vicomte.

—A l'étage supérieur.

—Pour nous interroger ?

—Non, messieurs.

—Pour quoi faire alors ?

—Parce que j'ai reçu ordre de vous faire changer d'habitation.

—Ah ! dit le marquis ; cette prison n'était peut-être pas assez laide !

—On veut nous séparer ! s'écria le vicomte avec inquiétude.

—Je puis vous affirmer le contraire, messieurs, répondit le geôlier. Vous serez toujours ensemble, ainsi que vous l'avez demandé, et le nouvel appartement auquel je vais vous conduire vous sera moins désagréable que celui-ci. Il est beaucoup mieux installé.

Le marquis et le vicomte se regardèrent avec étonnement.

—Pourquoi ce changement que nous n'avons pas sollicité ? dit M. de Renneville.

Le geôlier fit signe qu'il ne pouvait répondre à cette question.

—Si ces messieurs veulent bien me suivre, se contenta-t-il de répéter.

Le marquis et le vicomte se disposèrent à prendre leurs habits déposés sur une chaise.

—On viendra chercher tout cela, messieurs, dit le geôlier avec empressement ; ne vous donnez pas cette peine.

Les deux jeunes gens échangèrent encore un regard de surprise à cette prévenance inattendue, et firent signe à leur interlocuteur qu'ils étaient prêts à le suivre.

Le geôlier marcha devant les deux prisonniers, éclairant de la lanterne qu'il tenait à la main les sombres détours du corridor.

On atteignit un escalier taillé dans l'épaisseur de la muraille, et les deux jeunes gens gravirent les marches à la suite de leur conducteur.

A l'étage supérieur, un autre geôlier attendait à l'entrée d'un second corridor.

Il prit la tête du petit cortège, et, arrivé en face d'une porte ouverte, il s'arrêta et s'effaça pour laisser passer le marquis et le vicomte.

La pièce dans laquelle venaient de pénétrer les deux jeunes gens était beaucoup plus vaste que celle qu'ils avaient abandonnée : une large fenêtre grillée donnait accès à un volume d'air bien plus considérable. Les meubles étaient beaucoup plus propres et infiniment plus confortables. Il y avait dans cette chambre une certaine recherche qui tendait évidemment à faire oublier la prison.

Le premier geôlier qui s'était absenté, après avoir remis les deux prisonniers à son camarade, rentra en cet instant.

Il tenait à la main une petite lampe de cuivre qu'il déposait sur une table.

—On vous accorde une lumière, dit-il.

Puis comme les deux jeunes gens, mal revenus de leur surprise, le regardaient sans répondre :

—J'ai ordre, continua-t-il, d'introduire près de ces messieurs une personne qui vient de se présenter au Châtelet.

—Qui donc ? s'écrièrent à la fois les deux prisonniers.

—Je l'ignore, répondit le geôlier ; je ne fais qu'obéir aux ordres que l'on vient de me transmettre.

Charles et Henri se regardèrent encore.

—Qui cela peut-il être ? murmuraient-ils.

Le geôlier avait quitté de nouveau la chambre. Son camarade veillait sur le seuil de la pièce. MM. d'Herbois et de Renneville attendaient avec une anxiété manifeste.

Le corridor, au fond duquel était située la porte de la nouvelle prison, s'étendait en ligne droite en face des deux jeunes gens. Leurs regards s'efforçaient de percer les ténèbres qui y régnaient.

Tout à coup un point lumineux brilla à l'extrémité du corridor ; la lueur d'une lanterne l'éclaira progressivement, et le marquis et le vicomte purent distinguer vaguement une ombre se dessinant derrière le corps du geôlier.

[Les chapitres 7, 8 et 9 racontent l'entrevue du comte de Sommes avec les deux prisonniers et les efforts qu'il fait pour gagner leur confiance en leur parlant de deux jeunes filles qu'ils aiment. Il se pose comme leur défenseur et tâche de les convaincre que leur plus grand ennemi est M. de Niorres ; qu'il avait déjà tout fait pour persuader le lieutenant de police qu'ils étaient coupables des crimes commis dans sa famille ; que leur but était de marier Blanche et Léonore afin de payer leurs dettes, et que les deux jeunes filles avaient fini par croire presque à ces terribles accusations. Les deux jeunes gens sont terrassés par ces révélations. Le comte de Sommes leur conseille de fuir et dit qu'il a tout préparé pour cela. Ils refusent. Le comte les laisse au désespoir, espérant qu'ils se suicideront et recommandant au geôlier, qu'il a acheté, de leur donner tout ce qu'ils demanderont. Il sort et va trouver Saint-Jean, auquel il raconte le succès de ses démarches.]

[Dans le chapitre 10, le comte de Sommes ou Bamboulà apprend que Mahurec vit encore et se propose de se servir du matelot pour son intérêt personnel. Il s'en va trouver le duc de Chartres.]

[Dans les chapitres 11 et 12, Roquefort et Jonas se trouvent un moment seuls avec Gorain et Gervais dans la voiture. Roquefort, dans la personne duquel les deux bourgeois avaient reconnu leur ancien ami Roger, les somme de les détacher.]

[Dans les chapitres 13, 14 et 15, Fouché et ses compagnons sont de nouveau attaqués, ils sont sauvés par un seigneur italien qui venait derrière eux. Ce seigneur italien est Campanini lui-même, qui, ayant pris les moyens de défigurer l'enfant du teinturier Bernard, ne craignait plus rien.]

[Le chapitre 16 ne contient que des descriptions, et le chapitre 17 finit par une conversation entre le bailli de Suffren, le comte de Sommes et deux autres seigneurs ; ces messieurs discutent sur le procès de MM. d'Herbois et de Renneville. Le bailli de Suffren, l'amiral et le chef des deux jeunes gens, demande au comte de Sommes ce qu'il pense du procès.]

#### XVIII.—(Suite.)

—Monsieur, dit l'amiral en s'adressant au comte de Sommes, je sais tout ce que vous avez fait pour mes malheureux officiers, et je vous en remercie du fond du cœur, car quelle que soit l'opinion générale, je les tiens, moi, pour des hommes incapables d'une infamie !

—C'est aussi parce que telle est mon opinion, monsieur, répondit le comte, que je devais faire ce que j'ai fait. Malheureusement, mes efforts sont demeurés impuissants !

—Quoi ! dit le bailli en frissonnant. Les choses en sont-elles à ce point que tout soit perdu ?

—Je le crains. Voici deux audiences que le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville s'obstinent à garder un absolu silence ; or ce silence équivaut à un aveu en présence des accusations terribles qui les écrasent. Ce silence, c'est leur condamnation.

—Ils ont refusé de parler, dites-vous ?

—Oui, monsieur, obstinément refusé.

—Mais pourquoi ? Quel motif ont-ils donné ?

—Aucun.

—Ils ne peuvent se déclarer innocents et ils ne veulent pourtant pas s'avouer coupables, c'est clair ! fit observer le baron de Cadore.

—Evidemment ! dirent quelques voix.

Le bailli de Suffren passa sa main sur son front :

—Je ne comprends rien à ce que vous me dites, fit-il.

—Écoutez, monsieur, reprit le comte. Pour bien comprendre, il faut que vous connaissiez le procès dans tous ses détails. J'en ai suivi la marche pas à pas. Vous savez qu'il y a quatre jours seulement que le procès a été porté devant la cour.

Le premier jour a été consacré aux formalités d'usage, à la lecture de l'acte d'accusation et aux interrogatoires généraux. Le marquis et le vicomte ont répondu à toutes les questions avec une netteté et une dignité qui tout d'abord a disposé l'auditoire en leur faveur.

Sur un seul point ils ont refusé de donner un éclaircissement : c'était à propos de leur présence la nuit dans l'hôtel de Niorres, mais la cour a passé outre sans insister.

Le second jour les interrogatoires ont continué, et les accusés ont tout nié avec un tel accent de sincérité et de conviction véritable, que plusieurs fois des manifestations bruyantes se sont élevées en leur faveur.

Ils ont rappelé avec une noble modestie leur existence militaire : ils ont parlé des combats auxquels ils avaient assisté, des périls qu'ils avaient bravés et, faisant un rapprochement entre les témoignages publics d'estime que leur avaient donnés leurs chefs et l'accusation infâme qui pesait sur eux, ils ont redressé fièrement la tête, rejetant cette accusation avec un accent de mépris qui a excité l'enthousiasme général.

Je vous avoue qu'alors je croyais leur cause gagnée : j'étais heureux, moi, qui l'avant-veille encore les avais laissés tristes et désespérés, moi qui craignais, en voyant surtout l'abattement du vicomte, qu'ils eussent recours au suicide pour échapper à leur horrible situation.

Mais M. d'Herbois, dont le courage n'a pas un instant faibli, avait su sans doute combattre le désespoir de son ami et lui rendre des forces pour l'instant de la lutte.

Je quittai l'audience, l'espérance au cœur. Hélas ! je ne songeais pas à ce qui pouvait avoir lieu le lendemain.

Avant-hier, je retournai à la cour. Oh ! le souvenir de cette journée épouvantable ne sortira jamais de mon esprit ! L'interrogatoire des accusés était terminé : on allait entendre les dépositions des témoins.

Ces dépositions furent accablantes !

Pour établir la situation précaire du marquis et du vicomte, pour établir l'intérêt qu'ils avaient eu à commettre les crimes dont on les chargeait, on avait fait mander tous ceux qui pouvaient prouver l'état dans lequel se trouvaient leurs affaires personnelles.

Plus de dix usuriers vinrent déposer : l'un entre autres, tout en s'efforçant de servir les deux jeunes gens, fit les révélations les plus aggravantes. Celui-là se nommait M. Roger. Bref, de cette première instruction ressortit un chiffre de plus de quatre cent mille livres, comme montant des dettes des accusés, et eux-mêmes déclaraient n'avoir aucun patrimoine.

Comment pouvaient-ils espérer payer ces chiens qui aboyaient hautement après leurs chausses. Tous les usuriers déclaraient sans hésiter qu'ils n'avaient point agi vigoureusement depuis trois mois dans l'espérance unique des mariages arrêtés.

Un reçu de quatre mille livres, signé par le marquis et par le vicomte, prouva de la façon la plus incontestable qu'eux-mêmes avaient engagé l'avenir de ces unions.

Or, Mlles de Niorres n'ont rien de leur chef et elles ne pouvaient posséder qu'en héritant des malheureuses victimes !

Cette déclaration terrible produisit un effet foudroyant sur l'assistance, et les deux accusés baissèrent la tête.

Puis, vint la déposition accablante de M. de Niorres, lequel déclarait nettement avoir surpris l'un des accusés commettant son dernier crime !

L'auditoire frissonnait.

Ensuite on donna lecture de notre déclaration, c'est-à-dire de celle signée par le duc de Lauzun, le marquis

Campanini, M. Lenoir et moi, déclaration dans laquelle nous disions avoir vu les deux accusés dans la chambre de Mme de Versac, en présence de trois cadavres.

Jusqu'alors, je l'avoue, j'espérais encore. L'affaire des usuriers ne pouvait à la rigueur que prêter à une interprétation, notre déposition ne précisait rien et celle de M. de Niorres pouvait être combattue, puisqu'elle était unique, mais il en était un bien autrement accablant !

Un homme fut introduit : cet homme était un valet du conseiller de Niorres, nommé Georges.

Accusé lui-même de participation au crime, il fit des aveux d'une précision effrayante.

Il déclara être depuis longtemps le complice des deux accusés et il entra dans des détails horribles sur les précédents crimes, s'en reconnaissant l'auteur, mais disant qu'il n'avait agi qu'à l'instigation du marquis et du vicomte. Il avait été le bras qui frappait, eux la tête qui combinait les crimes.

Il avait empoisonné, mais le marquis et le vicomte lui avaient fourni le poison.

Tout ce qu'il disait était si net, si clair, si précis, qu'il ne restait aucune question à lui adresser.

Il ajouta que la nuit fatale, il avait aidé le marquis et le vicomte à tuer M. et Mme de Nohan, qu'il avait mis le feu aux bâtiments, toujours sur l'ordre de ses complices, et qu'ensuite, et tandis que ceux-ci devaient tuer Mme de Versac et les deux enfants, il était allé les attendre dans un endroit convenu et où tous les moyens de fuite étaient préparés.

C'était là en effet qu'il avait été arrêté.

Il reconnaissait encore avoir pris l'empreinte de la serrure de la porte du jardin et avoir remis cette empreinte au marquis d'Herbois, lequel avait fait faire une fausse clef qui devait servir à l'accomplissement des crimes.

En entendant cet homme, un frémissement d'indignation avait parcouru toute la salle d'audience.

Le marquis et le vicomte s'étaient tout d'abord dressés et avaient tenté de l'interrompre, mais la cour leur avait imposé silence.

Alors, soit qu'ils fussent accablés sous le poids de ces accusations terribles, soit qu'ils se reconnussent impuissants pour lutter contre le destin qui les écrasait, ils retombèrent sur leur siège et demeurèrent dans un mutisme absolu.

C'est à partir de cet instant qu'ils ont obstinément et absolument refusé de répondre.

Le procès se continue cependant, les accusations se dressent menaçantes et ils se renferment dans un silence absolu.

—C'est qu'ils sont coupables ! dit le baron de Cadore.

—Demain, fit le comte de Sommes, la cour criminelle nous le dira.

—Il est bien évident, dit Lauzun, qu'ils seront condamnés, surtout s'ils ne parlent pas. Qui les défend ?

—Personne ; ils ont refusé les avocats.

Le bailli de Suffren avait écouté le comte de Sommes avec un profond recueillement.

—Monsieur le comte, demanda-t-il brusquement, les croyez-vous coupables, vous ?

Le comte secoua la tête :

—Que vous d'irai-je ? répondit-il. J'étais convaincu de leur parfaite et entière innocence, mais que penser en présence de ces accusations si formidablement écrasantes ? que supposer en voyant la contenance des accusés et le silence obstiné dans lequel ils se renferment ? Ce silence n'est-il pas lui-même une accusation nouvelle ?

Le bailli frappa du pied le parquet.

—Eh bien, moi, dit-il, je les crois innocents, et la preuve, c'est que dans l'audience que Sa Majesté a bien voulu m'accorder pour ce matin, je plaiderai leur cause et je demanderai la justice qui leur est due !

—Ah ! fit le comte de Sommes dont l'œil étincela soudain.

Le suisse se baissa alors vers la porte royale et toutes les conversations cessèrent instantanément : mais une nouvelle déception suivit cette manœuvre, et la porte demeura close.

L'*Œil-de-Bœuf* était réellement encombré au point qu'il eût été impossible à la plupart des groupes formés dans l'antichambre de se disjoindre. La foule était compacte, et chacun gardait scrupuleusement sa place dans l'espérance, au moment décisif, de rencontrer plus promptement le regard du monarque.

Des *valets bleus* circulaient lentement au milieu de tous ces gentilshommes, qui s'empresaient de leur livrer pas sage.

L'un d'eux, qui était entré depuis peu de temps et paraissait chercher dans la foule, se dirigea vers le bailli de Suffren.

—Monseigneur, dit-il en s'inclinant profondément, il y a dans la cour de Marbre un homme qui invoque votre nom pour pénétrer dans le château....

—Qui cela ? demanda l'amiral avec étonnement.

—Le valet qui est venu m'informer ne m'a pas dit le nom de ce personnage qui, à ce qu'il paraît, fait un scandale abominable.

—Un homme qui invoque mon nom fait un scandale dans le palais du roi ! dit l'amiral en se redressant. Cela ne peut pas être.

—Je demande pardon à monseigneur, mais cela est. Cet homme s'est présenté à toutes les portes du château, et comme naturellement on lui refusait l'accès, il a employé la violence et c'est en battant un suisse et deux gardes qu'il est arrivé jusque sur le seuil du grand vestibule. Là, les gardes suisses l'ont voulu arrêter, mais il a opposé une résistance désespérée. Cependant, on en fit venir à bout, seulement comme il ne cessait de parler de vous, monseigneur, et de crier qu'il voulait vous voir, que vous l'attendiez, et que, fussiez-vous avec Sa Majesté, il vous verrait, on n'a pas osé l'arrêter sans venir prendre vos ordres.

—Je vais voir ce que veut cet homme et qui il est," répondit le bailli de Suffren en quittant l'*Œil-de-Bœuf*.

Le *valet bleu* s'inclina de nouveau et se retira discrètement après avoir rempli sa mission.

M. de Suffren traversa la grande galerie des Glaces et se dirigea vers l'escalier d'honneur.

Comme il descendait les premières marches de marbre,

il entendit un grand bruit arriver jusqu'à lui : c'était des cris, des imprécations, des jurons d'une énergie inconnue à Versailles, puis des bruissements sourds comme ceux causés par la lutte d'un homme contre plusieurs autres.

Le comte de Sommes, qui causait avec le duc de Lauzun et le baron de Cadore, n'avait pas perdu un mot cependant de la conversation rapide échangée entre l'amiral et le valet bleu.

Cessant peu à peu de se mêler à l'entretien, il fit un pas en arrière et se laissa séparer du duc et du baron par un flot de courtisans qui circulait lentement.

Libre de ses actions, le comte sortit vivement de l'*Œil-de-Bœuf* et entra dans la galerie des Glaces au moment où le bailli de Suffren, dont il avait suivi tous les mouvements, achevait de la parcourir.

Alors, se glissant avec une insouciance apparente le long des grandes fenêtres, il suivit rapidement la direction prise par l'amiral sans que celui-ci pût se douter un seul instant qu'il était espionné.

M. de Suffren se hâta de descendre vers le lieu d'où partait ce bruit si peu en harmonie avec la majesté de la demeure royale.

Au milieu d'un groupe de valets, de gardes et d'huissiers, il aperçut, se débattant, poussant, bousculant, un homme revêtu du costume des matelots de la marine militaire.

L'amiral portait au plus haut point l'amour de sa noble profession, et tout ce qui touchait à la marine avait le don de lui remuer profondément le cœur.

Aussi, en voyant ce matelot se débattre au milieu de cette foule de gens de terre, oublia-t-il ce que lui avait raconté le valet bleu ; il ne vit qu'un marin molesté par des domestiques, et élevant brusquement la voix :

« Drôles ! s'écria-t-il, osez-vous bien assaillir un matelot du roi ! »

Cette intervention inattendue produisit dans le groupe l'effet de la foudre.

Chacun se recula spontanément, et le matelot demeura seul au milieu d'un cercle.

« Eh bien ! tas de terriens ! s'écria celui-ci en accompagnant ses paroles d'une effroyable série de jurons dont nous croyons devoir épargner la reproduction à nos lecteurs, eh bien ! faillis chiens ! je vous l'avais bien dit que je verrais mon amiral et que je relèverais son point quand il serait sur la galerie de l'arrière avec sa Majesté le roi en personne naturelle ! »

Puis, se tournant vers le bailli de Suffren :

« As pas peur, mon amiral ! continua-t-il ; c'est moi, Mahurec, votre gabier d'artimon, avec des avaries dans la coque, mais encore solide sur sa quille ! »

En reconnaissant le gabier pour lequel il avait une estime sincère, M. de Suffren s'était avancé plus vivement :

« C'est encore toi ! dit-il d'un ton brusque, moitié satisfait, moitié mécontent.

— Encore moi ! répondit Mahurec : c'est pas aimable, ça mon amiral, mais je n'ai pas couru une bordée de longueur pour nous dire des amabilités... »

L'amiral regardait le matelot avec une attention soutenue et un étonnement manifeste. Un grand changement, en effet, s'était opéré dans la personne du gabier depuis le jour où, dans la cour des ministres de ce même château de Versailles, nous l'avons vu forcer déjà la consigne et s'élançer après la voiture du bailli de Suffren.

C'était bien le même torse herculéen, la même carrure d'épaules, les mêmes membres dégingandés, la même physiologie franche et expressive, mais le corps avait maigri, mais les bras n'étaient plus aussi formidables, mais les traits du visage étaient profondément altérés par une souffrance intérieure, mais les tons chaudement basanés de la peau avaient fait place à une pâleur marbrée dénotant une perte de sang abondante.

Le matelot soutint sans sourciller le regard investigateur qui pesait sur lui.

« Qu'as-tu donc ? demanda enfin le bailli, tu es changé ! Es-tu malade ? »

— Je sors de mon cadre d'infirmerie où m'avaient affilé deux avaries majeures, répondit Mahurec. Il n'y a que de ce matin que je suis radoubé à reprendre la mer : aussi je m'ai pomoyé jusqu'ici en carriole ; mais n'empêche ! c'est pas de moi qu'il s'agit. J'ai à vous larguer deux mots dans le pertuis de l'entendement, mon amiral, et quand je demande ma route pour venir dans vos eaux, voilà cette volée de terriens qui se lâchent sur moi pis qu'une bordée de pirates ! Tonnerre de Brest ! je... »

Un geste impérieux du bailli de Suffren arrêta sur les lèvres du matelot la phrase prête à en sortir, et Mahurec demeura le poing levé et parcourant d'un regard menaçant le cercle des valets, des gardes et des huissiers.

#### XIX.—Le matelot.

Mahurec se contentait de grommeler intérieurement sans oser entraver la muette défense de son chef.

M. de Suffren fit signe aux valets et aux gardes de s'éloigner ; puis, s'approchant du gabier, il lui appuya la main sur l'épaule et le poussa assez rudement vers la porte donnant sur la cour de Marbre.

« Va ! » dit-il.

Mahurec obéit à l'impulsion donnée, et accompagna son amiral dans la cour.

La cour des Ministres était, comme toujours, encombrée d'équipages de toutes espèces, de carrosses et de chaises à porteur ; mais la cour de Marbre était à peu près solitaire.

M. de Suffren entraîna Mahurec dans un angle désert, et se plaçant en face de lui :

« Voyons, matelot, dit-il d'une voix brusque, et qui cependant n'avait rien de sévère, qu'as-tu ? que veux-tu ?... »

— J'ai... je veux... j'ai que je ne suis pas content ! dit brusquement le matelot après avoir hésité un moment, et comme s'il obéissait à une résolution fortement arrêtée.

— Pas content ? de quoi ? de qui ? fit M. de Suffren.

— De vous, mon amiral ! »

Et Mahurec demeura immobile les yeux baissés et la main au chapeau.

« Hein ? fit le bailli avec surprise.

— Oui, reprit le gabier, qui, de pâle, était devenu rouge d'émotion. Je ne suis pas content, mon amiral, parce que, tandis que vous courez des bordées là-haut avec tous vos terriens empanachés, il y a à cette heure deux braves cœurs qui vous sont dévoués et qui pourrissent dans une prison ! Ah ! tonnerre ! continua le gabier en s'exaltant subitement, mes lieutenants au cachot ! Et dire qu'il n'y a pas tant seulement dans ce Paris de malheur une bordée de vrais matelots pour faire un chambonnement général et tordre le cou à ceux qui... »

— C'est donc pour me parler du marquis et du vicomte que tu es venu à Versailles ? interrompit l'amiral.

— Tiens ! pourquoi donc que je serais venu alors ?

— Mais pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt ? Il y a plus d'un mois que Charles et Henri sont arrêtés ! qu'as-tu fait pendant ce temps ?

— Rien ! J'étais affalé dans mon hamac, plus bête qu'un poulet à qui votre maître coq aurait coupé le cou !

— Tu étais donc malade ?

— J'avais du plomb dans la flottaison.

— Tu as été blessé ?

— Oui, mon amiral !

— Où ? comment ? quand ?

— Dans les jardins de cet hôtel de malheur, où mes lieutenants n'auraient jamais dû se laisser remorquer !

— Tu as été blessé dans les jardins de l'hôtel de Niorres ? dit M. de Suffren avec un étonnement profond.

— Oui, mon amiral !

— Par qui ?

— Ah ! voilà ; j'en sais rien ! »

Le bailli se rapprocha du matelot.

« Voyons, dit-il, qu'est-ce que cela signifie ? Explique-toi ! »

— J'ai tout expliqué, répondit Mahurec ; j'en sais pas davantage.

M. de Suffren réfléchissait. Puis, reprenant la parole après un moment de silence, il pressa Mahurec de questions, et parvint à se faire raconter en détail le commencement de la fatale soirée.

Malheureusement, Mahurec ne pouvait apporter aucun éclaircissement favorable pour les accusés. Il ne se rappelait que ce qui s'était passé entre lui et ses lieutenants jusqu'à l'heure où ceux-ci l'avaient laissé en sentinelle à la petite porte du jardin.

Aux premières lueurs de l'incendie, il avait quitté son poste et s'était élançé vers les bâtiments ; mais, au moment où il atteignait la pelouse, il était tombé frappé de deux balles, sans savoir quelle était la main qui avait tiré sur lui.

Depuis cet instant, il ne se souvenait de rien. Durant huit jours, il était resté étendu sur un mauvais lit en proie à une fièvre violente ; puis, grâce aux soins dont il avait été entouré, il était revenu peu à peu à la vie ; mais, dans la crainte sans doute de lui causer une commotion trop douloureuse, ses amis lui avaient caché la situation de MM. d'Herbois et de Renneville. Ce n'était que la veille au soir seulement qu'on lui avait tout raconté.

En apprenant l'accusation qui pesait sur ses lieutenants, en les sachant en jugement et accablés par toutes les preuves les plus flagrantes d'une culpabilité avérée, le gabier n'avait écouté que son affection pour les prétendus coupables. Certain de leur innocence, il avait senti son sang se glacer dans ses veines en entendant dire que cette innocence était méconnue, et, repoussant tout avis contraire, il avait résolu de venir trouver son amiral pour le prier de sauver ses lieutenants.

Le matelot, ignorant des choses et des usages de la terre, regardait son amiral comme le premier homme du royaume après le roi, et il ne doutait pas qu'un mot du bailli de Suffren ne suffit pour tirer le marquis et le vicomte de l'horrible situation dans laquelle il se trouvait.

Aussi avait-il osé témoigner son mécontentement envers son amiral, qu'il accusait d'abandonner ses lieutenants.

Le bailli avait écouté Mahurec avec un recueillement profond. A mesure que le gabier parlait, une déception pénible se peignait sur les nobles traits de l'illustre marin.

En voyant Mahurec, en apprenant qu'il avait passé la soirée avec le marquis et le vicomte, quelques heures avant les terribles événements, M. de Suffren avait espéré tirer de son interlocuteur quelques indices qui pussent le mettre sur la voie des preuves d'innocence à donner en faveur des accusés.

Malheureusement il n'en avait rien été.

« Eh bien ! mon amiral ? fit Mahurec en voyant le pénible silence que gardait son chef.

— Eh bien ! répéta l'amiral avec une colère sourde, que veux-tu que je fasse ?

— Ce que je veux que vous fassiez ? s'écria le matelot ; mais je veux... je veux que vous fassiez rendre justice à mes lieutenants. Je veux que tous ces terriens baissent devant eux leur nez crochu ; je veux qu'ils s'en aillent à Brest et moi avec !

— Mon pauvre matelot ! fit le bailli en secouant la tête, Charles et Henri sont entre des griffes qui ne les lâcheront pas ainsi ! Les malheureux se sont mis dans la situation la plus terrible. Tout est contre eux !

— Tout ? dit Mahurec en reculant.

— Tout ! répéta le bailli. Pour tous ils sont coupables ! Ils seront condamnés.

Mahurec devint d'une pâleur effrayante : ses sourcils se contractèrent violemment, ses poings se serrèrent, et ses yeux s'injectèrent de sang.

« Condamnés ! répéta-t-il d'une voix rauque. Condamnés !... eux !... mes lieutenants !... condamnés comme empoisonneurs... comme assassins !... Oh ! mon amiral ! »

Il y avait dans cette dernière exclamation du gabier une éloquence de sentiments tellement admirable que le bailli de Suffren en fut frappé.

Il regarda le pauvre homme qui chancelait et lui prit à la fois les deux mains.

« Mahurec ! Matelot ! dit-il effrayé de la décomposition du visage du gabier.

— Mon amiral ! reprit Mahurec d'une voix si émue qu'elle ressemblait au râle d'un mourant, mon amiral ! je vous ai sauvé trois fois la vie... vous me l'avez dit quelquefois ; mais moi, c'est la première fois que je vous le rap-

pelle... J'ai reçu pour vous trois blessures profondes... vous savez ?... Je ne vous ai pourtant jamais rien demandé... mais... à cette heure, c'est une dette qu'il faut me payer, mon amiral ! Donnez-moi la vie de mes lieutenants, leur liberté... et comme je vous devrai du retour... je me ferai tuer pour vous à la première campagne ! Je le jure sur la sainte Vierge de Bon-Secours, la patronne des vrais gabiers ! »

Mahurec avait la tête haute : deux larmes brillaient dans ses yeux et roulèrent sur ses joues brunies par le hâle de la mer et le soleil des tropiques, et pâlies par la souffrance et par l'émotion.

Le bailli de Suffren se connaissait en hommes, et il savait apprécier toutes les grandeurs d'âme.

Ces deux larmes qui s'échappaient de deux yeux qui ne s'étaient jamais détournés ni devant la colère de Dieu, ni devant celle des hommes, qui avaient toujours regardé en face la tempête et le navire ennemi, ces deux larmes, glissant lentement sur cette peau rude qui avait été si souvent noircie par la poudre et rougie par le sang, firent sur le vieux marin un effet auquel il ne chercha pas à se soustraire.

« Matelot, dit-il d'une voix grave, je voulais plaider moi-même la cause du marquis et celle du vicomte. Le roi m'a accordé une audience... Voici l'heure, viens avec moi ! Louis XVI sera heureux de voir l'homme que je lui présenterai comme le meilleur matelot de ses flottes... Tu parleras au roi pour tes lieutenants !... Viens ! »

[Dans le chapitre 20 Gervais et Gorain racontent à M. Bernard et à sa femme leurs aventures. Fouché entre sur les entrefaites dans la maison de Bernard.]

#### XXI.—Madame Bernard.

L'apparition si complètement inattendue de Fouché avait produit sur les deux bourgeois l'effet de la tête de Méduse.

Ils demeurèrent, à la vue de l'oratorien, stupéfaits et terrifiés comme s'ils eussent craint de se voir écraser par un ennemi formidable ; mais si cette terreur apparente était sincère, elle fut de courte durée.

Fouché s'approcha de ses anciens compagnons de voyage, les salua amicalement et leur sourit en homme enlevant de les retrouver. Gorain et Gervais ne furent pas maîtres de retenir un soupir de satisfaction.

La pauvre malade, les yeux hagards et les mains tendues, s'adressait à Fouché dans la pose la plus suppliante.

Bernard, haletant et sans voix, attendait une réponse. Chez ces deux pauvres êtres, la vie avait évidemment suspendu ses fonctions.

Lefebvre et sa femme n'osaient bouger tant leur anxiété était grande.

Fouché s'était approché de M. et de Mme Bernard, et leur prenant les mains qu'il réunit dans les siennes en les serrant étroitement :

« Du courage ! dit-il d'une voix sourde.

— Ma fille ! balbutia le teinturier devenu plus pâle qu'un lincol.

— Elle est morte ! s'écria la malade avec une expression de douleur effrayante.

— Non ! non ! cela n'est pas ! je l'espère du moins ! dit vivement Fouché. Si cette horrible nouvelle était certaine, je ne vous l'apporterais pas ainsi moi-même sans aucun ménagement. Je vous ai dit : du courage ! et je vous le répète encore, mes amis : du courage ! Il vous en faut, et beaucoup ; car, je dois l'avouer, toutes mes recherches ont été vaines !

— Quoi ! s'écria Bernard, vous n'avez rien découvert ?

— Rien !

— Vous n'avez pas même trouvé une trace ?

— Pas une ; sans quoi je ne fusse pas revenu.

— Mais, s'écria Mme Bernard retrouvant des forces dans l'énergie de sa douleur, pourquoi nous avoir promis alors ? pourquoi nous avoir bercés d'une suprême espérance ? Vous étiez certain de réussir, disiez-vous ! Oh ! Dieu vous punira de vous être ainsi joué du désespoir d'une mère ! »

Fouché comprenait trop bien l'immense chagrin de la malheureuse femme pour se montrer offensé des reproches qu'elle lui adressait dans sa cruelle déception.

« Je vous ai promis, répondit-il lentement, parce que je croyais pouvoir tenir mes promesses. Je vous ai bercés d'une espérance, parce que, pour moi, cette espérance devait se transformer en réalité. J'ai fait, j'en suis certain, tout ce qu'un homme pouvait faire pour réussir dans l'entreprise dont je m'étais fait le chef. Le destin a été contre moi ; j'ai échoué.

— Mais, demanda Bernard, où êtes-vous allé ?

— A Saint-Nazaire.

— Pourquoi ?

— Parce que j'avais la certitude, à mon départ, que c'était à Saint-Nazaire que je devais retrouver votre fille. Malheureusement je m'étais trompé !

— Comment ? expliquez-vous, dit Mme Bernard espérant peut-être encore trouver, dans les éclaircissements que donnerait Fouché, une lueur à laquelle son amour maternel pourrait se rattacher.

— Je croyais, dit Fouché d'une voix brève, qu'une substitution d'enfant avait eu lieu, qu'une petite fille morte avait été remplacée par une petite fille vivante, et que le rapt de la *jolie mignonne* n'avait d'autre but que de servir des intérêts privés d'une haute importance.

— Eh bien ?

— Eh bien ! je vous le répète, je m'étais trompé. L'enfant que je croyais mort vivait encore, ou, si la substitution a eu lieu, on ne s'est pas servi de votre fille.

— Enfin ! s'écria la malheureuse mère, avez-vous vu celle que vous espérez être ma fille ?

— Oui, je l'ai vue, et Brune et Jean et Nicolas l'ont vue comme moi. Brune et Jean, qui connaissent parfaitement votre enfant, n'ont pas reconnu cependant la *jolie mignonne* dans le malheureux petit être que nous avons visité.

Jean était entré doucement dans la chambre ; Fouché se tourna vers lui.

« C'est vrai, dit le garçon teinturier en courbant la tête. Il était impossible de s'y tromper. Je vois encore la *jolie mignonne*. Elle était jolie, elle était blonde, elle était fraîche et rosée, elle était vive et intelligente... »

—Oui...oui...oui...C'est cela!...c'est bien cela!...balbutiait Mme Bernard en suivant pour ainsi dire sur les lèvres de Jean les paroles qui s'en échappaient, et qui traçaient si bien le portrait de l'enfant dont elle pleurait la perte.

—Eh bien! continua le jeune homme, la petite fille que nous avons vue était blonde aussi, elle était aussi du même âge que la *jolie mignonne*; mais quelle différence entre elles! Celle-là était maigre, chétive...son petit visage indiquait la souffrance, et ses traits étaient détruits par une maladie récente qui l'avait rendue laide...A peine entendait-elle, à peine nous voyait-elle. On eût dit d'une pauvre petite idiote. Et cependant c'était bien celle-là que M. Fouché espérait être votre fille; c'était bien Mlle d..."

Jean s'arrêta sur un brusque geste de l'oratorien. Cet enfant était bien celui que je croyais mort, dit Fouché. Les témoignages les plus sérieux m'en ont convaincu. Puis la *jolie mignonne* aurait reconnu Brune et Jean si ceux-ci ne l'avaient pu reconnaître elle-même. Non! ce n'était pas votre fille..."

Mme Bernard épuisée, venait de s'évanouir. Bernard et Mme Lefebvre s'empresèrent de lui prodiguer leurs soins; mais la malade était tellement faible, les secousses successives qu'elle venait de recevoir l'avaient si rudement brisée, qu'elle demeurait sans mouvement en dépit des efforts de la blanchisseuse et du teinturier pour la rappeler à l'existence.

Gorain et Gervais avaient écouté Fouché d'abord avec une grande surprise, puis avec une joie manifeste qu'ils s'efforçaient cependant de cacher.

"Non! non! continuait l'oratorien sans s'occuper de ce qui se passait dans la chambre, et comme s'il se fut répondu à lui-même; non! ce ne pouvait être la *jolie mignonne*, à moins que..."

Il s'arrêta. "Cependant, reprit-il, Berthe est morte et bien morte! On a pu tromper tout le monde à Saint-Nazaire; mais je suis certain...Et pourtant ce n'était pas la *jolie mignonne*; à moins que, poursuivit-il à l'oreille de Jean qui s'était rapproché de lui, à moins que quelque poison corrosif n'ait altéré ses traits comme un poison stupéfiant pouvait avoir annihilé son intelligence!"

—Oh!" fit Jean en reculant d'horreur devant cette supposition de l'oratorien.

Fouché lui saisit la main pour lui imposer silence; mais un cri horrible lui fit brusquement tourner la tête.

Mme Bernard s'était dressée sur son lit, et l'œil fixe, les doigts frémissements, elle tendait le bras vers l'oratorien.

Avec cette finesse d'ouïe, avec cette perception extraordinaire des sens particulières aux maladies nerveuses, elle avait entendu distinctement les paroles murmurées à voix basse par Fouché à l'oreille du garçon teinturier.

La pensée que son enfant avait pu supporter ces horribles tortures avait réveillé subitement toutes ses facultés.

Une transformation extraordinaire s'était opérée en elle; le sang lui montant subitement à la face, avait empuisé son visage, et les mots se frayaient avec peine un passage entre ses lèvres violacées.

"Ma fille...balbutia-t-elle avec un accent rauque; ma fille...mon enfant...empoisonnée...défigurée...Oh! les monstres!...les monstres! Je veux...je vais...Ma fille! ma..."

La pauvre femme demeura immobile; la parole expira sur ses lèvres; sa bouche resta entr'ouverte, ses yeux vacillèrent dans leur orbite; elle se roidit et retomba sur son oreiller sans pousser un cri.

Bernard, qui était près d'elle, la saisit dans ses bras, tandis que Mme Lefebvre s'empresait de l'inonder de vinaigre; mais le teinturier et la blanchisseuse s'arrêtèrent en même temps et se regardèrent avec une expression impossible à rendre.

Tous deux demeuraient comme fascinés, tandis que les autres personnages, immobiles à leur place, contemplaient cette scène muette.

Enfin, le teinturier fit un pas en arrière en laissant glisser sur le lit le corps qu'il soutenait; il leva les deux mains vers le ciel, parcourut la chambre d'un regard stupide, puis s'affaissant tout à coup sur lui-même, il tomba à deux genoux devant la couche où étendait étendue sa femme, et un sanglot convulsif lui déchira la gorge.

Mme Bernard était morte. Cette pantomime expressive du pauvre homme avait glacé de stupeur Lefebvre, Jean, Gorain et Gervais.

Fouché lui-même, en dépit de son âme de bronze et de son insensibilité stoïque, avait fait un mouvement vers le lit; mais Mme Lefebvre, le visage ruisselant de larmes, l'arrêta du geste.

L'excellente femme s'agenouilla doucement et se mit à prier.

Tous s'inclinèrent devant la majesté de la mort.

[Dans le chapitre 22ème se trouve une entrevue de Gorain et Gervais avec Roger, qui leur conseille d'empêcher Bernard d'avoir des rapports avec Fouché, et le chapitre se termine au moment où Fouché arrête Gorain dans la rue et l'emmène avec lui.]

### XXIII.—Les aveux.

Tandis que se passait dans la maison du teinturier la scène de désolation que nous avons rapportée, une autre scène peut-être moins dramatique, mais tout aussi émouvante, tout aussi douloureuse, s'accomplissait dans ce pavillon de la rue du Chaume, seul vestige demeuré debout du magnifique hôtel de Niorres.

Léonore et Blanche, pâles toutes deux, éplorées, sous le poids du plus poignant chagrin, se tenaient debout, enlacées semblables à des statues du désespoir.

Léonore, la tête appuyée sur la poitrine de sa jeune sœur, paraissait sur le point de succomber à l'accablement qui engourdissait ses membres et avait frappé d'une torpeur étrange ses facultés intellectuelles.

Blanche, le front baissé, les sourcils contractés, les paupières rougies et les mains frémissements, froissait entre ses doigts un papier dont le contact paraissait la brûler comme la tunique dont Déjanire revêtit son amant.

A quelques pas des deux jeunes filles, et contemplant

ce tableau d'un œil qui s'efforçait de paraître attendri, le comte de Sommes, son chapeau à la main, était dans l'attitude d'un homme qui s'appête à prendre congé après un pénible entretien.

Une certaine incertitude se lisait dans sa pose: il attendait évidemment une parole ou un geste de l'une des deux jeunes filles pour quitter la pièce.

Après quelques instants d'un silence profond, et que troubla seule la respiration entre-coupée des malheureuses nièces du conseiller au parlement, Blanche se tourna à demi vers le comte:

"Quelle que soit notre affliction, monsieur, dit-elle d'une voix rendue rauque par les efforts qu'elle faisait pour contenir ses larmes et refouler ses sanglots, quelque terrible que soit le coup dont nous a frappées le message que vous venez de nous remettre, croyez que nous reconnaissons, comme elle le mérite, la conduite que vous avez tenue durant cette période de malheur que nous traversons si péniblement. Croyez, monsieur, à la reconnaissance de deux pauvres jeunes filles auxquelles vous avez sauvé la vie, mais auxquelles vous ne sauriez désormais apporter la consolation et le calme."

M. de Sommes fit un pas en avant. "Mademoiselle, dit-il avec une émotion bien jouée, j'ignorais, je vous le jure, devoir être le fatal instrument de l'implacable Providence. La lettre que je vous ai remise..."

—Par grâce, monsieur, interrompit Blanche, ne parlez pas de cette lettre!"

Et une rougeur ardente envahit le front de la jeune fille, tandis qu'elle pressait convulsivement contre sa poitrine le corps presque inanimé de sa sœur.

Le comte de Sommes fit un geste indiquant qu'il obéissait à l'injonction formulée.

"Ne puis-je donc rien pour vous? demanda-t-il à voix basse.

—Rien! répondit Blanche.

—Votre résolution est prise?

—Irrévocablement!

—Ainsi le couvent ne vous effraye pas?

—Notre vœu le plus ardent est d'entrer dans un cloître.

—Pardonnez-moi, mademoiselle, d'insister encore près de vous, reprit le comte après un léger silence; mais le respectueux attachement que je vous ai voué m'ordonne impérativement de parler comme je le fais. Vous êtes bien jeunes encore, votre sœur et vous, pour prendre une résolution irrévocable.

—La douleur vieillit vite! dit Blanche en secouant la tête.

—Le temps guérit toutes les blessures...poursuivit le comte.

—Il y a des plaies incurables! répondit la jeune fille.

—Peut-être vous repentirez-vous un jour."

Blanche fit un signe négatif d'une énergie froide et contenue.

"Songez, continua le comte de Sommes, que vous êtes appelées, par l'âge, à demeurer seules de toute votre famille, et peut-être M. de Niorres serait-il en droit d'exiger que vous restassiez dans le monde comme vous deviez à l'immense fortune..."

—Oh! interrompit Blanche avec un geste violent, cette fortune nous la repoussons de toutes nos forces; n'est-elle pas la cause de tous les maux qui nous accablent? Cette fortune, je la hais, je la déteste, je l'abhorre; n'en parlez plus, monsieur; n'en parlez jamais! Avez-vous donc oublié déjà le service que nous vous avons supplié de nous rendre?"

—Non, mademoiselle, je n'ai rien oublié et je suis toujours prêt à vous servir, répondit le comte. Votre sœur et vous venez de me remettre une renonciation absolue à cette fortune qui doit vous revenir un jour, et vous m'avez demandé de faire dresser un acte en bonne forme de cette renonciation. J'accomplirai vos volontés; mais je vous ferai observer seulement que Mme votre mère, que M. votre oncle, comme tuteur, ont droit de s'opposer à cet acte.

—Que notre oncle dispose de sa fortune à son gré! Quant à notre mère, elle connaîtra nos intentions et les approuvera," dit Léonore en se redressant.

Blanche lui serra les mains et l'embrassa.

"Cependant...fit le comte.

—N'insistez plus! dit Blanche. Au nom de l'amitié que vous voulez bien nous accorder, ne cherchez pas à nous détourner d'une résolution que rien ne saurait changer. C'est pour lever tous les obstacles que nous nous sommes adressées à vous. Ne repoussez pas nos prières! Cette renonciation que nous vous avons remise, faites-en dresser l'acte en secret. Demain nous aurons fait choix du cloître au fond duquel nous devons nous ensevelir. Vous saurez le secret de notre demeure...C'est là que le notaire devra venir recevoir l'expression de nos volontés!"

M. de Sommes porta la main à ses yeux comme pour voiler ses larmes.

"Vous me brisez le cœur! dit-il; mais n'importe. J'ai promis, j'obéirai! Mesdemoiselles, vos volontés seront accomplies, je vous le jure!"

Les deux jeunes filles lui tendirent à la fois la main: —"Vous êtes bon," murmura Léonore.

Le comte réunit ces deux petites mains dans les siennes, et, approchant ses lèvres, y déposa un baiser empreint du respect le plus profond.

"Ah! fit Blanche en cessant de contenir les larmes qui l'étouffaient, ne nous abandonnez pas. Maintenant que nous connaissons l'horrible vérité, maintenant que MM. d'Herbois et de Renneville n'existent plus pour nous, maintenant que nous avons honte de nous mêmes en songeant à cet amour qui s'était emparé de notre cœur, vous êtes notre seul ami!"

—Mesdemoiselles, fit le comte en posant la main sur son cœur, la moitié de ma vie, consacrée à vous servir à genoux, ne suffirait pas pour payer le bonheur que me cause un tel titre!"

Et comme s'il ne pouvait contenir son émotion, comme s'il craignait de la laisser déborder en présence des deux jeunes filles, le comte fit un geste pathétique, et, s'inclinant presque jusqu'à terre, il quitta la chambre sans ajouter une parole.

Demeurées seules, Léonore et Blanche restèrent un moment dans la même position; puis, éclatant toutes deux en sanglots déchirants, elles se laissèrent tomber sur les sièges placés près d'elles.

Léonore cachait sa charmante figure décomposée par la douleur dans ses mains tremblantes, et les larmes, se faisant jour entre ses doigts blancs et effilés, brillaient comme des perles limpides au bout de ses ongles roses.

Blanche froissait toujours, avec des contractions fiévreuses, le papier qu'elle n'avait point laissé glisser sur le tapis.

"Mon Dieu! mon Dieu! fit-elle en recouvrant un peu de calme, faut-il donc croire à ce qu'ils ont écrit!"

—Oh! cette lettre, cette lettre, balbutia Léonore.

—Non! non! s'écria Blanche, cela n'est pas possible!"

—Oh! ma sœur, que je souffre, je voudrais mourir! dit Léonore en se renversant sur son fauteuil.

—Mourir! répéta Blanche. Eux aussi vont mourir: et ils ont mérité la mort!"

—Ne dis pas cela! fit Léonore d'une voix brisée.

—Cette lettre, cette lettre, il faut la relire!"

Et l'énergique enfant, séchant ses larmes par un effort puissant de volonté, essuya ses beaux yeux pour recouvrer la vue, et s'approchant de Léonore qu'elle saisit par le cou:

"Ecoute! dit-elle; dussions-nous nous tuer après, il faut relire cette lettre!"

Léonore s'affaissa sur elle-même sans répondre. Blanche déplaça le papier, et comprimant les battements de son cœur, domptant sa douleur pour respirer plus librement, elle commença d'une voix sourde, mais tellement accentuée, la lecture de l'épître qui paraissait être la cause du violent désespoir des deux sœurs.

"Demain le jugement sera prononcé, lut-elle en frissonnant en dépit de ses efforts pour se maîtriser: demain nous serons condamnés!"

"La mort est là! Elle se dresse devant nous implacable et terrible. Nous ne pouvons l'éviter! Qu'elle vienne donc et nous la recevrons avec courage...nous l'attendons sans pâlir...nous l'appelons même avec impatience!"

"Oui! nous l'appelons cette mort qui doit enfin nous délivrer de tous nos maux. Encore quelques jours à peine et nous serons devant le tribunal de Dieu; mais avant de quitter la terre, avant que la justice humaine n'ait accompli son œuvre suprême, nous voulons vous adresser nos dernières pensées.

"Du courage, Blanche; du courage Léonore! Ne pleurez pas sur nous...nous sommes indignes de vos larmes!"

Blanche s'arrêta et regarda sa sœur.

"Nous sommes indignes de vos larmes, reprit-elle, et cependant nous vous aimons; mais c'est cet amour qui nous contraint à parler à cette heure; c'est cet amour que nous ressentons pour vous qui nous fait venir dire: Ne pleurez pas!"

"Blanche, Léonore, pourrez-vous comprendre ce que nous avons à vous dire? Avez-vous la force de continuer la lecture de cette lettre après avoir entendu l'aveu que nous avons à faire?"

"Un aveu! Ce mot seul ne vous effraye-t-il pas déjà? Dans notre situation, les criminels seuls ont un aveu à faire..."

"Eh bien!...nous sommes criminels!..."

"Oui! nous osons vous le confier; oui, nous nous confessons à vous! Cet aveu que nous avons refusé à la justice, que nous refuserons au prêtre, cet aveu que ne nous eût pas arraché la torture, que ne nous arrachera pas la menace de la damnation éternelle, cet aveu, nous vous le faisons spontanément, à vous et de notre plein gré!"

"Nous vous le faisons sans hésitation et sans regret, parce que nous vous aimons, parce que nous ne voulons pas que notre tombe, en recevant nos cadavres, se ferme sur l'avenir qui vous est réservé!"

"Blanche, Léonore, nous sommes coupables! Ces crimes que l'on nous reproche, nous les avons commis: la justice humaine ne faillira pas en nous frappant!"

"Oui, nous sommes coupables; mais écoutez notre justification, cette justification qu'il n'appartient qu'à vous seules d'entendre!"

"Encore une fois nous vous aimons, et, par un horrible jeu du destin, c'est cet amour, inspiré par deux anges, qui nous a conduits sur la voie sanglante."

"Nous étions pauvres, plus que pauvres, endettés pour des sommes énormes. Rien dans l'avenir ne pouvait nous faire espérer de combler l'abîme creusé par nos folles années de jeunesse."

"Vous allier à nous, c'était vous allier à cette misère effrayante des gentilshommes obligés de souffrir les privations les plus sévères sous les dehors du luxe et de l'abondance!"

"Cette existence, qui ne nous avait jamais effrayés, nous a terrifiés en songeant que vous deviez la partager un jour."

"Que fallait-il faire? Ou renoncer à l'amour que nous ressentions, ou devenir riches pour vous entourer de ces mille soins recherchés dont vous êtes dignes."

"L'amour était trop profondément enraciné dans notre cœur pour pouvoir l'arracher...Le vertige s'est emparé de notre cerveau!"

"Voilà l'explication de notre conduite; vous savez tout!"

"Maudissez-nous!...nous sommes coupables; mais ne nous descendez pas, dans votre pensée, au rang d'abjects assassins!"

"Ne nous pleurez pas! Tel est notre dernier cri! Telle est notre dernière prière! La vie était désormais impossible pour nous! Il fallait mourir...que la mort vienne!"

"Nos noms n'ont pas été prononcés par nous durant le procès qui s'achève. Nous avons opposé un silence absolu à toutes les interrogations qui nous ont été adressées."

"Pour beaucoup nous serons d'innocentes victimes... Nous pouvions vous laisser cette conviction, mais nous eussions laissé avec elle le désespoir...est cette pensée qui nous guide, c'est cette pensée seule qui amène notre confession!..."

"Adieu, Blanche; adieu, Léonore!...Nous mourons bientôt en prononçant vos noms chéris, auxquels nous ajouterons celui du seul ami qui nous soit demeuré fidèle, du seul homme digne de ce titre, du comte de Sommes qui vous remettra cette lettre."



— Lisez-la devant lui ; qu'il sache tout, et, lorsqu'il connaîtra la vérité... qu'il agisse suivant sa conscience. Il peut nous repousser... nous ne pouvons que le bénir !

— Adieu encore... et ne pleurez pas !

Cette lettre était écrite de la main du marquis, et portait la signature des deux jeunes gens.

Lorsque Blanche en eut achevé la lecture, qu'elle faisait pour la seconde fois, ses forces l'abandonnèrent et elle s'évanouit.

Léonore la contempla un moment d'un oeil fixe.

— Oh ! murmura-t-elle en voyant la pâleur dont se couvrait le visage de sa jeune sœur, si Dieu nous permettait de mourir !

[Dans le chapitre 24, Fouché a une entrevue avec le lieutenant de police, M. Lenoir : il lui annonce que la police a été jouée, que la petite fille du teinturier Bernard a été retrouvée, mais qu'elle est méconnaissable, défigurée, et il accuse le comte de Sommes d'être l'auteur de ce crime.]

## XXV.—Une destitution.

En entendant prononcer le nom de celui qu'il savait être le favori du duc de Chartres, M. Lenoir tressaillit violemment.

— Les preuves que cette accusation est fondée ? demanda-t-il d'une voix brève.

— Ces preuves, répondit Fouché, je ne puis vous les donner sur l'heure, mais accordez-moi ce que je vais vous demander, et avant quinze jours elles seront entre vos mains.

— Que demandez-vous ?

— Des pleins pouvoirs pour agir à ma guise, suivant les circonstances.

M. Lenoir haussa les épaules.

— On n'accorde à personne une telle faveur, répondit-il.

— Quelqu'un répondra pour moi, dit Fouché.

— Qui ?

— Jacques !

— Jacques ? répéta M. Lenoir avec étonnement.

— Oui, dit Fouché avec un sang-froid imperturbable.

Jacquet ! l'agent que vous aviez attaché à mes trousses alors que le comte de Sommes, se jouant de vous, m'envoyait par un courrier infidèle une lettre du duc de Chartres qui devait me tenir en suspicion. Ayant perdu nos traces depuis Arpajon, il ne nous a rejoints qu'à Saint-Nazaire. Là, il a facilement découvert le but de la mission que nous nous étions donnée. Comprenant tout, il devina que, par ricochet, il était lui-même la dupe des auteurs d'un crime dont il connaissait l'existence. En homme intelligent, il vint à moi, et de notre conversation résulta la lueur lumineuse qui devait éclairer notre situation réciproque. Lui aussi avait accusé jadis, auprès de vous, le comte de Sommes d'être l'auteur du rapt de l'enfant du teinturier Bernard. Et à lui alors, comme à moi maintenant, vous demandiez des preuves. Eh bien ! ces preuves, donnez-les nous aujourd'hui les moyens de vous les fournir, et nous vous les fournirons ! Le voulez-vous ? Voilà ce que je viens vous demander !

Si le lecteur se rappelle la conversation que nous avons rapportée en écrivant les premières pages de ce récit et qui avait eu lieu à Versailles entre M. Lenoir et Jacques dans l'hôtel du lieutenant de police, il comprendra que M. Lenoir était parfaitement au courant de l'accusation portée par Fouché, accusation que la crainte de s'attaquer au duc de Chartres lui avait fait manifester le plus vif désir d'étouffer.

Mais dans la situation présente, M. Lenoir ne devait plus être sous la même influence. M. de Crosne appartenait au duc de Chartres, M. de Crosne était désigné comme devant être le prochain successeur du lieutenant de police actuel, donc les amis du duc de Chartres devenaient naturellement les ennemis de M. Lenoir.

S'il devait tomber, M. Lenoir entrevoyait une certaine consolation à sa chute dans la perte de l'un des favoris de Son Altesse.

Aussi sa physionomie animée reflétait-elle l'activité fiévreuse qu'avait donnée à son esprit la déclaration si précise de Fouché.

Se rapprochant d'un cordon de sonnette, il l'agita vivement.

— Jacques ! dit-il à l'huissier qui souleva la portière de tapisserie.

Puis, se retournant vers Fouché :

— Pourquoi, demanda-t-il, avoir attendu si tard pour me prévenir ?

— Parce que, répondit Fouché, je ne pouvais, jusqu'à l'accomplissement du voyage, faire que des suppositions, et je ne suis revenu qu'hier soir. Depuis longtemps, il est vrai, je tenais les fils de cette intrigue dont le dénouement occupe aujourd'hui toutes mes pensées, depuis longtemps j'avais songé à venir vous confier le secret dont j'étais dépositaire, mais, je vous le répète, les preuves matérielles me faisaient défaut et m'ont toujours arrêté au moment où j'allais venir à vous. Je devais attendre, j'ai attendu. Je voulais, avant de m'adresser à la justice, avoir ces preuves à lui offrir : l'identité de l'enfant volé devait m'en fournir de suffisantes. Donc, avant de parler, je devais voir par moi-même.

— Mais ces preuves dont vous me parlez aujourd'hui, comment espérez-vous les avoir ?

— Je vais vous le dire...

Un léger coup frappé à l'huis interrompit l'oratorien. La portière se souleva de nouveau et M. Jacques fit son entrée dans le cabinet du lieutenant de police.

Celui-ci lui fit signe d'approcher.

— Vous connaissez cet homme ? demanda-t-il en désignant Fouché.

— Parfaitement ! répondit Jacques.

— Et vous en répondez ?

— Comme de moi-même.

— Ainsi donc, nous avons été joués ?

— Complètement, monseigneur. Nous avons été lancés sur une fausse piste. Heureusement que le flair n'a pas fait longtemps défaut et que j'ai su retrouver la bonne voie. Monseigneur se rappelle ce que je lui ai dit ? Eh

bien ! tout ce que j'avais affirmé était vrai. Le comte de Sommes a volé l'enfant de Bernard pour conserver à Mme d'Horbigny la fortune que lui enlevait la mort de sa fille. Cela ne fait aucun doute.

— Mais les preuves ? s'écria M. Lenoir.

— Nous les aurons, cette fois, j'en réponds !

— Moi aussi, ajouta Fouché.

— De plus, reprit Jacques, monseigneur se souvient également de la déclaration que je lui avais faite, d'un homme se faisant mon Sosie au point de tromper mes agents ?

— Oui ; eh bien ?

— Eh bien ! je sais quel est cet homme ; M. Fouché m'a aidé cette nuit à le dépister.

— Qui est-ce ?

— Un forçat évadé nommé Roquefort, se cachant à Paris sous le nom de Roger, se disant tantôt agent d'usure, tantôt employé du ministère de la maison du roi : c'est sous ce titre qu'il a agi auprès de Gorain et de Gervais, les amis de Bernard.

— Roger ! répéta le lieutenant de police. Celui qui vient de jouer un rôle dans le procès d'Herbois et de Renneville ?

— Probablement, monseigneur.

— Et ce Roger est un forçat évadé ?

— C'est le principal auxiliaire du fameux roi du bague, dont la capture nous semble impossible.

— Oh ! pensa le lieutenant de police, une pareille affaire me conserverait ma charge !

Puis, il reprit à haute voix :

— Comment avez-vous découvert cet homme ?

— C'est M. Fouché qui m'a lancé sur la voie, répondit Jacques, en me mettant en présence, la nuit dernière, du sieur Gorain, lequel venait de quitter Roger. Ce soir nous pouvons l'arrêter, si nous le voulons, à l'endroit où il a rendez-vous avec les bourgeois.

— Mais il sera prévenu par Gorain.

— Gorain est à cette heure prisonnier dans ma chambre.

— M. Lenoir fit un signe approbatif.

— Mais quel rapport, reprit-il, y a-t-il entre ce Roger et l'affaire de l'enfant volé ?

— Un parfaitement direct, monseigneur, car Roger a tout tenté pour empêcher M. Fouché d'arriver à Saint-Nazaire.

Et Jacques, entrant dans quelques détails, raconta les principales scènes du voyage dans lesquelles Roquefort avait joué un rôle si important.

— Si ce Roquefort est l'agent principal du roi du bague, dit le lieutenant de police, il agissait dans cette circonstance pour le compte de son chef ?

— Sans aucun doute ! dit Fouché.

— Alors, le roi du bague aurait donc un intérêt dans l'affaire de l'enfant du teinturier ?

— Cela est de toute évidence.

— Et cependant vous accusez le comte de Sommes !

— Le comte de Sommes est très-certainement coupable ! C'est lui qui a fait enlever l'enfant, c'est lui qui l'a envoyé à Saint-Nazaire. Son intérêt dans l'accomplissement de ces crimes est flagrant. C'est lui enfin qui m'a fait passer pour un agent du duc de Chartres ! dit vivement Fouché.

— Mais comment expliquer ce point de relation qui semble exister entre le comte de Sommes et le roi du bague ?

— Voilà effectivement l'endroit mystérieux qu'il importe si fort d'approfondir, et ce que, moi, je me charge de faire. Accordez-moi des pleins pouvoirs, laissez-moi agir sous la surveillance de Jacques, et avant quinze jours j'aurai vu clair dans cette affaire ; avant quinze jours j'aurai mis entre vos mains le comte de Sommes, le roi du bague et tous leurs complices.

Tandis qu'il parlait, les yeux de Fouché s'animaient d'un feu sombre : sa physionomie, ordinairement froide et impassible, révélait une expression intelligente dont l'éclat n'était pas ordinaire.

On comprenait que ce qu'il promettait, cet homme était certain de le tenir.

M. Lenoir réfléchissait profondément.

— Mais avant tout, dit Jacques en s'approchant du lieutenant de police, il est une arrestation indispensable et qui doit être faite sans tarder d'une minute.

— Laquelle ? demanda M. Lenoir.

— Celle de Pick !

— Pick ! répéta le lieutenant de police.

— Cet agent est venu au roi du bague, monseigneur.

— Pick trahit !

— Je l'affirme sur ma tête. Si je me trompe, monseigneur agira contre moi : liberté pour liberté, j'accepte l'enjeu. Si monseigneur se refuse à ce que je lui demande, je ne réponds de rien ! Pick a tous les secrets de la police et il les livrera à ses amis.

M. Lenoir se promenait à grands pas en hésitant évidemment sur le parti qu'il avait à prendre.

Fouché le suivait d'un oeil attentif, étudiant tous les jeux de sa physionomie et cherchant à deviner les pensées qui s'abritaient sous ce front chargé de nuages.

L'oratorien, en dépit de son calme apparent, semblait être dans une anxiété profonde.

Jacquet attendait la réponse de son chef avec l'impatience du limier qui flair le cerf.

Enfin M. Lenoir, s'arrêtant brusquement, se tourna vers Fouché :

— Vous engagez-vous, sur votre liberté à venir, à tenir les promesses que vous venez de me faire ? dit-il d'une voix lente.

— Je m'y engage ! répondit Fouché.

— Quelle récompense voulez-vous si vous réussissez ?

— Aucune.

M. Lenoir regarda l'oratorien avec un étonnement qui eût pu paraître comique en toute autre circonstance.

Fouché devina que cette réponse extraordinaire devait sembler étrange au magistrat.

— En vous servant, je me sers, dit-il. J'ai intérêt à constater la vérité.

— Rappelez-vous que vous jouez un jeu dangereux, reprit le lieutenant de police.

— J'en accepte les chances !

— Eh bien ! dit M. Lenoir, je vais vous mettre à même

d'agir efficacement. Jacques mettra à votre disposition ses hommes les plus adroits et les plus actifs, qui vous obéiront sans réserve, et je vais signer immédiatement l'arrestation de Pick.

— Enfin ! dit Fouché en laissant échapper un soupir de soulagement.

Si M. Lenoir se décidait vite à donner à un homme qu'il ne connaissait pas cette preuve de confiance, il n'agissait pas cependant aussi légèrement qu'on le pourrait supposer.

Quoique l'administration de la police fût bien loin, au dix-huitième siècle, de posséder cette finesse, cette ruse, cette habileté qu'elle devait acquérir plus tard et qui allait bientôt réaliser la fable des cent yeux d'Argus, elle était néanmoins assez savamment dirigée pour que le chef suprême eût connaissance de bien des secrets que la prudence lui imposait parfois de paraître ignorer.

M. Lenoir possédait des indices qui le disposaient à ajouter foi à l'accusation formulée par Jacques et par Fouché. Il savait que Pick avait des intelligences avec les ennemis de la sûreté publique, mais Pick lui avait été utile jusqu'alors et il avait cru devoir continuer à s'en servir.

Il n'ignorait pas non plus la terrible individualité du roi du bague. Bien souvent il avait concentré toutes les forces dont il disposait pour accomplir la capture importante de ce chef des forçats, mais toujours, en tous lieux et en tous temps, il avait échoué.

La police ne devant jamais paraître impuissante, le magistrat avait caché avec soin ses tentatives infructueuses, et ce mystère dont était entourée l'existence du roi du bague avait merveilleusement servi les intérêts de celui-ci.

Or, dans sa situation présente, le lieutenant de police comprenait plus que jamais toute l'importance qu'aurait la réussite de l'arrestation d'un tel personnage.

S'il devait abandonner sa charge, la capture du roi du bague la lui faisait quitter sur un coup d'éclat, et peut-être que cette capture, jointe à une affaire comme celle de l'accusation du comte de Sommes, la lui conserverait-elle encore de longues années.

Hésiter longtemps était impossible : la nomination de M. Crosne était imminente : il fallait la prévenir.

De plus, M. Lenoir connaissait Jacques pour un agent des plus adroits et des plus honnêtes. Sa garantie lui paraissait donc suffisante. Enfin Fouché lui semblait doué d'une intelligence tellement supérieure, qu'il croyait devoir donner un peu au hasard pour s'attacher un pareil homme.

[Mais au moment où M. Lenoir s'asseyait pour écrire et donner à Fouché les pouvoirs qu'il demandait, une lettre du roi lui apprenait qu'il était destitué et remplacé par M. de Crosne, et le fameux Pick, l'âme damnée du duc de Chartres et du duc de Chartres, informait Jacques qu'il devait suivre M. Lenoir.]

[Le chapitre 26 nous fait assister à une scène sur la place du Châtelet. Plusieurs personnes y sont réunies et discutent sur le procès des deux jeunes gens. Soudain une rumeur circule à travers la foule et produit une grande émotion : les deux jeunes nobles ont été condamnés.]

Le marquis d'Herbois et le vicomte de Renneville sont déclarés coupables et condamnés à mort ! s'écria Marat avec une expression de contentement sauvage. Il faudrait, pour donner une leçon au pouvoir, que tous ces insolents courtisans de Versailles entendissent ces cris de joie de la foule !

Et Marat, joignant sa voix à celle de tous ces hommes qui avaient soif de sang aristocratique et qui devaient bientôt se repaître aux journées de septembre, cria à pleins poumons :

— Vive la justice du Châtelet !

En ce moment, au centre de cette foule agitée, se fit sentir une agitation plus vive. Un homme paraissant doué d'une force herculéenne et poussé par un sentiment d'une énergie extrême, venait de se ruier vers le Châtelet, écrasant, renversant, foulant aux pieds tout ce qui s'opposait à son passage.

Cet homme qui venait de déboucher sur la place par le quai, ruisselait de sueur et agitait fiévreusement en l'air un papier qu'il tenait à la main.

Des sons rauques s'échappaient seuls de sa gorge ; ses pieds nus étaient ensanglantés comme s'ils venaient d'accomplir une course furieuse. Ses vêtements, qui étaient ceux d'un matelot de la marine militaire, étaient dans un désordre complet, qu'augmentaient encore les mains qui se cramponnaient à eux pour écarter ou retenir l'homme qu'aucun effort ne pouvait arrêter.

Haletant, épuisé, râlant, le matelot atteignit la grande porte du Châtelet, devant laquelle un huissier venait de clouer l'arrêt rendu.

Là, il voulut s'élaner pour pénétrer dans l'intérieur des bâtiments, mais ses forces épuisées l'abandonnèrent tout à coup, et après avoir gravi deux des marches du perron, il roula à terre en poussant un cri ressemblant à un rugissement.

Ses doigts crispés froissaient toujours le papier qu'ils tenaient et qui était cacheté du grand sceau de l'Etat.

Cet homme, c'était Mahurec : ce papier, c'était une lettre de grâce signée par Louis XIV et qui commuait en un bannissement perpétuel, la peine de mort prononcée contre les deux officiers de marine.

## XXVII.—Les marrons du feu.

Le lecteur se souvient sans doute de cet hôtel de l'avenue de Sceaux, à Versailles, où, durant la première partie de ce récit, nous l'avons conduit pour le faire assister à certaine conversation échangée entre le comte de Sommes et Saint-Jean, le valet du conseiller de Niorres.

C'est dans cet hôtel que nous allons le prier de revenir avec nous le jour même où avait été prononcée la condamnation du marquis d'Herbois et du vicomte de Renneville.

Il était huit heures du soir : la nuit commençait à couvrir le jardin de ses voiles, et une seule pièce de l'habitation était éclairée. C'était ce petit boudoir dans lequel le comte avait reçu la visite de M. Pick. Le reste de l'hôtel semblait complètement désert et inhabité.

Dans ce boudoir deux hommes étaient assis, l'un sur

une ottomane dont il s'était fait un lit de repos, l'autre sur un moelleux fauteuil dans lequel il se prélassait.

Le premier, vêtu fort simplement, était le terrible chef de la grande association, Noël le jardinier, Saint-Jean le valet, le *roi du bague*, trinité effrayante se perdant en un seul individu, auquel trois individualités différentes semblaient nécessaires pour expliquer la quantité de crimes commis cependant par une seule main.

L'autre, costumé élégamment comme un grand seigneur de l'époque, était le bandit Bamboulà, le comte de Sommes, l'associé du *roi du bague*, le favori du duc de Chartres.

Tous deux causaient depuis quelques instants à peine ; tous deux jouissaient du triomphe remporté par leurs odieuses machinations.

« L'affaire du bannissement ne me contrarie pas le moins du monde, disait le *roi du bague* en s'étendant sur les coussins. Cela, même, cadre mieux avec mes intentions. J'eusse certainement préféré un suicide qui eût terminé les choses plus promptement et plus radicalement ; mais, puisque le marquis a su esquiver l'adoption de cette proposition si ingénieusement faite par toi, mieux vaut un exil perpétuel et un départ immédiat que le spectacle d'une exécution publique, et surtout l'attente de cette exécution. Qui sait ce qui aurait pu s'accomplir d'ici là ? Tu comprends, Bamboulà ? les deux jeunes gens condamnés par leurs juges, bannis par le roi, sont bien coupables pour tous. La faveur spéciale dont ils viennent d'être l'objet prouve encore cette culpabilité ; car on ne gracie pas des innocents. Ils sont perdus ; ils n'existent plus pour nous ni pour le monde. C'est tout ce qu'il nous faut. Qu'ils soient enterrés en France ou qu'ils vivent aux grandes Indes, c'est pour nous la même chose. Ils ne se trouvent plus entre nous et la fortune, mais bien entre nous et l'accusation. Donc tout est bien, et le but est atteint.

— Où sont-ils ? demanda Bamboulà.

— Je l'ignore, et fort peu m'importe ! Tout ce que je sais, c'est qu'ils sont partis il y a deux heures pour Brest, sous bonne escorte, et que j'ai donné des ordres pour que sur toute la route mes hommes veillent à ce que la maréchaulée fasse son devoir, lui prêtent main-forte au besoin ; qu'enfin les prisonniers ne puissent parvenir à s'échapper. Je sais encore qu'un navire mettra à la voile dès leur arrivée... Ensuite, ils iront où le roi les enverra... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne rentreront pas en France, et y rentrassent-ils maintenant que nous n'avons plus rien à redouter.

— C'est vrai, murmura le comte en faisant un geste d'assentiment.

— A propos, reprit le *roi du bague*, il faut que je te félicite. Tu t'es servi du duc de Chartres avec une habileté merveilleuse. La nomination de M. de Crosne est arrivée à point.

— N'est-ce pas ?

— C'est parfait, et tu es digne de moi.

— Maintenant parlons de nos affaires...

— Attends, fit le *roi du bague* en se soulevant sur son coude ; avant de procéder à la vente de la peau, assurons-nous que l'ours est bien mort. Récapitulons un peu, et voyons s'il serait encore debout un ennemi à redouter. M. Lenoir, qui commençait à devenir inquiétant, est rentré dans l'ombre. Jacquet, qui jouait un double jeu et ne paraissait être à nous que pour nous trahir, Jacquet est dans l'impossibilité de nous nuire. Les deux marins sont au diable, les deux nièces sont au couvent. Mme Bernard est morte et Bernard est fou...

— Bernard est fou ? interrompit le comte avec étonnement.

— Oui. Quelques heures après l'enterrement de sa femme, sa raison l'a abandonné. Du côté de la petite, nous n'avons donc rien non plus à redouter.

— Et Fouché et ses compagnons ?

— Fouché est un habile homme et un gaillard dange-reux, je l'avoue ; et je crois que s'il avait le bras plus long, il serait prudent de se tenir hors de portée de ses doigts maigres ; mais seul comme il est, il ne peut rien, absolument rien. D'ailleurs, il a beau savoir bien des choses, il lui faudrait des preuves pour agir, et ces preuves, qui lui manquent, il ne les aura jamais. Donc, de ce côté encore, absence de danger. Quant à ses compagnons... il ne faut pas en parler. Que pourraient-ils même tenter ?

— N'importe ! dit Bamboulà. Je crois qu'il eût été prudent de ne pas laisser Fouché sortir de Saint-Nazaire.

— C'est possible ; mais les circonstances ne le permettaient pas, et maintenant, s'attaquer à lui, serait vouloir provoquer un danger inutile.

— Restent nos amis Gorain et Gervais.

— Vétilles ! fit le *roi du bague* en haussant les épaules ; Roquefort s'en arrangera.

— Alors, il ne reste plus rien à craindre ?

Le *roi du bague* sourit d'un air triomphant.

« Eh bien ! Bamboulà, mon fils, dit-il avec un accent à demi railleur, auras-tu, à l'avenir, confiance dans les plans que je formerai, et me reconnais-tu digne de donner des ordres ? Tout ce que j'ai prévu ne s'est-il pas accompli de point en point ? Ai-je fait une école ? ai-je commis une faute ? ai-je oublié une précaution à prendre ? Voilà de longues années, tu le sais, que je marche dans la voie que je me suis tracée, et je suis arrivé au bout de la route sans avoir dévié d'une ligne.

Le comte ne répondit pas ; mais il s'inclina en homme reconnaissant parfaitement la supériorité dont se glorifiait son interlocuteur.

« Maintenant que nous sommes tranquilles, reprit le *roi du bague*, passons à nos petites affaires privées, ou plutôt explique-moi toi-même comment tu comprends la situation.

Et le terrible personnage, reprenant la position horizontale qu'il avait un moment abandonnée, s'étendit nonchalamment sur les coussins de l'ottomane.

« La situation est bien simple, dit le comte. Il ne reste plus de la famille de Niorres que le conseiller, Blanche, Léonore et leur mère. Dans deux mois au plus tard M. de Niorres sera mort. La chose s'explique d'elle-même : cet homme ne peut survivre à ses enfants ; la douleur l'aura tué, d'autant plus que tu continueras ton service auprès de lui jusqu'à ce qu'il ait rendu son dernier soupir.

Le *roi du bague* fit un geste affirmatif.

« Donc, poursuivit le comte, il mourra. Le conseiller mort, la fortune immense accumulée sur sa tête passe à ses deux nièces, ses seules héritières. Mais Blanche et Léonore sont à cette heure au couvent des Carmélites, et elles ont renoncé d'avance à cet héritage. Voici les papiers signés par elles : voilà l'acte de renonciation tout préparé et qu'elles signeront demain.

Le comte présenta les papiers dont il parlait à son interlocuteur. Celui-ci les parcourut du regard et les lui rendit.

« Très-bien ! dit-il.

— M. de Niorres mort, reprit le comte, ses deux nièces renonçant à son héritage, la fortune revient au roi après un délai de deux années. Nous laissons écouler dix-huit mois pour donner aux événements le temps de s'effacer, puis le fils reconnu de la Madone se présente, et ses titres à la main, entre en possession de tous les biens qu'il réclame et que personne ne peut lui disputer. Est-ce cela ?

— Tout à fait cela, répondit le *roi du bague*, et d'autant mieux cela même que la renonciation à l'héritage est bien préférable à la mort des deux jeunes filles, en ce que cette mort eût élevé de nouvelles recherches et que nous n'avions plus là les marins pour leur faire jouer le rôle de bec émissaire. Il n'y qu'un danger.

— Lequel ?

— C'est que l'une des deux nièces ne se lassât du couvent, qu'elle n'en sortit, qu'elle se mariât, et que son époux fit cesser la renonciation en la taxant de surprise, ce qui est possible et serait faisable.

— On veillera à ce que cette circonstance ne se présente pas.

— Très-bien ; mais, en réfléchissant, il y a peut-être un autre danger.

— Je ne le vois pas.

— Bon ! je le vois, moi.

— Et ce danger serait ?

— Ce danger, mon cher Bamboulà, serait tout entier pour moi et viendrait de toi !

— Comment ?

— Si l'une des deux nièces finissait par t'aimer et consentait à devenir la comtesse de Sommes ; si l'autre mourait et que toi, seul possesseur de l'acte de renonciation, tu l'anéantissais cet acte, afin de devenir possesseur d'une façon toute naturelle de la fortune que tu convoites, et dont tu me devras la moitié !

— Quoi ! fit le comte en pâlisant légèrement et en se mordant violemment les lèvres, tu crois que je serais capable...

— Non ! non ! interrompit le *roi du bague* en souriant. Je suis certain que tu ne feras rien de tout cela ! C'était une supposition qui me venait à l'esprit, voilà tout ! Continue, mon cher Bamboulà, je t'écoute.

Le comte regarda son interlocuteur, et les regards des hommes se croisèrent comme deux flèches acérées. Le comte se demandait si le *roi du bague* raillait ou s'il avait lu dans sa pensée, mais bien certain qu'il ne parviendrait pas à démêler la vérité, il détourna les yeux et continua :

« Du côté des Niorres et de leur fortune, les choses sont donc limpides. Reste maintenant l'affaire d'Horbigny.

Oh ! fit le *roi du bague*, celle-là n'est plus embarrassante. Mme Bernard est morte, Bernard est devenu fou ; l'enfant est abandonnée, personne ne la réclamera jamais. D'ailleurs, personne ne peut maintenant la reconnaître, et mes préparations chimiques ont pleinement réussi. La marquise peut jouir dès à présent, et sans crainte, de la fortune de son mari.

— Eh bien ! reprit le comte, avant que les dix-huit mois qu'il faut attendre pour réclamer l'héritage des Niorres ne soient écoulés, et tandis que l'affaire du procès s'apaisera et s'oubliera, j'épouserai la marquise.

— De sorte qu'avant deux ans d'ici, tu réuniras dans tes mains l'héritage du vieux marquis et celui du conseiller, c'est-à-dire plus de cinq cent mille livres de revenu. C'est assez joli, cela.

Le comte ne répondit pas. Il devinait, au ton dont avaient été prononcées ces paroles, que le *roi du bague* jouait avec lui comme le chat avec la souris qu'il va croquer.

De pâle qu'il était ordinairement, il devint blafard ; ses lèvres minces disparurent complètement, ses yeux s'injectèrent de sang, et ses doigts crispés déchiquèrent les franges soyeuses du fauteuil.

Une crainte vague l'agitait, mille suppositions contraires excitaient sa colère, et pourtant il se contenait.

Le *roi du bague* ne parut pas remarquer ce qui se passait en lui.

« Et quelle sera ma part, à moi ? dit-il en hochant la tête. Que me donneras-tu ?

— Que veux-tu prendre ? répondit le comte.

— Dis-moi d'abord ce que tu comptes m'offrir.

— Mais... moitié... cela est convenu.

Le *roi du bague* fit claquer sa langue.

« C'est bien mesquin ! dit-il.

— Hein ? fit le comte en se dressant. Tu ne trouves pas que cela soit assez ?

— Ecoute donc ! Tu ne réfléchis pas ! D'abord je suis ton père ; ensuite il me semble que dans tout ce qui s'est passé j'ai été, moi, l'esprit qui commande et toi seulement le bras qui frappe. Qui donc a fait signer au conseiller la donation dont tu vas revendiquer le profit ? N'est-ce pas moi ? Qui donc t'a retiré de la fange pour te lancer dans le monde et te préparer au rôle que tu devais jouer ? N'est-ce pas moi ? Qui donc a dirigé toute l'intrigue ? Qui donc a eu la pensée de se servir de l'amour des deux marins ? Qui donc a enlevé la *jolie mignonne* ? Qui donc enfin a su conserver à la marquise la fortune de son mari en cachant à tous les yeux la mort de sa fille ? N'est-ce pas moi, encore moi, toujours moi ? Et lorsque le but est atteint, lorsqu'il n'y a plus qu'à recueillir, tu viens m'offrir moitié de tes trésors ! Allons donc, Bamboulà ! tu méconnais ton père, mon enfant !

L'accent du *roi du bague* était tellement ironique, tellement railleur, tellement caustique, que le comte de

Sommes tressaillit et frissonna comme s'il eût été piqué par un serpent.

— Au fait ! dit-il d'une voix brève. Dis ce que tu veux !

— Tout ! s'écria le *roi du bague*.

— Tout ? répéta le comte.

Les deux hommes se regardèrent encore. Un silence profond régna dans la pièce.

L'expression de chacune de ces deux physionomies eût offert un modèle parfait à un peintre ami des contrastes.

Le comte de Sommes, en proie à une rage froide et contenue, offrait sur son visage ces tons verdâtres qu'y impriment la colère et le sentiment de l'impuissance.

Le *roi du bague*, calme et impassible, dominait son interlocuteur de toute la hauteur de son intelligence, de tout le poids de sa supériorité.

« Ecoute, Bamboulà, reprit-il d'une voix incisive, je vais m'expliquer nettement :

Tu es mon fils, cela est vrai, mais pour des hommes tels que moi, les liens du sang ne sont rien et n'ont aucune signification.

Ce n'est pas parce que tu étais mon fils que je t'ai élevé au rang que tu occupes, mais seulement parce que j'ai reconnu en toi un homme supérieur, un esprit en dehors du vulgaire, et tous les genres de ces grandes passions qui font accomplir des grandes choses.

Maintenant, je te connais : je n'ignore aucun de tes défauts. Tu es orgueilleux, tu es hypocrite, tu es ingrat. Si je te mets en possession de la fortune, tu ne me connaîtras plus, car tu n'auras plus besoin de moi.

Or, j'ai encore besoin de ton intelligence et de tes services, moi, et je veux te garder sous ma domination.

Ces trésors, que j'ai su mettre à portée de ta main, crois-tu que ce soit un sot amour de l'or qui m'ait fait en désirer la possession ?

Une pensée bien autrement grande me domine.

J'ai la royauté du bague, je rêve sur la terre la royauté du mal ! Il faut que tout un pays bouleversé me permette de contenter enfin mes passions inassouvis ! J'aime le sang, Bamboulà, j'aime le meurtre, j'aime le pillage, le désordre, l'anarchie ! Ce qu'il me faut pour vivre et respirer à l'aise, c'est une atmosphère chargée de toutes ces effluves magnétiques que dégagent les plus mauvaises passions humaines.

Oh ! je me connais, Bamboulà ! Je sais ce que je suis. Le destin a fait de moi l'un de ces héros du crime jetés sur la terre comme un fléau ; j'accomplirai le rôle que m'a départi la nature.

Ma vue est longue, et je prévois ce qui va s'accomplir au milieu de cette société avec laquelle j'ai toujours vécu en lutte. Un cataclysme social est imminent, je l'attends avec impatience.

Bien d'autres que moi aspirent à cette heure d'un bouleversement général : les uns mûs par un mesquin intérêt particulier, obéissant à de plats désirs de vengeance privée, à de stupides envies émanant d'un orgueil plus stupide encore. Les autres croyant à une régénération de l'esprit humain à l'aide de doctrines pompeusement énoncées.

Ceux-là poussent, ceux-ci sont poussés, et tous marchent dans un même sentier, tous courent vers un même but.

D'effroyables catastrophes se préparent, et cet espoir fait ma joie, car alors aucune barrière ne sera plus debout entre moi et la satisfaction des passions qui me dominent.

Je veux hâter de toutes mes forces ce moment que j'attends depuis de longues années ; je veux que tout ce que je possède, que tout ce qui m'obéit me serve dans l'accomplissement de mes projets. Hommes et argent seront prodigués ! Comprends-tu, Bamboulà ? J'ai besoin de tous ces trésors qui vont devenir nôtres pour faire de l'or un levier puissant qui soulève les esprits. J'ai besoin de ton intelligence à toi pour appuyer mes efforts ; j'ai besoin de ta position dans le monde aristocratique pour connaître ce qui s'y passe. Tu seras mon lieutenant, mon espion, mon âme damnée, ma chose enfin. Il faut que tu m'obéisses à mon gré, et tu m'obéiras ! Comprends-tu que je ne puisse te donner la fortune pour te donner en même temps l'indépendance ?

Le *roi du bague* s'était levé en terminant ce discours, et sa physionomie, chaudement éclairée par la lumière des bougies, apparaissait sinistre, menaçante et animée par le reflet des passions tumultueuses qui se heurtaient dans son cerveau.

Le comte le considéra avec une émotion qu'il ne chercha pas à cacher. Il croyait connaître cet homme, et il s'apercevait qu'il n'avait jamais jeté la sonde jusqu'au fond de cette âme aux replis tortueux.

« Pour parler comme tu le fais, dit-il, pour rêver ce que tu rêves, il faut donc que tu haïsses bien profondément l'espèce humaine ! »

Les yeux du *roi du bague* lancèrent deux jets de flammes.

« Oui, je hais ! dit-il d'une voix pénétrante.

— Que t'a-t-elle fait ?

— Ce qu'elle m'a fait ?... » s'écria le terrible personnage.

Puis, s'arrêtant brusquement en faisant un violent effort sur lui-même :

« Tu n'as pas besoin de le savoir, continua-t-il d'une voix calme. L'histoire de mon passé ne concerne que moi, et personne ne la connaîtra jamais ! Au reste, la question entre nous n'est pas là. Revenons à ce qui nous occupe. La fortune, du moins celle de la marquise d'Horbigny, s'élève à près de dix millions de capital. Ces dix millions, je les garde pour moi seul. Je fournirai seulement à l'existence brillante qu'il faut que tu continues à mener. Cela doit te suffire. »

Le comte de Sommes soutint sans sourciller le regard que le *roi du bague* fixait sur lui. Puis, haussant légèrement les épaules, il laissa échapper un rire sec.

« Tu plaisantes ! dit-il.

« Pourquoi ? demanda froidement le chef des forçats.

— Comment ! tu supposes que pour servir tes desseins insensés, pour satisfaire les passions qui te dominent, pour augmenter ta puissance enfin, j'irai, de mon plein gré, renoncer à toutes mes espérances, immoler mon avenir et me faire ton esclave pour parvenir à l'accomplissement de tes plans ? Me prends-tu pour un sot instrument dont on se sert et que l'on brise ensuite, lors-

que l'on n'en a plus besoin ? Tu te fais trop d'honneur à toi-même en te donnant pour l'esprit qui a commandé, et tu ne m'en fais pas assez, à moi, en me reléguant au rôle stupide du bras qui agit. J'ai droit à ma part, et je saurai la prendre. Je te propose de partager ! Prends garde ! si tu refuses, si tu veux la guerre, tu n'auras rien !

—Le crois-tu ? fit le *roi du bague* avec un sourire railleur.

—Si tu as cru prendre tes précautions, j'ai su établir les miennes, continua le comte. Aujourd'hui je ne te crains pas ! Que peux-tu contre moi ? En vérité, tu es fou lorsque tu prétends m'imposer tes volontés ! Je suis libre, entends-tu ? Et que tu me prêtes ton assistance ou non, je saurai arriver à la fortune et fonder celle de la marquise avec celle des Niorres. Tu me menaces d'une révélation ? Allons donc ! Cette menace n'est bonne que pour les niais ! Pour me dénoncer, il faudrait que tu te dénonçasses toi-même. D'ailleurs, je nierais. Quelles preuves as-tu contre moi ?

—Aucune, je l'avoue, dit le *roi du bague*.

—Et tu n'oublies pas non plus, je pense, que les relations que j'ai su me créer me serviraient prodigieusement en cas d'attaque ?

—Je ne l'oublie pas davantage.

—Alors, que peux-tu contre moi ?

—Deux choses bien simples : empêcher d'une part ton mariage avec la marquise, et de l'autre te priver de l'héritage des Niorres.

—Toi, tu peux cela ! s'écria le comte.

—Sans doute !

—Allons donc ! je ne te crois pas !

—Il te faut des preuves ?

—Oui !

Le *roi du bague* se laissa retomber sur le divan et reprit sa pose nonchalante.

—Pour l'épouser, dit-il, il faut que la marquise d'Horbigny ait mon consentement tacite à cette union, et ce consentement, je puis le refuser.

—On s'en passera ! dit le comte dont la colère commençait à se faire jour à travers le calme qu'il affectait.

—Je ne le crois pas.

—Pourquoi ?

—Mon Dieu ! pour ce simple motif : c'est que la marquise est déjà bigame, et qu'il dépend de moi de la faire condamner.

—Hein ! s'écria le comte.

—La marquise avait été mariée en Italie avant d'épouser M. d'Horbigny. Son premier mari est encore vivant, et ce mari... c'est moi !

—Toi ! fit Bamboulà avec stupéfaction.

—Eh oui ! moi-même. Rappelle-toi l'histoire de mes mariages, que j'ai racontée devant le duc de Chartres. Ne t'ai-je pas dit que l'une de mes femmes, la dernière, était vivante ? Eh bien ! c'est la marquise...

—Elle ! elle ! répéta le comte comme s'il se refusait à croire.

—En veux-tu la preuve ? continua le *roi du bague*, elle est facile à donner. Tiens, voici une lettre écrite tout entière de la main de la belle marquise, lettre datée de deux mois à peine, et qui dissiperait tous tes doutes. Lis !

Le comte prit le papier que lui présentait son interlocuteur.

—Garde cette lettre et porte-la à la marquise, elle t'en confirmera toutes les expressions," ajouta le *roi du bague*. Une rougeur ardente envahissait le visage du comte.

—Ainsi, s'écria-t-il avec explosion, elle et toi vous vous êtes joués de moi !

—Il le fallait, mon cher ami ! répondit le *roi du bague* toujours impassible. Je ne pouvais pas, moi, premier mari de la marquise et pensant à faire un jour valoir mes droits, travailler à faire passer sur sa tête tout l'héritage de son second mari. La plus légère indiscretion nous eût perdus tous deux, car l'on eût pu nous accuser à bon droit d'une complicité manifeste. Il fallait demeurer en apparence étrangers l'un à l'autre, et faire adroitement agir un tiers qui nous servit sans s'en douter. C'est la vieille histoire des marrons du feu, et qui sera éternellement vraie tant que le monde sera monde.

Le comte de Sommes courba la tête ; il se sentait dominé par l'inférieur génie de son interlocuteur. Il comprenait tout ; il s'expliquait la conduite de la marquise, celle du *roi du bague*, et lui qui avait voulu jouer les autres, il était forcé de reconnaître qu'il avait été la dupe de plus adroits.

A cette pensée, son orgueil froissé se joignant au sentiment que lui inspirait la perte d'une partie de cette fortune immense qu'il croyait de réunir dans ses mains, amena en lui une surexcitation violente.

Les suggestions les plus opposées et les plus rapides se firent jour dans son esprit, en moins de temps que nous ne mettons à écrire cette phrase.

Le *roi du bague*, le regard rivé sur Bamboulà, semblait lire nettement tout ce qui se passait dans son âme.

—Soit ! s'écria Bamboulà après un moment de silence. A toi la fortune du marquis d'Horbigny, mais à moi celle des Niorres ! Oh ! je sais ce que signifie ton sourire ! Tu te dis que tu possèdes entre tes mains l'original de cette donation faite en faveur du fils de la Madone, et que pour réclamer l'exécution de cet acte dont je n'ai, moi, que la copie, il me faudra ton assistance. Mais tu n'as pas tout prévu, malgré ton infatigable génie de l'intrigue. Ce que tu redoutais tout à l'heure, je le ferai ! L'une des deux nièces mourra, et j'épouserai l'autre. Alors ma fortune sera encore plus considérable que la tienne, et si tu veux la guerre, tu l'auras ! Oh ! ne hausse pas les épaules. Tu auras en moi un ennemi terrible. Que sont les liens du sang entre nous ? Rien ! Tu l'as dit toi-même. Tu m'as joué, tu m'as trompé, tu t'es servi de moi comme d'un vil instrument : je me vengerai ! Garde-toi ! Je connais une partie de tes secrets, je...

—Silence ! commanda impérieusement le *roi du bague*. Si tu tiens à la vie, cesse ce jeu terrible que tu joues devant moi ! Oser entrer en lutte avec moi, le *roi du bague* ! Sais-tu que parmi tous ces hommes qui m'entourent, et qui ne craignent rien sur la terre, pas un seul n'oserait entreprendre un tel combat ! Crois-tu donc, d'ailleurs, qu'un colosse de puissance puisse être attaqué par un pygmée de ton espèce ! Crois-tu que j'ai pu oublier une précaution

à prendre ? Soumets-toi, Bamboulà, car tu es à moi ! Tu m'appartiens, et tu ne peux m'échapper ! Je ne puis te dénoncer moi-même ? non sans doute, mais tu n'en es pas plus pour cela à l'abri de la justice. Il est un homme qui t'a vu jadis à Brest, qui t'a rencontré à Paris, qui a été sur le point de te reconnaître et auquel un seul mot ouvrirait les yeux.

—Un homme ! répéta Bamboulà.

—Oui.

—Qui donc ?

—Tout simplement Mahurec, et si tu veux savoir la vérité, je t'avouerai que c'est parce qu'il peut te dénoncer un jour en te reconnaissant, que je ne l'ai pas tué dans les jardins de l'hôtel la nuit de l'incendie, comprends-tu ?

Bamboulà regarda encore le terrible personnage.

—Mais si je suis pris un jour, dit-il, ce jour-là je te dénoncerai."

Campanini sourit.

—La royauté du bague, dit-il, est plus solidement établie que tu ne le penses, et le jour où tu serais arrêté, tu mourrais avant d'avoir pu parler. Maintenant, agis à ta guise, épouse l'une des nièces si bon te semble... je ne m'y oppose pas !

A cette révélation inattendue qui le privait de sa dernière espérance, qui détruisait son dernier rêve, le comte demeura foudroyé. Il savait que le *roi du bague* ne pouvait mentir ; il comprenait qu'il était vaincu.

Le *roi du bague* parut jouir un instant de son triomphe ; puis se rapprochant de son interlocuteur :

—Il dépend de toi, dit-il, que tes plus beaux rêves aient venir soient réalisés. Obéis-moi, soumets-toi ! Avant dix-huit mois tu seras en possession de l'héritage des Niorres, tu prélèveras cent mille livres pour tes revenus. Jure-moi obéissance et je ferai de toi, mon fils, l'un des hommes les plus puissants de ce monde. Tu comprends aujourd'hui toute l'étendue de ma domination ; te soumets-tu ?

Le comte regarda le *roi du bague* ; un combat formidable semblait s'accomplir dans son âme. Enfin, ses traits crispés se détendirent ; sa résolution était arrêtée.

—Je me soumets ! dit-il d'une voix frémissante.

ERNEST CAPENDU.

FIN.

#### PAGES D'ALBUM.

Pour rendre un mariage heureux, il faudrait que le mari fût sourd et la femme aveugle. ALPHONSE D'ARAGON dit le SAGE. De mille hommes j'en ai trouvé un bon, et de toutes les femmes, pas une. SALOMON.

Les mariages les plus parfaits sont les moins imparfaits ; les plus pacifiques sont les moins orageux. SAINT-PROSPER.

Le mariage est la vie à deux ; on en double les jouissances et on en diminue les peines en les partageant. DOCTEUR TACHON.

Puisqu'on nomme le mariage un lien, comme il est nécessaire que les deux rubans ou les deux cordages soient entrelacés pour faire un nœud, aussi faut-il que l'homme et la femme soient attachés par un devoir mutuel, pour rendre la société plus ferme. Le père Du BOSQU.

L'amour, c'est d'être deux et n'être qu'un. Un homme et une femme qui se fondent en un ange. C'est le ciel. VICTOR HUGO.

Un mari, communément, passe la moitié de sa vie à tourmenter sa femme, et l'autre moitié à l'en dédommager. XAVIER DE MAISTRE.

Une belle femme est le paradis des yeux, l'enfer de l'âme, et le purgatoire de la bourse. FONTENELLE.

Dans son intérieur, une femme ne doit désirer que la réputation d'une femme sensée. Dans le monde, elle ne doit chercher que la réputation d'une femme aimable. MADAME CÉCILE FÉE.

Avant le mariage, on ne saurait trop éplucher les défauts de la personne aimée—ni après qu'il est conclu, avoir trop d'indulgence sur cet article. SAINT-RÉAL.

Il y a de ces femmes vertueuses qui croient ne pouvoir faire trop acheter leur sagesse à leurs maris ; pour un peu d'honneur qu'elles conservent quelquefois malgré elles, elles prennent un orgueil insupportable ; elles se persuadent qu'on est obligé d'excuser et de souffrir toute leur mauvaise humeur. Une femme un peu coquette, mais d'un caractère doux et égal, est cent fois préférable pour un mari. GOLDONI.

Il peut en être de deux caractères unis par le mariage comme de deux vins excellents dont le mélange ne fait qu'une détestable ripopée. BUSSY-RABATIN.

Une femme qui ne se marie pas doit désirer ses quarante ans comme une femme mariée les redoute. MADAME CHARLES REYLAND.

Le grand malheur de la laideur, c'est qu'elle éteint et ensevelit le mérite des femmes. MADAME DE LAMBERT.

Une honnête femme doit être contente de son mari quand il ne la bat pas, ne la gronde pas, et ne la laisse manquer de rien. MADAME DE BRISSAC.

Il est toujours un point par lequel deux êtres ne se touchent pas ; et ce point suffit à la longue pour rendre dans le mariage la vie insupportable. PAUL DE KOCK.

Dieu a placé la femme sur la terre pour que l'homme ne fit pas de trop grandes choses. PANAGE.

Un contrat de mariage est souvent entre les parties l'engagement de ne point vivre ensemble. MASSIAS.

La femme a besoin d'un guide qui lui ôte la responsabilité d'elle-même. GODWIN.

Il ne convient pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en a pas. JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Une femme est toujours assez savante quand elle sait distinguer le pourpoint de la chemise de son mari. Le duc JEAN V DE BRETAGNE.

La femme chez les sauvages est une bête de somme, dans l'Orient un meuble, et chez les Européens un enfant gâté. DUCLOS.

Il faut chercher une femme avec les oreilles plutôt qu'avec les yeux. RICHARDSON.

Il n'y a de bons ménages que ceux où les époux se souffrent mutuellement leurs sottises. LA FONTAINE.

L'homme et la femme qui se marient mettent la main dans un sac où sont dix couleuvres et une anguille. Il y a pour chacun dix à parier qu'ils n'attraperont pas l'anguille. ADAGE ITALIEN.

Prescrire au genre humain le célibat, c'est lui prescrire le suicide. JEAN REYNAUD.

Dans le mariage, ainsi qu'en bien d'autres choses, il faut d'abord viser à l'idéal, puis se contenter de l'incomplet ; se proposer le mieux, et accepter le moins. MADAME NECKER DE SAUSSURE.

Le mariage a beaucoup de peines, mais le célibat n'a aucun plaisir. JOHNSON.

Les mauvais anges ne furent pas précipités dans l'enfer, mais ils passèrent dans le corps des femmes pour faire enrager les hommes. Le docteur NÉVISAN DE PADOUE.

Les vertus de ménage sont d'autant plus difficiles qu'on en a plus souvent besoin. DUCLOS.

La veuve la plus sage est toujours assez folle pour se remarier. LA CHAUSSÉE.

L'essentiel est d'être heureux, même en jouant aux quilles. FRÉDÉRIC LE GRAND.

Il est plus supportable d'être toujours seul, que n'être jamais seul. MONTAIGNE.

Un homme ne doit pas se marier sans avoir étudié l'anatomie et avoir disséqué au moins une femme. BALZAC.

Le lien du mariage est quelquefois si serré, qu'il blesse profondément ceux qu'il unit. POPE.

Les femmes sont belles comme les séraphins de Klopstock, terribles comme les diables de Milton. DIDEROT.

Quelques femmes ne peuvent réussir à gouverner leurs maris ; mais il n'y a pas un mari peut-être qui parvienne à gouverner sa femme. MADemoiselle DE SOMMERY.

La femme est le chef-d'œuvre de l'univers. TESSING.

La femme est le joli défaut de la nature. MILTON.

La femme est un mets digne des dieux, quand le diable ne l'assaisonne pas. CALDERON.

Quand le premier mois du mariage n'est que la lune de miel, le second est la lune d'absinthe. Le jardin des Roses, par SAADI.

Tout mari peut battre sa femme quand elle ne veut pas obéir à son commandement, ou quand elle le maudit, ou quand elle le dément, pourvu que ce soit modérément, et sans que mort s'ensuive. BEAUMANOIR, Code féodal.

La femme est l'organe du diable. SAINT-BERNARD.

C'est par les lèvres de la femme que passe le souffle de Dieu. BENJAMIN CONSTANT.

Si Laure avait été la femme de Pétrarque, il n'aurait point passé sa vie à rimer des sonnets. LORD BYRON.

Le mariage vient après l'amour comme la fumée après la flamme. SWIFT.

Quand un mari et une femme se tiennent, le diable seul sait celui qui tient l'autre. BALZAC.

Le paradis est toujours là où habite l'amour. JEAN-PAUL RICHTER.

Les femmes les plus sages sont les moins folles. La duchesse DE BEAUJEU.

Une femme est toujours assez belle quand elle est bonne. AIMÉ MARTIN.

Je me serais volontiers embarqué dans le mariage, si j'avais trouvé quelqu'un qui voulait assurer le bâtiment. DIOGÈNE.

Dioigène, ayant aperçu une femme pendue à un arbre, s'écria : " Il serait à désirer que tous les arbres portassent de tels fruits ! " DIOGÈNE.

Une femme sage et belle vaut un trésor, quand elle n'aurait qu'une simple jupe. SÉNÈQUE.

Qui se marie à la hâte languit doucement. PROVERBE.

Il en sera des femmes comme des passions : on ne cessera de s'en plaindre, et l'on y reviendra toujours. Le prince DE LIGNE.

Le tentateur a mis sur le chemin des hommes, les sept péchés capitaux. L'homme passait outre pour aller au bien. Le tentateur a mis le huitième péché capital : la femme. ARSÈNE HOUSSAYE.

Une belle femme plait aux yeux, une bonne femme plait au cœur : l'une est un bijou, l'autre est un trésor. NAPOLÉON.

La femme, c'est le cœur de l'homme. PIERRE LEROUX.

Lectrices, il y a du pour et du contre, du bon et du mauvais, dans les lignes ci-dessus. Si vous êtes tentées de vous mettre en colère, épargnez-moi du moins—je n'ai fait que reproduire. C. T.

#### LA CHASSE AUX OISEAUX DE MER.

Les grèves, cette providence du marin pour les produits de la pêche, sont aussi la ressource de l'amateur pour les agréments de la chasse : elles ont, tout aussi bien que les plaines, leurs scènes de carnage. Mais au lieu du chien couchant qui flairé le gibier, le fascine et l'arrête pour le placer sous le fusil, le chasseur a pour auxiliaire le barbet ou l'épaveur, dont la mission est de rapporter le gibier. Au coup de fusil de son maître, cet animal intelligent bondit, se jette à l'eau, poursuit le volatile blessé, plonge avec lui, et le rapporte, fier de son triomphe.

La chasse dans les grèves se fait à toutes les époques de l'année ; c'est surtout en hiver qu'elle est abondante. Les canards, les courlis, les sarcelles, les oies, les cygnes sont alors l'objet d'une guerre acharnée de la part des Nemrods de la côte, qui tirent dans les bandes, sans se donner toujours la peine de porter le fusil à l'épaule.

Rien n'égale d'ailleurs leur intrépidité : le chasseur aperçoit-il quelque gibier à l'abri d'une écore de vase ou sur le versant d'un banc de sable, il se courbe, se dissimule pour arriver inaperçu à portée de fusil ; plus près il rampe à terre, ayant de l'eau près de lui, sous lui ; les genoux et les coudes dans la vase, il approche, il se lève, se découvre et tire le malheureux volatile qui n'a pas eu la prudence de faire le guet.

Cette attention de faire le guet est particulière à quelques espèces d'oiseaux de passage. Dans une bande de courlis pâturant en grève, il y en a toujours plusieurs qui, placés en vedette sur les hauteurs, ne mangent pas, afin d'observer ce qui se passe aux alentours : au moindre indice de danger, la sentinelle pousse un cri d'alarme, et toute la bande s'envole. Si un courlis isolé aperçoit un chasseur embusqué ou à l'affût, il empêchera par ses cris le gibier, quel qu'il soit, d'approcher : le chasseur n'a plus qu'à plier bagage.

Mais les grèves font quelquefois payer chèrement les plaisirs qu'elles procurent à l'amateur du coup de fusil. Les sables mouvants, les courants d'eau trouble sont les moindres dangers.

Quelquefois un chasseur trop animé oublie qu'il est sur un terrain d'emprunt, que la mer ne s'est retirée que pour revenir à l'heure fixe occuper son domaine ; il s'est aventuré à la poursuite d'une volée de canards, et lorsque le mugissement des vagues l'avertit que la marée rentre dans sa période ascendante, il est souvent trop tard ; les bas-fonds derrière lui sont envahis par des courants devant lesquels reculent les nageurs les plus agueris.

Les habitués de la grève ne se contentent pas de la chasse



du jour, c'est la nuit qui leur procure les plus vives jouissances ; à peine le crépuscule s'est-il abaissé qu'ils descendent dans les grèves, puis, sur le bord de quelque ravin, ils creusent un trou dans le sable humide et s'y étendent sur une poignée de paille, attendant que la marée montante amène devant eux quelque volatile marin. C'est l'affût, qui a ses dangers ; mais il y a la hutte plus confortablement disposée, véritable château fort du chasseur des grèves. C'est un trou pratiqué dans les parties herbues du terrain alluvial ; un plancher posé au-dessus du fond en est l'aire, un clayonnage couvert de terre gazonnée en est le toit ; ainsi disposée, la hutte est à peine perceptible : c'est un accident de terrain, une butte dominant une large mare peu profonde ; du côté de la mare la hutte est percée d'une étroite meurtrière dans laquelle est braquée une longue canardière.

Étendu dans sa hutte, l'œil à la meurtrière, le doigt sur la gâchette de son arme, le huttier pointe avec assurance sur tout ce qui tombe à portée.

Mais il faut avouer que, nonobstant ces moyens assurés de destruction, le huttier ne dédaigne pas d'employer la ruse ; des canes domestiques, dressées à cet effet, sont attachées à des piquets de chaque côté de la hutte ; elles chantent, perfides sirènes, appelant à elles les imprudents voyageurs qui passent dans ces parages. L'oiseau confiant ou fatigué obéit à la séduction de cette voix d'Armide, il s'abat dans la mare, où il reçoit le coup de la mort.

Cette chasse se fait dans toutes les baies du littoral de la Manche ; elle approvisionne les marchés de Paris de toutes les variétés de canards qui vont ensuite orner la table des gourmets.

#### THÉÂTRE CHINOIS.

Le peuple chinois aime passionnément les représentations théâtrales.

Le gouvernement impérial encourage par tous les moyens ce genre de divertissements. Cependant sa générosité ne va pas jusqu'à donner au peuple, comme l'ancienne Rome, des spectacles à ses propres frais. Il ne construit pas de théâtre, mais permet d'en élever autant qu'on veut, sur les places, dans les rues, au moyen de souscriptions recueillies parmi les habitants.

Les théâtres (*sing-song*) s'élèvent comme par enchantement. On les commence le matin et on y joue le soir. Le bambou se prête merveilleusement à ce genre de construction temporaire : il ploie et ne se casse pas.

La profession de comédien est considérée comme dégradante. Ceux qui l'exercent se regardent comme hors la loi. Ils se réunissent par bande de dix ou douze et s'en vont, comme nos anciennes troupes, de ville en ville, s'arrêtant partout où on veut bien mettre leur talent à l'épreuve. Ils s'engagent, moyennant un salaire convenu d'avance, pour un certain nombre de jours ou de semaines, avec certains quartiers, certaines rues, aussi bien qu'avec des mandarins ou de simples particuliers qui veulent, à l'occasion d'un événement quelconque, une fête, une belle récolte, le succès d'une opération commerciale, la naissance d'un fils, la cessation de la pluie et du vent, régaler leurs compatriotes et se faire une réputation d'homme généreux.

Les Chinois savent parfaitement se passer de décorations. L'acteur y supplée en annonçant, après avoir déclaré ses noms et ses qualités, qu'il est dans un palais, dans un jardin, au fond d'un bois. Le spectateur s'en contente, et son imagination fait le reste. Dans une certaine pièce, un général reçoit l'ordre d'aller combattre les rebelles. Aussitôt il fait le mouvement d'un cavalier qui se met en selle, court deux ou trois fois autour du théâtre en retournant sa longue robe, qui l'embarrasse, puis s'arrête essouffé et annonce, au milieu d'un vacarme épouvantable de gongs et de trompettes, que l'ennemi a fait sa soumission sans oser le combattre.

L'intrigue des pièces n'est pas plus compliquée que les décorations. Mais en revanche les costumes sont d'une rare magnificence, et ils ont pour les Européens un mérite particulier : c'est qu'ils sont historiques et leur font connaître des costumes qui n'existent plus que dans certaines vieilles gravures.

Le spectacle ne discontinue ni jour ni nuit ; la pièce finie, on la recommence ou on passe à une autre. Quant aux spectateurs, ils sont toujours en plein air et très-nombreux.

Chacun s'arrange à sa guise ou comme il peut, au haut d'un arbre, au sommet des toits, à califourchon sur un mur ou sur les bambous qui servent de charpente au théâtre. Pourvu qu'ils voient, ils sont bien partout. Ils boivent, mangent, fument et bavardent ; s'ils s'amusent, ils restent ; s'ils s'ennuient, ils partent.

Ils n'applaudissent pas et ne sifflent jamais.

#### SINGULARITÉS DE QUELQUES PERSONNAGES CONNUS.

La reine Elizabeth, à sa mort, laissa trois mille robes différentes ; et pendant longtemps, dans les dernières années de sa vie, elle ne voulait souffrir la vue d'aucun miroir, craignant d'envisager la trace fâcheuse des ravages du temps.—Walter Raleigh fut peut-être le plus célèbre et le plus élégant cavalier que l'on puisse citer. Les jours de réception à la cour, ses souliers étaient ornés de magnifiques pierres précieuses, dont la valeur ne s'élevait pas à moins de six mille guinées ; il portait une armure en argent massif, son épée et son baudrier étaient également enrichis de pierres d'une valeur presque incalculable.—Le grand philosophe Descartes donnait une attention toute particulière à ses perruques, et il en avait toujours quatre en réserve dans son cabinet : exemple de vanité mondaine imité par Richard Steele, qui ne dépensait jamais moins de quarante guinées pour l'achat de ses vastes perruques noires.—Mozart, dont les cheveux blancs étaient très-beaux, les portait longs et flottant sur les épaules, rattachés sur la nuque par un ruban de couleur.—L'innocente fatuité du pauvre Goldsmith et l'histoire de sa redingote fleur de pêcher, sont devenues presque proverbiales.—S'il faut en croire Samuel Johnson, Pope était arrivé à concevoir de lui-même une si haute opinion, qu'il se regardait complaisamment comme l'un des pivots du système du monde.—L'amour-propre d'Allan Ramsay était excessif ; dans une certaine circonstance, il se plaça modestement au-dessus de Pierre le Grand ; comparant le degré d'importance dont ils jouissaient tous deux aux yeux du monde : « Halte-là, dit-il, czar orgueilleux, je n'échangerais pas ma célébrité contre la tienne. »—Napoléon Ier tirait vanité de la petitesse de son pied.—On entendit un jour Salvator Rosa, se mettant en parallèle avec Raphaël et Michel-Ange, affirmer que le premier était sec et le second dépourvu de délicatesse. Raphaël, à son tour, était jaloux de la gloire et

du talent de Michel-Ange.—Boyardo, le poète italien, attribuait tant d'importance à ses poèmes, que, lorsqu'il avait trouvé un nom approprié à quelqu'un de ses héros, il faisait sonner les cloches de son village.—Kotzebuë était tellement vain et envieux, qu'il ne pouvait souffrir près de lui aucun personnage célèbre, fut-il même représenté par une statue ou un tableau.—La vie de lord Byron n'a été qu'un long exemple d'égoïsme depuis le commencement jusqu'à la fin. Il était vain de son génie, de son rang, de sa misanthropie et même de ses vices, et particulièrement fier de son adresse à manier un cheval et de la beauté de ses mains.—Le grand philosophe Bayle s'enveloppait maintes fois de son manteau et courait ainsi vers les places où se tenaient les saltimbanques.—Spinosa se plaisait à voir combattre des araignées, et riait à se tenir les côtes en contemplant cette guerre d'insectes.—Le cardinal Richelieu se délassait ordinairement de ses travaux politiques dans des exercices violents. Le comte de Grammont le trouva un jour sautant, en compagnie de son domestique, pour voir lequel s'élèverait le plus haut.—Le savant P. Petau avait coutume, toutes les deux heures, de faire tourner sa chaise en sens divers pendant cinq minutes.—Tycho-Brahé se distrait en polissant des verres de lunettes.—Salvator Rosa jouait souvent dans des comédies improvisées, où il remplissait le rôle de saltimbanque et parcourait, sous ce costume, les rues de Rome.—Antoine Magliabecchi, le fameux bibliothécaire du grand-duc de Toscane, s'intéressait aussi beaucoup aux araignées, qui encombraient son appartement ; assis au milieu de monceaux de livres, il recommandait aux visiteurs de ne pas faire de mal à ces petits animaux.—Moïse Mendelssohn, surnommé le Socrate Israélite, cherchait quelquefois un délassément à des méditations trop prolongées, en se mettant à sa fenêtre pour compter les tuiles du toit voisin.—Cowper élevait des lièvres et fabriquait des cages à oiseaux.—Le docteur Johnston aimait si passionnément son chat, qu'il allait lui-même au marché acheter des huitres pour *maître puss*, son domestique étant trop fier pour lui rendre ce service.—Goëth avait chez lui une couleuvre apprivoisée, mais il avait les chiens en aversion.—Thompson avait un jardin à Richmond ; c'est de lui qu'on raconte cette vieille histoire de pêches qu'il mangeait sur l'arbre même, les mains dans ses poches.—Gray disait qu'il eût souhaité passer sa vie couché sur un sofa, à lire les romans, éternellement nouveaux pour lui, de Crébillon fils et de Marivaux.—On raconte qu'Olivier Cromwell, mettant quelquefois de côté sa gravité puritaine, jouait au colin-maillard avec ses filles et ses serviteurs.—L'innocente distraction de Charles II consistait à élever dans le parc de Saint-James des poules et des troupes nombreuses de ces beaux épagneuls qui portent encore son nom (King-Charles).—Beethoven aimait à piétiner dans l'eau froide à toute heure du jour, jusqu'à ce que sa chambre fût transformée en marais et que l'eau filtrât à travers le parquet dans les étages inférieurs ; souvent aussi, le soir ou le matin, il parcourait les champs humides de rosée, sans souliers ou sans bas.—Shelley prenait un plaisir inexprimable à mettre à flot de petites nacelles en papier sur la première pièce d'eau que le hasard lui faisait rencontrer dans son voisinage. On montre à Hampstead-Heath un étang qui a vu souvent ses petites embarcations ; à ce sujet on raconte même une anecdote trop curieuse, j'en ai peur, pour être vraie : un jour qu'il se trouvait près de la petite rivière Serpentine, n'ayant dans sa poche, pour se livrer à sa passion favorite de constructeur de navires, d'autre papier qu'un billet de cinquante livres sterling, il lui donna en un instant la forme désirée, puis il lança sur l'eau la frêle embarcation, guettant constamment sa marche avec une anxiété paternelle, et courut enfin rattraper son billet sur le bord opposé.

#### LES CITROUILLES.

Cette plante si éminemment utile pourrait entrer avec grand avantage dans la catégorie des fourragères pour les exploitations qui ont à nourrir pendant l'hiver un nombreux bétail, servant à la fabrication de la viande, du lait et du fumier d'étable.

Tous les habitants du centre de la France savent que la pulpe de la citrouille préparée en soupe est un mets aussi sain qu'agréable au goût, mais ce que l'on ignore généralement, c'est qu'elle peut être d'un grand secours comme fourrage pendant l'hiver ; que dans une exploitation bien ordonnée, elle peut croître sur les lisières des terres, en surplus de la récolte et sans encombrement, où elle produira pour les bestiaux une nourriture supérieure aux meilleures variétés de turneps et de betteraves.

En Angleterre, on cultive en grand la citrouille américaine sucrée dont le produit s'élève de 50,000 à 60,000 kilogrammes de fruit par hectare, et cette culture a l'avantage de laisser le sol aussi propre qu'après une jachère nue avec des labours d'été, parce que son plantureux feuillage couvrant exactement tout le terrain, étouffe les plantes parasites et n'y laisse pas multiplier les mauvaises herbes.

La citrouille s'accommode assez bien d'un terrain médiocre ou même mauvais ; elle ne réclame qu'une demi-fumure, parce qu'elle se sème sur ados ou dans des trous de 50 centimètres carrés et autant de profondeur, remplis moitié de terre et moitié de fumier, espacés d'au moins 2 mètres en tous sens, ce qui donne 2,500 trous par hectare ; chaque trou reçoit deux graines, soit 5,000 plantes. Si les graines ont été bonnes, chaque plante produit un ou deux fruits dont le poids varie de 10 à 25 kilogrammes ; quelques-uns même acquièrent un poids bien supérieur et d'une dimension moyenne de 50 à 75 centimètres. Or, en ne comptant par hectare que 5,000 fruits à 10 kilogrammes chacun, la récolte sera de 50,000 kilogrammes.

La citrouille donnée au bétail par tranches ou bouillie et mêlée avec des racines, du foin haché, un peu de farine de pois ou de sarrasin, est une nourriture dont les bestiaux sont très-friands, et qui, pour la saison d'hiver, est très-avantageuse pour la production du lait et de la viande.

Or, si d'un côté l'on met en évidence que, pour obtenir cette récolte sur un hectare, il n'a fallu que la moitié ou même le quart de fumure de celle nécessaire pour des racines ou autre fourrage ; qu'il n'a pas fallu faire des labours, puisque l'on peut se contenter de pratiquer des trous de deux en deux mètres, ou de faire des ados à la charrue espacés d'autant ; que le terrain est purifié après cela de toutes mauvaises herbes ; l'on doit avouer que la citrouille est une plante avantageuse en agriculture, d'autant plus qu'outre le fourrage qu'elle procure au bétail, dans un temps où toute autre nourriture verte fait défaut, sa graine, très-abondante, produit, lorsqu'elle est sèche et passée au pressoir, une huile excellente pour la savonnerie et l'éclairage. En outre, le feuillage abondant que l'on enlève avant la récolte des fruits peut être enfoui comme engrais végétal ou servir à la fabrication de compots et d'en-

grais artificiels, mélangé avec des débris d'animaux, du sang, de la chaux et des balayures des rues, ce qui forme des engrais à bon marché, très-avantageux pour amender les terres et donner un surcroît de récoltes. Il faut aussi remarquer que la citrouille américaine ou celle de Hongrie produit un sucre aussi bon que le sucre de betteraves.

#### CHOIX ET NETTOYAGE DE LA FLANELLE.

On peut employer le procédé suivant pour s'assurer que la flanelle ne contient pas de coton. On met un morceau de cette flanelle en contact avec une lessive de potasse marquant 12 degrés, et l'on fait bouillir le tout : la flanelle, si elle n'est composée que de laine, se dissout en peu de temps et se convertit en savon ; si, au contraire, elle est mélangée de coton, celui-ci n'est que faiblement altéré, et il est facile d'en constater la présence.

On fait usage de deux espèces de flanelle pour les vêtements, tels que gilets, chemises, caleçons, etc. La flanelle croisée ou flanelle de santé, est la flanelle fine. La première dure plus que la seconde, et surtout se resserre moins par l'effet des lavages ; mais elle est plus chère et plus épaisse. La belle flanelle de pure laine est assez rare, la plupart de celles qu'on trouve dans le commerce étant mélangées de coton. On reconnaît la qualité des flanelles à la régularité de leur tissu, ce qu'il est toujours facile d'apprécier, parce que ces étoffes ne reçoivent qu'un léger foulage.

Avant de tailler la flanelle pour en confectionner les objets auxquels cette étoffe est destinée, il convient de la faire tremper dans de l'eau un peu plus que tiède et légèrement savonneuse : sans cette précaution, elle se retire beaucoup au premier lavage. Quand les gilets ou autres vêtements de flanelle ont besoin d'être nettoyés, il vaut mieux confier ce nettoyage à un dégraisseur-teinturier qu'à un blanchisseur. Du reste, c'est une opération que toute ménagère peut pratiquer, en faisant usage de farine ou de pommes de terre, et en procédant de la manière suivante : Si l'on emploie la farine, on en délaye deux ou trois cuillerées dans deux litres d'eau de savon légère, et l'on fait bouillir le mélange, qu'il faut avoir soin de remuer pour que la farine ne forme pas de grumeaux. On obtient ainsi une colle ou bouillie claire, qu'on emploie toute bouillante ; on en verse d'abord la moitié sur la flanelle, et, quand celle-ci en est bien imbibée et que la chaleur permet de la manier, on la frotte à diverses reprises comme dans un savonnage ordinaire ; ensuite, après l'avoir passée dans l'eau froide, on y verse l'autre moitié de la colle bouillante, on la frotte de nouveau comme la première fois, on la lave à plusieurs reprises dans l'eau froide, et il ne reste plus qu'à l'étendre pour la faire sécher à l'ombre et dans un courant d'air, autant que possible. Si l'on emploie les pommes de terre, on en fait cuire une certaine quantité, et, après les avoir épluchées et écrasées, on les mélange avec une eau de savon légère, pour les pétrir et en former une pâte épaisse. Alors on trempe dans l'eau chaude la flanelle qu'on veut nettoyer, puis on la frotte à diverses reprises avec la pâte jusqu'à ce qu'elle paraisse bien nette, enfin on la rince dans l'eau aussi chaude que possible et on la passe à l'eau froide. Il ne reste plus qu'à la faire sécher.

#### LA PRÉSURE.

C'est une matière acide destinée à faire précipiter le caillé du lait avec lequel on fabrique le fromage. La manière de s'en servir influe beaucoup sur la qualité ; les fromages ont souvent de mauvais goût par excès de présure. Il est important de savoir doser la quantité nécessaire par chaque litre de lait. L'habitude est en cela la meilleure règle, surtout quand on connaît la force de la présure qu'on fabrique soi-même.

Il n'est pas de ménagère qui ne soit capable de composer elle-même une excellente présure.

Pour cela on choisit deux estomacs provenant de jeunes agneaux, de jeunes chevreaux ou de veaux et qu'on nomme caillettes. On donnera la préférence à ceux dont les membranes ne présenteront, exposées à la lumière, aucune tache ou décoloration.

On retire le grumeaux de lait caillé, on les lave avec soin, jusqu'à ce qu'ils soient nets et bien blancs. Les caillettes sont, à leur tour, nettoyées parfaitement, puis coupées par morceaux.

Dans une terrine de capacité suffisante, au fond de laquelle on a déposé les membranes découpées et le caillé, on verse : 2 litres d'eau-de-vie, 6 litres d'eau, un demi-kilogramme de sel de cuisine, 6 grammes de poivre, 4 grammes de clous de girofle et 4 grammes de fenouil.

La terrine doit être recouverte d'un linge et placée à la cave.

Au bout de six semaines, on filtre l'infusion à travers un papier sans colle, et on la met en bouteilles qu'on bouche bien.

Nous pourrions indiquer plusieurs autres manières de fabriquer de la présure, mais celle-ci est la plus facile et la meilleure.

#### VARIÉTÉS.

Un grand seigneur disait un jour devant Boileau qu'il aimerait mieux savoir faire la barbe de jour de savoir faire un poème. « Qu'est-ce que vos vers, disait-il, et où est-ce que cela mène ? — C'est en cela, répondit Boileau, que j'admire la poésie, elle n'est bonne à rien, et cependant elle fait les délices des hommes intelligents. »

Sous Louis XIV, la cour eut la manie de substituer partout le mot *gros* au mot *grand* ; le roi demanda à Boileau si l'un ne revenait pas à l'autre : Non, Sire, répondit le poète ; et quoi que votre cour en dise, je ferai toujours une grande différence entre Louis le Gros et Louis le Grand.

Boileau ayant envoyé son laquais pour avoir des nouvelles de Bois-Robert, assez gravement malade, aussitôt qu'il le vit revenir il courut au-devant de lui : « Eh bien ! comment va-t-il ? — Sa goutte a redoublé, répondit le domestique. — Alors il doit bien jurer ? continua Boileau. — Hélas ! monsieur, il n'a plus que cette consolation-là. »

M. de Harial critiquant un jour Homère devant Boileau, ce dernier prit sa défense avec chaleur, louant toutes ses qualités et surtout sa simplicité laconique. « Voilà donc, dit M. de Harial, une grande merveille de ne dire que ce qu'il faut dire ! — Comment donc, monsieur, répliqua Boileau ; c'est ce qui manque à toutes vos harangues du Parlement. »